

**Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie**

Les déterminants à la sortie de la délinquance en vue d'une réinsertion sociale

Analyse des mineurs catégorisés comme délinquants

Auteur : PACQUE Héloïse

Promoteur : CARRIE Fabien

Année académique 2019-2020

**Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de
l'intervention**

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Remerciements

Premièrement, je tiens tout particulièrement à adresser mes plus sincères remerciements à mon promoteur, Monsieur Fabien Carrié pour m'avoir guidée tout au long de la rédaction en se montrant à mon écoute et en me donnant ses recommandations et commentaires les plus pertinents. Je voudrais également remercier, Madame Fabienne Brion, qui m'a accompagnée lors des premiers moments de cette recherche.

En deuxième lieu, j'aimerais remercier Arthur, Corentin et Benjamin (prénoms d'emprunts), pour leurs confiances et leurs témoignages qui ont amené un éclairage considérable aux données théoriques.

Enfin, il me tient à cœur de remercier ma famille et amis, pour leur présence et leur soutien de manière quotidienne tout au long de ce parcours, du début de mes recherches à l'aboutissement de ce mémoire.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : PROBLÉMATIQUE & HYPOTHÈSES	3
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	3
1.1. Avant-propos.	3
1.2. La délinquance	3
CHAPITRE 2 : QUESTION DE RECHERCHE	6
2.1. Formulation de la question	6
2.2. Développement de la question	6
CHAPITRE 3 : HYPOTHÈSES.....	8
CONCLUSION DE PARTIE.....	9
PARTIE 2 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE	10
CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE	10
1.1. Méthodes d'analyses et perspectives théoriques	10
1.2. Échantillon	12
1.3. Outil d'analyse des entretiens	14
CHAPITRE 2 : POSITION DU PROBLÈME	18
2.1. Analyse critique de la littérature	18
2.1.1. Existe-t-il des prérequis à la délinquance ?	18
2.1.1.1. L'âge - Individu	19
2.1.1.2. Le sexe	22
2.1.1.3. Milieu – Société - Structure sociale.	23
2.1.1.4. L'intelligence	25
2.1.1.5. Variables sociocognitives.....	26
2.1.2. Comment devenons-nous délinquants ?	29
2.1.2.1. Théorie de la désignation : Les carrières délinquantes et stigmates.....	31
2.1.2.2. Les sous-cultures déviantes.....	35
2.1.2.3. L'association différentielle.....	36
2.1.3. La sortie de la délinquance	37
2.1.3.1. Le désengagement et la désistance.....	39
2.1.3.2. La résilience	49
2.1.3.3. Les « tournants »	59
2.1.3.4. L'importance du récit.....	62
CONCLUSION DE PARTIE.....	64
PARTIE 3 : ANALYSES EMPIRIQUES	66
CHAPITRE 1 : ANALYSES VERTICALES – PRÉSENTATION DES PERSONNES RENCONTRÉES	66
1.1. Arthur – 34 ans	66

1.1.1.	<i>Aperçu du parcours</i>	66
1.1.2.	<i>Les institutions</i>	68
1.1.3.	<i>Le soutien – les relations</i>	69
1.1.4.	<i>La stigmatisation de délinquant</i>	73
1.1.5.	<i>Le projet d’avenir</i>	74
1.2.	Corentin – 37 ans	75
1.2.1.	<i>Aperçu du parcours</i>	75
1.2.2.	<i>Les institutions</i>	76
1.2.3.	<i>Le soutien – les relations</i>	78
1.2.4.	<i>La stigmatisation de délinquant</i>	80
1.2.5.	<i>Le projet d’avenir</i>	80
1.3.	Benjamin – 27 ans	81
1.3.1.	<i>Aperçu du parcours</i>	81
1.3.2.	<i>Les institutions</i>	84
1.3.3.	<i>Le soutien – les relations</i>	84
1.3.4.	<i>La stigmatisation de délinquant</i>	87
1.3.5.	<i>Le projet d’avenir</i>	87
	CHAPITRE 2 : ANALYSES HORIZONTALES – TRANSVERSALES	90
2.1.	Être catégorisé comme délinquant.	90
2.1.1.	<i>La genèse et le vécu de la stigmatisation</i>	90
2.1.1.1.	Rencontre avec le système pénal.....	90
2.1.2.	<i>La sortie du stigmate</i>	91
2.2.	Processus de sortie de la délinquance	92
2.2.1.	<i>Vision d’avenir.</i>	92
2.2.1.1.	Être acteur de son propre changement.	93
2.2.2.	<i>Déterminants de la réinsertion</i>	94
2.2.2.1.	L’école et l’éducation.....	94
2.2.2.2.	Insertion dans la vie professionnelle	97
2.2.2.3.	Relations amoureuses et familiales	100
2.2.2.4.	Rencontres diverses.....	102
2.2.2.5.	Le sport	104
2.2.2.6.	La musique.....	106
2.2.2.7.	Les récits de vie.....	107
	CONCLUSION DE PARTIE	108
	CONCLUSION GÉNÉRALE	109
	BIBLIOGRAPHIE	113
	ANNEXES	117

INTRODUCTION

Chaque enfant a son histoire et son milieu de vie, mais cela ne devrait en rien changer la manière dont il va s'épanouir et ses possibilités d'avenir. Le milieu de la délinquance juvénile m'a souvent interpellée. Je me suis souvent posé la question du « Pourquoi », du « Comment », du « Pourquoi eux et pas moi ». Il m'est arrivé de ne pas comprendre certains agissements que je remarquais en décalage avec les normes véhiculées dans l'ensemble du corps social... Une série de réflexions personnelles m'ont amenée à entreprendre une formation en vue de répondre à ces interrogations et de concevoir leurs manières d'être au monde dans l'optique d'un jour, pouvoir moi-même les accompagner et leur venir en aide.

De nombreuses théories ont vu le jour afin de tenter d'expliquer la genèse de cette déviance chez les individus. La délinquance est un phénomène de société qui traverse le temps et les âges et continue aujourd'hui de faire débat. Nous retrouvons souvent l'idée dans le sens commun que les mineurs délinquants sont des sujets qu'il est nécessaire d'écarter pour préserver la stabilité de l'ordre social. L'accent étant mis sur le risque de récidive et peu sur les facteurs de protections et l'abandon.

Dans le cadre de ce mémoire, une analyse du parcours de vie sera réalisée, mais il sera principalement question de rendre compte des déterminants à la sortie de la délinquance. Lorsque nous parlons de délinquance, nous nous posons rarement les questions de la réintégration dans la société et notamment du vécu des personnes concernées. J'ai eu le souhait de donner la parole à trois adultes qui ont vécu ce long processus afin d'en percevoir toute la complexité et les conséquences éventuelles sur leur trajectoire.

Dans cette optique, la question qui nous guidera tout au long de la lecture porte sur les déterminants à la sortie de la carrière délinquante des mineurs en vue d'une réinsertion sociale.

Ce mémoire se structure en trois grandes parties. Nous débuterons par une brève reprise de la problématique et du questionnement, ainsi que par l'élaboration d'hypothèses pour nous permettre d'envisager les réflexions tout au long de la lecture.

Par la suite, il sera question de présenter la méthodologie, ainsi que de faire état de la littérature présente sur ce sujet.

Dans ce cadre, une analyse du parcours délinquant sera présentée en énonçant d'éventuels déterminants à la genèse de celui-ci et certaines théories expliquant le maintien du stigmat, un point d'attention sera tout de même mis sur la sortie et la réinsertion.

Pour finir, nous mentionnerons dans un premier temps le vécu de trois individus devenus adultes et ayant vécu la trajectoire délinquante. Ils s'estiment actuellement sorti de celle-ci ou en tout cas en voie de l'être. Nous tenterons d'en percevoir toute la complexité et les conséquences éventuelles sur leurs chemins de vie. Par la suite, nous mettrons en relation ces vécus avec les données théoriques lors d'une analyse transversale permettant de rendre compte de certains résultats de recherches.

Pour terminer nous clôturerons ce mémoire en reprenant les points essentiels de la recherche et en mentionnant certaines limites et pistes d'approfondissements.

PARTIE 1 : PROBLÉMATIQUE & HYPOTHÈSES

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

1.1. Avant-propos

Lorsque nous naissons, nous sommes éduqués en fonction des déterminants familiaux dans lesquels nous sommes. La structure socio-économique, politique ... de notre famille va orienter notre devenir. La question qui peut venir avec le temps est « Qui suis-je ? », une question aussi anodine que complexe. Au travers de cette réflexion se pose la question de notre identité, celle-ci étant déterminée par notre auto-explication de nous-mêmes et nos interactions avec les autres, tout cela s'inscrivant dans un cadre de vie. En fonction du milieu, il y a une série d'attentes qui y sont attachées, déterminées par la société et les autres membres du groupe dans lequel nous sommes. Lorsque nous respectons ce cadre, nous restons dans la « normalité », néanmoins lorsque nous nous éloignons de celui-ci et qu'il y a un décalage entre notre manière d'être et ce cadre, nous entrons dans la déviance.¹

1.2. La délinquance

Lorsque nous parlons de délinquance, nous avons plusieurs images qui nous parviennent. Les avis divergent souvent sur le « comment devenons-nous délinquants ? » et sur le « comment traiter la délinquance ? ».

Nous retrouvons une série de concepts qui résultent de la théorie de la désignation et qui nous amènent à comprendre comment un individu est catégorisé comme délinquant et l'impact que cela peut avoir sur sa vie en général.

Sur le plan individuel, nous retrouvons trois points qui découlent du phénomène de catégorisation en lien avec la délinquance. Premièrement, l'individu peut avoir une estime de lui-même négative, il aura un sentiment d'échec constant et les projets d'avenir plus propices seront minces. Ensuite nous retrouvons le phénomène de prophétie autoréalisatrice où l'individu va avoir tendance à répondre au stéréotype qui lui est renvoyé et à se comporter comme tel, amenuisant ses capacités. Pour terminer, certains

¹P. Collart., cours de « déviance, violence et sexualité » Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2019

tendent de se détacher de cela et procèdent à des stratégies d'échappement via une recherche de mobilité, de créativité et de compétition permanente.²

Sur le plan groupal, nous retrouvons, d'une part, un sentiment d'injustice et d'autre part une adaptation qui se veut dans le sens du conformisme. D'autres vont aussi, comme sur le plan individuel, mettre en place des stratégies d'échappement en se distinguant socialement d'autres groupes par une recherche d'incomparabilité sociale.³

En fonction de l'image que la personne a d'elle-même, cela va favoriser ou non sa réinsertion. Lorsque la personne a une image positive en recourant aux stratégies d'échappement, elle va avoir la volonté de maintenir cette image et va donc mettre des choses en place pour poursuivre cette atténuation de la stigmatisation de délinquant. Leur identité sociale a été atteinte et il est important de trouver des mécanismes pour leur redonner ce qu'ils ont perdu.

Par après, une idée véhiculée dans la société et développée entre autres par Born révèle que dans l'adolescence, nous pouvons retrouver les racines qui conduisent le jeune à devenir un délinquant récidiviste et/ou de carrière⁴. Ce sont ces points que nous allons tenter d'identifier pour confirmer ou réfuter leur influence sur la trajectoire.

En parallèle à ces interrogations, Pires, Landreville et Bankevoort ont la volonté dans leur ouvrage « Système pénal et trajectoire sociale » de montrer les effets du système pénal sur les individus, et ce à toutes les échelles de la société. De nombreux travaux montrent que la classe sociale, l'origine et le sexe ont une influence sur les décisions de la justice.

L'article nous montre que les effets postpénaux des inégalités recensées au sein du système ont été peu abordés dans les différentes recherches. Cet article n'est pas récent, mais ces études sont toujours peu nombreuses à l'heure actuelle. Bien qu'un impact soit perceptible au niveau de la famille, de l'éducation des enfants, du travail ...⁵, le fait

²E.Salès-Wuillemin, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale. » DUNOD, PsychoSup, 2006, p101,

³Ibidem

⁴ M. Born « Continuité de la délinquance entre l'adolescence et l'âge adulte. Criminologie, 35 (1), 2002

⁵P Pires Alvaro, & al « Système pénal et trajectoire sociale » in : Déviance et société. Vol 5 - N°4, 1981 p321

d'avoir un emploi ou une situation familiale forte, limite les éventualités de récidive et augmente les chances de renonciation à la délinquance.⁶

Face à ce constat, Born nous informe que « Les analyses de régressions multiples (Born et Chevalier, 1997) font ressortir que le pronostic de persistance de la délinquance au-delà de 20 ans est attribuable : aux facteurs familiaux précoces, à la brièveté des placements, à la consommation précoce de drogues, à la gravité et à la variété de la délinquance, à la faible estime de soi, à la présence de traits de violence, à l'absence de culpabilité. »⁷

Si nous nous basons sur ce présupposé, l'arrêt de la délinquance lors du passage à l'âge adulte et à la majorité civile pourrait être lié aux conditions bien particulières énoncées ci-dessus. La délinquance ne diminue en intensité et en gravité que si le jeune adulte, après placement d'une durée plutôt longue, a rétabli une estime de soi positive et se révèle capable de se sentir coupable pour les actes posés, mais également si l'enracinement dans la délinquance n'est pas entaché d'une variété importante de faits ni d'une consommation précoce de drogues.⁸ De même, d'autres facteurs, comme nous allons le voir par après, favorisent aussi la sortie de la délinquance.

Face à ces constats, je me suis questionnée s'il n'existait pas certains éléments permettant aux individus, d'une part de sortir de cette trajectoire de délinquant et d'autre part, de permettre une sortie que nous pourrions caractérisée « par le haut », c'est-à-dire, dans l'optique de permettre une réintégration dans la société dont il avait été « exclu ». À la suite de ces réflexions, une question de recherche a émergé et se présente comme telle :

« Comment envisager les déterminants à la réinsertion sociale dans le cadre des sorties de carrière des mineurs catégorisés comme délinquants ? »

Comme déjà mentionné, il sera question de se centrer principalement sur la fin du parcours délinquant, tout en explorant certains éléments de l'anamnèse. De même, les déterminants pourront être vus dans les différentes sphères sociales et personnelles de l'individu tant que cela a un impact sur son retour dans la société. Cette question est reprise ci-dessous afin d'en préciser les termes.

⁶G.Fradois, Marwan Mohammed, "Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes », Lectures [En ligne], les comptes rendus, 2012, mis en ligne le 30 avril 2012, consulté le 24 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/8285>

⁷M. Born. Op cit p4

⁸Ibidem.

CHAPITRE 2 : QUESTION DE RECHERCHE

2.1. Formulation de la question

« Comment envisager les déterminants à la réinsertion sociale dans le cadre des sorties de carrière des mineurs catégorisés comme délinquants ? »

2.2. Développement de la question

Via cette énonciation, il sera question de faire une analyse du parcours des jeunes afin d'évaluer leurs perspectives d'avenir et notamment en vue d'une réintégration dans la société. Nous analyserons les transformations statutaires des individus aux différents stades de leurs développements pour arriver jusqu'à l'abandon de la délinquance.

La notion de réinsertion sociale peut se voir sous différents angles, dans le cadre de ce mémoire, il sera question d'analyser les différentes sphères du social en tenant compte que « la réinsertion sociale consiste en un processus dynamique, par lequel un individu réussit à intégrer la société en subvenant adéquatement à ses besoins tout en respectant les normes sociales. Ainsi pour évaluer la qualité de la réinsertion sociale d'un individu, il n'est pas suffisant de constater la présence ou non de nouveaux délits. Il faut aussi qu'il réussisse à atteindre une certaine qualité de vie qui lui permet de combler, au moins minimalement, ses différentes sphères de vie (activités, alimentation, logement, relations sociales, santé...). »⁹

Ensuite, les sorties de carrière délinquantes feront état d'un développement plus détaillé dans la suite du travail, mais nous pouvons dès lors la voir, en partant du concept de carrière vu par Leblanc, comme une définition assez large en mentionnant qu'il s'agit d'« une activité humaine qui présente des étapes, une progression. » C'est à cet effet que ce mémoire présentera le vécu de délinquant ainsi que la sortie, car il serait opportun de le penser comme des étapes faisant partie d'un processus. La sortie, dans la carrière délinquante étant la dernière étape lorsqu'elle est définitive.

⁹ J-F. Cuisson, « Réinsertion sociale des délinquants âgés : défis à relever », Thèses et mémoires électroniques de l'Université de Montréal, 2004, p18

Par après, lorsque nous utilisons le terme mineur délinquant, cela fait référence à la distinction donnée également par Marc Leblanc : « Notre système de justice suppose l'existence de stades, puisqu'il distingue les tribunaux pour mineurs et pour adultes et les politiques criminelles qui s'appliquent à chacune de ces populations (les moins de dix-huit ans et les dix-huit ans et plus) ne sont pas identiques : déjudiciarisation et traitement, surtout en milieu naturel, dans le système de justice pour mineurs et rétribution et incarcération dans le système de justice pour adultes. Le sens commun distingue le délinquant juvénile et le criminel adulte et les délinquants, eux-mêmes, reconnaissent qu'être un mineur ou un adulte n'appelle pas les mêmes attitudes ni les mêmes comportements de la part de la société et des tribunaux : on est plus sévère avec les adultes. »¹⁰

Pour finir, par catégoriser, nous entendons cela comme le mentionne Édith Salès-Wuillemin dans le sens que : « Le processus de catégorisation renvoie à une activité mentale qui consiste à organiser et à ranger les éléments d'informations –appelés des données- qui sont collectées dans le milieu environnant. Elles proviennent des cinq sens (données visuelles, tactiles, auditives ou encore olfactives) et sont regroupées en ensembles -appelés classes- plus ou moins vastes. Le regroupement se fait parce que ces objets partagent un certain nombre de caractéristiques communes, appelées des propriétés. »¹¹

Tous ces termes seront repris et détaillés tout au long du travail.

¹⁰M. Leblanc, « La carrière criminelle : définition et prédiction. » *Criminologie*, 19, 2, 1986 pp 79-99.

¹¹E. Salès-Wuillemin. *Op cit.* p4

CHAPITRE 3 : HYPOTHÈSES

Dans le cadre de cette problématisation, une série d'hypothèses ont été développées afin de guider la recherche. Elles permettent de l'orienter pour tenter de vérifier ou infirmer les propos avancés et les déterminants à la sortie de la délinquance. Afin de tester mes hypothèses, il sera question de les mettre en relation avec mes données théoriques et empiriques dans le but d'augmenter les probabilités de généralisation si elles s'avèrent confirmées.

Ma première hypothèse aura pour volonté de cibler l'entrée de la délinquance. Comme mentionné précédemment, je suis d'avis que pour comprendre la sortie, il est essentiel de se concentrer sur ce qui aurait pu l'amener et donc de prendre le problème à l'origine. À cet effet, j'émetts l'hypothèse qu'en fonction du cadre de vie du jeune et des tensions qui y sont liées, celui-ci soit plus ou moins enclin à verser dans la délinquance.

En parallèle à ce problème, je pense qu'il y a l'existence de déterminants qui sont plus d'ordre personnel, relatif à la perception que l'individu a de lui-même, lié à la stigmatisation de délinquant. Le changement identitaire opéré lors de cette assignation pourrait amener chez l'individu, comme le mentionne E.Salès-Wuillemin, une baisse de l'estime de soi et une perte de sens pour son avenir. Ma deuxième hypothèse relèverait donc du fait que l'image qu'ils ont d'eux-mêmes détermine leur possibilité de réinsertion sociale. Comme relevé dans la problématique, l'idée est surtout ici que si la personne a une bonne image d'elle-même, elle va vouloir se montrer qu'elle est capable de s'en sortir, alors qu'au contraire, s'ils se considèrent comme incapable ou sans ressource, ils auront moins tendance à mettre des choses en place pour avancer.

D'autre part, nous pourrions retrouver des déterminants qui relèvent plus des sphères de socialisation comme le mariage, l'emploi ou la famille ... J'émetts donc comme troisième avis que le degré d'intégration dans ces différents domaines détermine également la réinsertion de l'individu dans la société et peut constituer une part de ressources mobilisables pour la sortie.

Il est bien entendu que d'autres facteurs entrent également en jeu, mais ces derniers constituent pour ma part les principaux déterminants que je vais tenter d'élucider, en articulation avec d'autres.

CONCLUSION DE PARTIE

La partie ci-dessus représente une partie cruciale de ce mémoire, car il s'agit de l'élaboration et de la précision de la thématique qui nous guidera tout au long de la lecture.

L'élaboration d'hypothèses présente déjà quelques pistes pour pouvoir guider les recherches, mais elles doivent encore être vérifiées dans un but de tester leurs véracités. Les données avancées dans ce mémoire seront donc le fruit d'un recueil de données théoriques et empiriques en vue de présenter certaines pistes de solution à la sortie.

Aujourd'hui dans la littérature, il existe toute une série de théories pouvant expliquer ou solutionner les problèmes liés à la délinquance et sa sortie, mais chaque individu étant unique, nous ne pouvons pas faire de généralité universelle. Il ne s'agira donc pas d'avoir la prétention d'avancer la solution miracle à l'abandon de la délinquance pour les mineurs. Cependant, nous mettrons en évidence certaines clés pour réussir ou sur lesquelles il est nécessaire de faire attention.

Dans la partie qui suit, nous développerons la méthodologie qui a encadré ce travail ainsi que le recueil théorique qui viendra appuyer les recherches.

PARTIE 2 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE

1.1. Méthodes d'analyses et perspectives théoriques

J'inscris ce travail dans une perspective sociologique et interactionniste. L'interactionnisme symbolique est un courant provenant de la sociologie américaine qui voit ses prémisses dans la sociologie compréhensive de Mead et est approfondie par plusieurs de ses élèves de l'École de Chicago comme Hughes, Goffman, Becker. Cette approche a pour but « d'étudier les phénomènes sociaux sous l'angle des interactions qui lient les acteurs au quotidien, cherchant à rendre compte des significations qu'ils engagent dans ces interactions. »¹² J'ai la volonté de comprendre l'individu en relation avec son milieu et de voir les tensions et les significations que nous pouvons trouver entre ces deux univers, tout en pensant les relations sociales du jeune. Nous tenterons de voir ce qui fait sens chez les individus et qui pourrait lui permettre de sortir de la délinquance.

Ce mémoire a pour ambition première d'étudier tout le parcours de vie du jeune délinquant. Avec du recul, je me suis concentrée sur la sortie de cette délinquance, dans le cas où celle-ci a lieu. Néanmoins, il m'a semblé judicieux de préserver certaines données du parcours de vie. À cet effet, j'ai eu la volonté d'adopter une approche biographique. Nous retrouvons dans cette approche, une notion d'historicité, pouvant analyser la vie d'un individu au niveau micro, méso ou macro. J'ai eu la volonté d'articuler ces trois dimensions dans mon travail, autant sur le plan théorique qu'empirique.

À cet effet, mes lectures se sont basées sur un point de vue plus méso et macrosociologique, en analysant les parcours de vies comme des institutions biographiques qui porte l'attention sur les structures et la reproduction sociale, ainsi que sur la notion de carrière¹³. J'ai la volonté d'analyser l'individu en lien avec sa société au niveau local et national. Par la suite, les entretiens seront analysés sous un

¹²J. Morrisette, « Une perspective interactionniste », Sociologies, Premiers textes, mis en ligne le 04 février 2010, consulté le 10 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3028>

¹³Nous en donnerons ici la définition de Becker, qui « désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu ». Définition reprise dans C. Perrin-Joly & al. « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », Recherches sociologiques et anthropologiques, 49-2 | 2018

angle plus micro, avec comme perspective le parcours de vie, plus ciblé sur l'histoire de vie. Nous allons donner une importance à la subjectivité du sujet. Bien que l'aspect méso ou macro puisse parfois venir s'entreposer dans les récits des personnes interrogées, la volonté première est d'ordre microsociologique.¹⁴

Pour compléter cette analyse dans une approche biographique, nous pouvons voir que ces trois dimensions présentent une perspective synchronique, qui va analyser à un moment déterminé, les différentes sphères et interactions sociales en œuvre chez les individus et dans la société en faisant en sorte de les entrelacer. Il y a également une perspective diachronique des parcours de vie mettant l'accent au niveau micro sur les transitions, ruptures, événements. Par après, au niveau méso, sur les étapes et pour finir sur les contextes historiques et modèles institutionnalisés du parcours au niveau macro.

En articulation avec ces perspectives, j'ai tout d'abord eu recours à une série de lectures exploratoires afin d'acquérir des bases solides pour procéder, par la suite, à une série de recherches empiriques. À cette occasion, j'ai eu l'opportunité de mener plusieurs entretiens afin de constituer des ressources sur le terrain et de percevoir toute l'étendue du sujet. Ensuite, j'ai réalisé des lectures plus approfondies pour compléter l'analyse. Finalement, afin de vérifier certains aspects, je me suis basée sur les entretiens menés auparavant ainsi que sur certains entretiens/enregistrements réalisés dans le cadre d'une émission de radio Samarc'onde, dépendante d'une A.M.O., Samarcande, qui laisse la parole aux jeunes et leur permet de s'exprimer sur différents moments de leurs vies.

Le choix de l'entretien de type récit de vie m'a paru une évidence lors de l'élaboration de mon projet. Dans le cadre de ces entretiens, j'ai utilisé la méthode des entretiens semi-directifs pour recueillir mes données, j'entends par là que « l'interviewer oriente la personne qui parle vers certains sujets et il lui laisse ensuite toute liberté pour s'exprimer. »¹⁵, l'interlocuteur s'exprime en « je » et le chercheur a pour but d'orienter ou relancer le récit. De même, il sera question de rendre compte des tournants, de « turning point »¹⁶, présent dans les récits.

¹⁴Ibidem

¹⁵H. Fenneteau 2015 « L'enquête : Entretien et questionnaire » 3^e édition, Dunod, Paris, p10

¹⁶Ce terme est défini par Perrin-Joly et Kushtanina comme : « passage d'une trajectoire à une autre dépend souvent d'événements collectifs – guerres, crises, etc. – ou individuels – rencontres, liaisons,

L'enquête par récit de vie est très utile lorsque nous voulons percevoir le système de valeurs et les repères normatifs via lesquels les individus s'orientent et se déterminent.¹⁷ La personne va raconter son récit en énumérant plusieurs étapes importantes de sa vie depuis sa naissance et ses origines sociales en fonction de comment elle a vécu ces expériences, mais aussi de ces relations sociales et du contexte sociohistorique dans lequel il a grandi, nous permettant d'avoir une analyse complète de la trajectoire.¹⁸

Une réserve épistémologique est tout de même à notifier dans le cas des récits de vie. Il est nécessaire de rester prudent à l'erreur interprétative du discours étant donné le caractère narratif du récit, dans le sens qu'il s'agit de raconter une histoire de vie. L'individu va influencer son récit en fonction de ce qui lui semble significatif, de son expérience vécue, de sa position sociale ... pouvant amener à un danger de « création artificielle de sens »¹⁹ qui se conceptualise par le terme « d'illusion biographique » chez Bourdieu.

Pour finir, des allers-retours entre théorie et empirie sont essentiels pour comprendre toute la complexité de ce sujet d'étude.

1.2.Échantillon

L'échantillon de personnes interrogées par mes soins dans le cadre de ce travail est composé de trois hommes, Benjamin, Arthur et Corentin (prénoms d'emprunts) ayant à l'heure actuelle la trentaine. Cette exclusivité de sexe peut refléter une part de la réalité du terrain et pourrait s'expliquer par une plus grande propension masculine à la délinquance en général, comme nous le verrons plus tard.

Bien que les histoires de vie de ces trois hommes rencontrés diffèrent en termes de « délinquance », j'ai pu déceler une série de points communs. Le fait de multiplier le nombre de cas interrogés a pour but par la suite de mener des comparaisons. La richesse et le développement des données récoltées lors de mes entretiens se sont d'ailleurs avérés répondre à cette exigence de comparaison.

protections, etc. – que l'on décrit communément comme des hasards (heureux ou malheureux), bien qu'ils dépendent eux-mêmes statistiquement de la position et des dispositions de ceux à qui ils arrivent »

¹⁷ R.Sauvayre, « Les méthodes de l'entretien en sciences sociales » Dunod, Paris,2013 p7

¹⁸ D. Bertaux, « Le récit de vie » (4e éd.). Malakoff : Dunod Éditeur,2016, p38

¹⁹ P. Bourdieu. L'illusion biographique. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 62-63, juin 1986. L'illusion biographique. P69.

La sélection s'est faite suite à des opportunités rencontrées. Pour Benjamin, il s'agit d'une personne qui a fait partie d'un S.R.J. (Service Résidentiel pour Jeunes)²⁰ ou l'un de mes proches travaille. Pour les deux autres, ils m'ont été recommandés par un membre de mon réseau social.

La prise de contact a été faite dans le cas de Benjamin et de Arthur via Messenger (Facebook). Corentin était un ami d'Arthur, les deux m'avaient été renseignés ensemble et ce dernier faisait effet de messenger entre nous.

L'entretien à, à chaque fois été réalisée dans un espace qui permettait la liberté d'expression par rapport aux propos évoqués, dans un bureau ou dans un auditoire vide. Le lieu avait été proposé ou approuvé dans tous les cas par les interviewés afin qu'ils puissent se sentir le plus à l'aise possible.

Les trois entretiens ont été enregistrés et je les ai retranscrits entièrement par la suite. La retranscription est essentielle dans ce genre de travail, car elle va permettre de déceler tous les détails de l'entretien qui n'ont pas été relevés sur le moment même. Elles m'ont permis de rendre compte du parcours des jeunes et j'ai aussi pu déceler la manière dont ils avaient mis leurs vies en récit, les points d'attentions et les tournants qui les ont marqués dans leurs trajectoires et ont favorisé leurs réinsertions sociales. Les outils utilisés pour l'analyse seront expliqués plus loin.

Au début de ce mémoire, j'avais la volonté d'interroger un nombre important d'individus afin de constituer des ressources empiriques solides. Néanmoins, dû au contexte sanitaire et au fait que je n'ai pas été en Belgique dans le cadre de mes études, je n'ai pas eu la possibilité d'interroger d'autres personnes. La délicatesse du sujet a fait que les conditions pour mener un bon entretien se sont avérées compliquées à mettre en place.

Afin de récolter certaines ressources empiriques supplémentaires, je me suis orientée comme dit plus haut vers une A.M.O. bruxelloise, Samarcande qui réalise une émission de radio Samarc'onde. Elle enregistre des entretiens avec de jeunes présents dans leur centre. Dans le cadre de ce mémoire, tous les enregistrements sont réalisés par des mineurs et il s'agit essentiellement de garçon. Les sujets portent sur toute une série de questions en lien avec le vécu de ces jeunes et la délinquance.

²⁰ Il s'agit d'un centre où les jeunes, encore scolarisés, peuvent aller lorsqu'ils nécessitent un placement en institution à la suite de difficultés familiales ou comportementales.

Dans le cadre du recueil des enregistrements de ces émissions, j'ai sélectionné les enregistrements qui me paraissaient pertinents pour ma recherche et qui me semblaient les plus complets afin de rendre compte des parcours de vies des individus. Ces enregistrements étant souvent courts sur un sujet bien précis ils serviront d'apport empirique, mais ne constitueront pas d'analyse individuelle comme pour ceux réalisés par mes soins.

1.3.Outil d'analyse des entretiens

La volonté de ce travail est de mener une étude comparative des différents entretiens « récit de vie » comme développés par Bertaux dans son ouvrage. Cela afin de mettre en évidence les récurrences dans les parcours et les différents déterminants à la sortie de la délinquance chez les personnes interrogées ainsi que les éléments qui ont favorisé la réinsertion sociale. Ces résultats seront articulés par la suite avec la théorie.

À cet effet, je recours à deux niveaux d'analyses. Dans un premier temps, il sera question d'une analyse verticale, elle aura pour but d'examiner chaque récit individuellement, de comprendre en profondeur les logiques internes et de cerner les informations relatives à l'individu délinquant et la sortie de ce statut. Par après, je mènerai une analyse horizontale - transversale, qui mettra en tension l'ensemble de l'échantillon. Il sera question de rendre compte des différents sens donnés aux récits et de réaliser une comparaison entre ceux-ci. Il faudra démontrer les éléments relatifs à la délinquance et sa sortie, vue comme pratique sociale, mais aussi individuelle. Nous ciblerons les relations que l'individu a, avec son milieu et qui ont permis la réintégration. Pour mener une analyse horizontale, deux récits suffisent et au plus nous avons de données, au plus celles-ci peuvent être comparées. Lors de mes entretiens, j'ai pu accroître le niveau de confiance et me rendre compte qu'elles confirmaient les données au fil des enregistrements et écoutes. Bien que les deux niveaux explorés ci-dessus puissent interférer avec le temps, notamment à la suite de la réalisation d'autres récits de vies, il est important de mener de prime abord l'analyse verticale de tous les récits déjà récoltés pour ensuite pouvoir les comparer et rendre compte des croisements présents lors de l'étude horizontale. La partie empirique de ce travail distinguera donc ces deux angles d'approches.²¹

²¹L. Bernier & al « Pratique du récit de vie : retour sur l'artiste et l'oeuvre à faire. » Cahiers de recherche sociologique, 5 (2), 1987, pp41-42

À côté de ces deux niveaux d'analyse, le récit de vie présente aussi trois ordres de réalités que j'aurai la volonté de déceler. Premièrement, il y a la « réalité historico-empirique », il s'agira de présenter le parcours biographique, vécu et agi par le sujet. Il permettra de se concentrer sur la succession de situations et sur les événements présents au long du parcours. Par la suite, nous retrouvons la « réalité psychique et sémantique », qui constitue ce que le sujet connaît et pense rétrospectivement de son parcours. Cette dimension n'est pas perceptible directement. Pour finir, nous retrouvons la réalité « discursive » qui découle du dialogue issu de l'entretien. Il s'agira de voir ce que l'enquêté a révélé à l'enquêteur à un moment donné définit dans le temps et dans l'espace.²²

Pour réaliser les entretiens, il est nécessaire de constituer au préalable un guide d'entretien qui va permettre d'orienter et de relancer ce dernier si cela s'avère opportun. L'entretien biographique va donner une direction pour ensuite laisser toute liberté à l'enquêté. Ce point est uniquement valable pour les entretiens réalisés par mes soins, les entretiens écoutés via l'A.M.O. ont été réalisés à la suite de l'élaboration de leurs propres questions.

Dans mon cas, il s'agira d'élaborer différents champs que je désire traiter. Ci-dessous, voici un résumé des différents thèmes et exemples de questions relatives à ceux-ci posés lors de l'entretien. La formulation pouvait varier en fonction des interviewés, mais le fond restait identique.

Thèmes	Questions relatives
Le vécu en général	- Pouvez-vous me raconter les étapes importantes dans votre vie depuis votre naissance jusqu'à aujourd'hui ? (Brise-glace) - Quels ont été les événements clés qui ont amené un comportement délinquant ?
Le passage en institution	- Avez-vous été suivi par un Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) et/ou par un Juge ?

²²D. Bertaux, op cit. 10

Les relations/soutiens lors du parcours	- Vous êtes-vous senti aider-épauler lors de votre parcours ? - Avez-vous rencontré des personnes qui vous ont donné l'envie de changer ?
La stigmatisation de délinquant	- Vous êtes-vous senti stigmatisé comme mineur délinquant ; A partir de quand et jusque quand ? - Comment avez-vous vécu ce stigmatisme ?
La sortie de la délinquance et les perspectives d'avenir	- Est-ce que plus jeune, vous imaginiez vous en sortir et être là où vous êtes aujourd'hui ? - À partir de quel moment avez-vous décidé qu'il en serait autrement, cela s'est-il fait de manière progressive ou pas ? • Quels en ont été les éléments décisifs ? • À partir de là, que s'est-il passé pour vous, quelle direction a pris votre vie ? - Quels sont vos projets d'avenir ?

Comme mentionné plus haut, je suis consciente que les questions posées ne traitent pas exclusivement de la sortie de la délinquance et de la réinsertion sociale, mais il me semble opportun pour comprendre la sortie, de faire état du vécu de l'individu et de son passé. De plus, la volonté de se concentrer sur la réinsertion sociale est venue au fil du mémoire, après la réalisation des entretiens.

Pour finir, dans le cadre de ces discussions j'ai pu interroger de nombreux domaines de vie chez les individus. Une première question « brise-glace » va être posée pour permettre d'engager de manière très vaste le récit de vie, dans mon cas il s'agissait de : « Pouvez-vous me raconter les étapes importantes de votre vie depuis votre naissance jusqu'à

aujourd'hui ? ». À la suite de cette dernière, ils m'ont par exemple tous fait la description du contexte familial, permettant de comprendre certains points de la trajectoire et aussi, plus subjectivement les relations qu'ils entretiennent avec leurs milieux. Par la suite, des questions plus précises sont posées afin de percevoir l'engagement et les spécificités du parcours.²³ À cet effet, la question des institutions se pose également afin de rendre compte, en partie, de l'impact de celles-ci sur les individus et leur réinsertion. Certaines réponses ont déjà été mentionnées à la suite du premier point donc je ne suis pas revenue par après sur ces sujets. Ces questions et réponses correspondantes seront détaillées plus tard lors de l'analyse verticale de mes données.

Dans la suite de ce travail, nous allons dans un premier temps nous consacrer à la partie théorique de ce mémoire. Nous nous baserons sur deux modèles : synchronique et diachronique qui seront tous les deux analysés sous trois niveaux : micro, méso et macro. Ces points seront sans cesse mis en relations et il ne sera pas question de les différencier de manière claire, car ils sont à prendre comme un ensemble qui intervient à tout moment dans le parcours.

Par après, nous retrouverons la partie empirique qui aura une volonté dans un premier temps individuelle et par la suite comparative des parcours de vie, via notamment l'analyse d'entretien par récit de vie. De même nous prendrons en compte trois ordres de réalités qui sont : historico-empirique, la réalité psychique sémantique et pour finir discursive. L'analyse transversale, et donc des résultats, sera aussi articulée avec les données théoriques.

²³C. Dubar et S. Nicourd, « Les biographies en sociologie », Collection repères, sociologie. Éditions La Découverte, Paris, numéro 684, 2017, pp81-84

CHAPITRE 2 : POSITION DU PROBLÈME

2.1. Analyse critique de la littérature

Marwan Mohammed nous démontre dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé *Les sorties de la délinquance* que trois questions régissent la délinquance dans nos sociétés. Nous retrouvons des questionnements sur l'origine de cette délinquance, sur l'ampleur des infractions et sur les opportunités pour la combattre.

Au fil des lectures et des repères théoriques, nous allons faire un état des connaissances sur le sujet de la délinquance, entre autres juvénile, et sa sortie. Il sera question dans un premier temps de rendre compte de la possibilité de prérequis à la délinquance, par la suite, nous tenterons de démontrer ce qui fait que nous entrons dans la délinquance et la persistance dans ce milieu. Pour finir, il sera question, et c'est ce point qui constitue le cœur de ce mémoire, de mettre en lumière l'existence de déterminant à la sortie de la délinquance dans le but de favoriser une réintégration sociale.

2.1.1. Existe-t-il des prérequis à la délinquance ?

Nous allons tenter dans cette partie d'analyser différents angles d'approches de la délinquance afin de déceler si cela peut avoir un impact sur l'émergence de celle-ci et par la même occasion, sur sa persistance. À cet effet, nous prendrons, l'âge, le sexe, le milieu de vie, l'intelligence et les variables sociocognitives comme facteurs.

Au départ, certains auteurs comme Lombroso témoignent d'un déterminisme biologique à la délinquance. Pour eux, les personnes qui le deviennent y étaient présumées. Lombroso analyse des cerveaux et en arrive à la conclusion qu'en fonction de la forme de ceux-ci, certains sont plus disposés que d'autres à devenir des délinquants²⁴. Cette théorie fut réfutée, car des personnes ayant les traits cervicaux analysés n'étaient pas délinquants et à l'inverse certains ne présentaient aucune lésion.

Par ailleurs, en 2002, Michel Born rompt avec l'idée du déterminisme biologique et avance dans son article « Continuité de la délinquance entre l'adolescence et l'âge adulte » que des travaux de psychologie développementale témoignent que l'adolescence se traduit par une quête d'identité, une recherche d'autonomie, des

²⁴C.Lombroso « Criminal Man », G.P Putnam's sons, New York, London, The Knickerbocker Press, 1911

désaccords familiaux et personnels ... Les jeunes qui se sentant démunis, pourraient commettre des délits pour manifester des tiraillements auxquels ils sont soumis, dans l'optique de tester les limites morales et sociales qu'ils retrouvent dans la société.²⁵

Les phénomènes de catégorisations ne sont pas nouveaux et jouent un rôle important dans notre société. À un âge où nous évoluons et devenons adultes, les jeunes peuvent se retrouver un peu perdus, car leurs manières d'être changent autant sur le plan physique que mental. À ce stade, nous intériorisons beaucoup plus certaines caractéristiques que nous attribue la société.

2.1.1.1.L'âge - Individu

De nombreuses études ont été menées afin de rendre compte du lien qui existe entre l'âge et la délinquance. À cet effet, la plupart des auteurs s'accordent pour dire que le lien entre les deux est bien présent.

Dans un premier temps, nous pouvons voir qu'en fonction de l'âge, les faits commis varient.

Entre 1 et 5 ans, nous retrouvons essentiellement des colères, vols dans la maison, bagarres entre frères et sœurs. Entre 6 et 12 ans, les enfants vont acquérir différents comportements sociaux et ils vont tester l'obéissance. Par la suite, vers 13 - 18 ans, c'est là que nous retrouvons la majorité des comportements délinquants avec des formes de rébellions généralisées et l'adoption de conduite antisociale. Vers 18-20 ans, nous remarquons une augmentation dans la gravité des faits, de la détention et le début de la carrière délinquante. Par après, entre 20 et 30 ans, les activités commencent à cesser et les débuts dans la délinquance sont peu fréquents. Pour finir, à partir de 30 ans, nous retrouvons un éloignement de la délinquance.²⁶

De même, pour ce qui est du moment propice à la délinquance, Leblanc remarque que le pourcentage de délinquants diminue un an après la scolarité obligatoire et vers 25 ans

²⁵M. Born op cit 4

²⁶Angel Sanchez Rodriguez, Cours de "Psicologia criminal y de la delincuencia", 2020, Université de Salamanque, Espagne basé sur le Manuel: R.Illescas, S., y V.Garrido Genovés, "Diferencias individuales y aprendizaje" Capítulo 8, Principios de Criminología. 4º Edición. Valencia : Tirant lo Blanch, 2013.

pour les adultes. Il émet l'hypothèse d'une variation cyclique dans la prévalence à la délinquance. Les analyses montrent une montée des infractions jusqu'à 15 ans pour redescendre par la suite et revenir lorsque la personne est jeune adulte. Cependant cette seconde vague est de moindre intensité. L'étape entre 19 et 21 ans peut s'expliquer par des délinquances d'occasion et de transition, ainsi que pour les individus ayant séjourné en prison, cela peut représenter le retour de la délinquance.

En général, les études criminologiques se basent sur une explication de déterminisme infantile, en partant de l'idée qu'une fois à l'âge adulte, il est nécessaire de questionner l'enfance de celui-ci pour tenter de comprendre son comportement.

Néanmoins, Sampson et Laud reconnaissent le lien entre l'âge et la délinquance, mais ils réfutent l'idée que les expériences dans l'enfance suffisent à expliquer le parcours délinquant à l'âge adulte et que cette théorie soit universelle.

Ils ont vu cela dans l'autre sens en partant de l'enfance et en regardant l'évolution de ces derniers. À cet effet, ils ont pu se rendre compte que la plupart des enfants avec des comportements antisociaux cessent ceux-ci à l'âge adulte. Il est donc important de questionner l'angle d'approche des théories, car ce n'est pas parce que dans la majorité des cas la délinquance des adultes peut s'expliquer en partie par les expériences dans l'enfance, que tous les enfants qui présentent des traits de délinquance continuent ces comportements à l'âge adulte.²⁷

Kazemian et Farrington confirment dans leur étude qu'un présupposé avéré de nos jours est le lien entre l'âge et la délinquance. Les différentes recherches ont montré que le pic de la délinquance se situait vers la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte pour par la suite baisser graduellement. Même si une théorie expliquant les causes est plus compliquée à formuler, de nombreux auteurs se sont penchés sur la question, mais aucun n'est arrivé à une explication universelle. Pour certains, les facteurs qui expliquent la provenance sont identiques à ceux qui expliquent l'abandon, pour d'autres ils diffèrent et dans ce cas nous parlerons de « causalité asymétrique ».²⁸

²⁷ R. J. Sampson et J. H. Laud "Théorie du parcours de vie et étude à long terme des parcours délinquants.", in M. Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, pp20-21

²⁸ L. Kazemian et D. P. Farrington « Recherches sur les sorties de la délinquance : Quelques limites et questions non résolues », in M. Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, p61

De même, la plupart des auteurs rencontrés lors des analyses s'accordent sur ce lien et les explications qui y sont liées seront développées plus loin.

Dans cette optique d'analyse, McNeill nous fait part d'une de ses études sur l'âge approximatif d'arrêt de la délinquance chez les multirécidivistes, et ce en fonction du suivi dont ils ont bénéficié et tout en regardant l'âge d'entrée dans la délinquance en fonction des profils. Nous pouvons voir ici que l'âge constitue plus un facteur qu'un prérequis.

Dans le graphique ci-dessous, à la verticale nous retrouvons le nombre de délits commis et à l'horizontale, l'âge de la personne. Nous pouvons voir qu'en général la personne commence à commettre des faits vers l'âge de 8 ans pour augmenter jusqu'à environ 18 ans et se stabiliser jusqu'à 25 ans.

FIGURE 2. — CARRIÈRE DÉLINQUANTE D'UN MULTIRÉCIDIVISTE

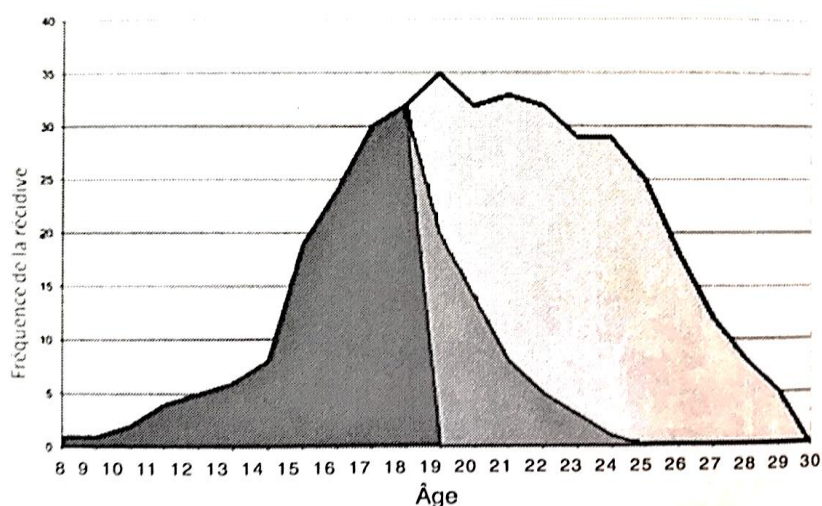


Tableau : F.McNeill, "Probation et sortie de la délinquance : qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui est équitable », in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories,méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012p262

Ensuite nous retrouvons à l'intérieur de ce graphique l'effet d'un éventuel suivi des services de probation. Dans l'idéal, si ce dernier fonctionne parfaitement, nous nous situons dans la zone la plus foncée et le délinquant arrête de commettre des faits vers 18-19 ans.

Dans la réalité, nous nous rapprochons néanmoins plus de la zone intermédiaire (grise). Le jeune arrête la délinquance vers 25 ans, cependant la courbe des faits diminue très rapidement après 18 ans grâce à une prise en charge menée en parallèle.

Pour finir, la zone la plus claire représente les individus qui ne bénéficient d'aucune prise en charge durant leur parcours délinquant.

Fabien Truong a aussi la volonté dans son livre de nous parler de l'importance de l'âge dans les cités comme un véritable signe de démarcation et de situation sociale dans le quartier, nous retrouvons des appellations comme « petit », « grand », « ancien » pour départager la population dans ce milieu. Les « anciens » du quartier ont pour mission implicite de « contrôler » ces jeunes pour qu'ils ne propagent pas une mauvaise image d'eux au sein de la population.

2.1.1.2. Le sexe ²⁹

De nombreuses études s'accordent sur le fait que les femmes commettent moins de délits que les hommes. En général une personne délinquante sur 5 est une femme.

Néanmoins nous ne retrouvons pas d'explications universelles pour expliquer cette différence. Plusieurs présupposés existent afin de donner une explication à celle-ci.

En premier lieu, nous pouvons trouver une explication biologique-psychologique. À cet effet nous rencontrons par exemple William Thomas qui nous dit que les femmes ont uniquement un instinct maternel qui fait qu'elles ne savent pas commettre d'actes délinquants et que celles qui passent à l'acte sont celles qui en sont démunies.

D'après Paul Julius Möbius, les femmes n'ont pas les capacités intellectuelles pour commettre des actes délinquants, elles sont considérées comme biologiquement inférieures et incapables de commettre de tels faits. Sigmund Freud avance la théorie que les femmes commettent des délits, car elles sont restées au premier stade développemental en ayant la volonté de devenir un homme et que comme protestation au fait d'être une femme et pas un homme, elles vont passer à l'acte. Par ailleurs, Valérie et John Cowie et Elliot Slater remettent la cause sur le chromosome Y en disant que l'explication serait hormonale.

²⁹Angel Sanchez Rodriguez, op cit. 19

Nous trouvons aussi une différence dans l'apprentissage, Edwin Shuterland explique que les femmes ont moins d'opportunités d'apprendre le comportement délinquant, car elles s'occupent plus de leurs familles et bénéficient d'un meilleur contrôle social.

Pour finir, Darrell Steffensmeier et Emilie Allan nous font remarquer qu'il existe cinq facteurs sociaux qui peuvent influencer cette différence entre les sexes. Tout d'abord nous avons les normes de genre. Ensuite nous retrouvons le développement moral, où les femmes ont davantage une figure de soin, d'éducation, de maternage... Par après, nous retrouvons le contrôle social comme chez Shuterland. Il y a l'idée également que la femme possède moins de forces physiques pour commettre certains délits. Pour finir, intervient le fait que les femmes ne veulent pas prendre de risque par rapport à leurs capacités de reproduction.

2.1.1.3.Milieu – Société - Structure sociale

Nous nous baserons dans cette partie sur une étude réalisée par Eleanor et Sheldon Glueck ainsi que Sampson et Laub qui élaborent une théorie dans laquelle ils affirment que le lien entre les individus et la société joue un rôle dans le déterminisme à la délinquance. À cet effet, ils ont trouvé certains points communs avec la théorie classique du contrôle de Hirschi. Ils partent du fait qu'en entrant dans l'âge adulte, l'individu va être confronté à de nouvelles institutions de contrôle social et c'est sur ce point-là que la théorie va se baser en regardant l'âge et les contrôles sociaux auxquels les sujets font face. Pour ce faire, ils s'étaient principalement centrés sur : le mode d'éducation des parents, l'attachement de l'enfant à ces parents, à l'école, les pairs à l'adolescence, mais aussi la stabilité du ménage, le service militaire, la situation professionnelle à l'âge adulte, etc. Un lien a été établi entre tous ces facteurs et l'âge.³⁰

D'un point de vue géographique, les grandes villes et les quartiers en périphérie deviennent au fur et à mesure du temps des quartiers d'immigrés et/ou d'enfants de ceux-ci. Le simple fait de vivre dans ces quartiers diminue les chances de survie et de s'en sortir. Truong précise que « la police et la prison réglementent la vie sociale. La faiblesse de l'espérance de vie y semble aussi ancrée que le droit de porter une arme sur soi est inaliénable »³¹ ou encore qu'« il faut apprendre à grandir avec le sentiment d'être enfermé

³⁰R. J.Sampson et J. H.Laud op cit.20

³¹F. Truong : "Loyautés radicales, l'islam et les "mauvais garçons" de la nation". Éditions de la découverte, Paris, 2017, pp. 29-30.

dehors »³². Cela nous montre bien toutes les difficultés rencontrées dans ce milieu et qui transforment le rapport aux normes.

Dans leurs quartiers, nous pouvons penser d'un point de vue extérieur que tout se sait tout le temps, mais il s'agit en réalité d'un réseau de rumeur. Un des présupposés de ces milieux est de rester au contraire discret sur ces agissements, seul un petit cercle peut être au courant, il est important de sauvegarder les apparences, garder la face, donner le change sans trop se mettre en avant. Au moment où la personne se vante ou que les faits commis sont révélés au grand jour, cela peut se voir comme une trahison.

À cet effet, Truong mentionne qu'à la suite de ces analyses et entretiens, il lui a été témoigné qu'il est plus simple de travailler seul pour ne pas se faire repérer, mais à un moment cela devient presque impossible et il est nécessaire de faire appel à d'autres personnes. Il nous informe d'ailleurs sur les 4 qualités principales du coéquipier idéal, nous retrouvons une personne qui a des : compétences techniques, capacités à défendre le groupe (contre les forces de l'ordre et les autres bandes), de la discrétion (savoir tenir un secret) et pour finir de la loyauté.

Cette loyauté dans un groupe reste présente même si le groupe se dissout. Il est difficile de sortir d'une bande et de cesser ces activités, mais une fois que cela a lieu, les membres restent à tout jamais liés, Truong démontre via ces entretiens que si un des membres du groupe rencontre un jour un problème, les autres seront toujours là pour lui, par loyauté. Il en est de même pour le secret. Entre groupe il n'est pas question de s'y soumettre, mais rien ne doit sortir jusqu'à ce que l'acte soit commis. La renommée d'un groupe a toute autant d'importance que le gain qui ressort de leurs actes, même si ces deux points sont concurrents dans la survie de leurs affaires, car si nous connaissons leur penchant pour la délinquance, ils seront plus souvent mis en porte à faux des faits.

Comme mentionné par Truong : « Honorer ses dettes et savoir garder un secret permettent d'intégrer une équipe... et d'en sortir. »³³

Nous retrouvons aussi tout un point sur les dettes que les uns et les autres se doivent. En effet, les dettes régissent les interactions dans ce milieu. Il est presque impossible de s'en

³²Ibidem

³³Ibidem, p70

sortir si nous devons toujours quelque chose à quelqu'un. Avant d'avoir la volonté de s'extraire du milieu délinquant, il faudra d'abord s'assurer que nous ne devons plus rien à personne et que nous pouvons repartir de zéro.

Truong cite Karl Marx qui parle de classe en soi et de classe pour soi, là où Hoggart parlera de « Eux » et « Nous », nous retrouvons une idée dans cette continuité qui est le chacun pour soi de classe présente dans les classes populaires. Il y a toute une institution de valeurs de ces classes derrière ce concept, cela permet d'envisager un certain rapport au monde et de mesurer ce qui vaut vraiment la peine. Ce terme régit tout une manière d'agir dans ces classes populaires, chacun sait ce qu'il a à faire et ce qu'il doit faire et que c'est une survie à chaque instant.

2.1.1.4.L'intelligence

Pour ce qui est de l'intelligence comme prérequis, Gardner nous montre qu'il en existe plusieurs formes et chaque individu est plus doué pour une ou l'autre de celles-ci. Par après, certains auteurs comme Hernstein et Murray manifestent que les personnes moins intelligentes en général, commettent plus de délits, car elles ne sont pas capables de se conformer à la norme. Sur cette même idée, Shwartz et al. étudient le coefficient intellectuel des jeunes en Finlande et ils en concluent que les enfants qui ont un coefficient plus bas auront plus de probabilité d'avoir un comportement antisocial, de commettre des délits plus violents et plus variés, ils contrôlent moins leurs impulsions. Néanmoins, Henggler émet une nuance sur le fait qu'il s'accorde avec les autres auteurs, mais ajoute que pour certains faits, il est nécessaire d'avoir une intelligence assez développée (comme pour la délinquance en col blanc avec les fraudes fiscales ou encore pour certaines stratégies de vols).³⁴

³⁴Angel Sanchez Rodriguez, op cit.19

a. L'importance de l'école

Truong démontre dans son ouvrage, toute l'utilité liée à l'école et par là l'éducation qui a une place assez importante dans le parcours des jeunes. Il n'est pas tant question ici de s'y présenter, mais plutôt que le fait d'obtenir un diplôme qui est une fierté pour ces jeunes qui sont souvent sous-évalués dans leurs capacités. Leurs parcours de vie leur laissent parfois présager cette impossibilité d'y arriver aux vues des conditions. Ils doivent se battre d'autant plus pour être considérés comme les « autres ». Bien que le regret de la part des élèves soit présent, l'échec est assez violent et direct pour ceux qui en font l'expérience. Il peut briser des espoirs d'avenir. L'échec scolaire est d'ailleurs souvent tu dans les familles. Truong mentionne que la réussite est comme un « badge de dignité », un moyen de se faire respecter et de montrer sa valeur, prouver aux autres qu'ils sont capables d'y arriver malgré leurs chances perçues comme plus faibles.

Les enfants vont via des actes délinquants, comme le vol ou le deal ou encore en utilisant les codes de la rue pendant les heures de cours, aller chercher la réussite et une forme de reconnaissance qu'ils n'ont pas eues à l'école. Ce processus de revalorisation sera commenté dans le point suivant.

Pour finir, au travers de ces conduites, l'objectif d'avoir un emploi s'efface de plus en plus et la délinquance augmente.

2.1.1.5. Variables sociocognitives

Les variables sociocognitives se basent sur quatre dimensions qui amènent chacune des théories explicatives de la délinquance³⁵. Premièrement, nous avons l'auto-estime. À cet effet, nous retrouvons des auteurs comme Cohen et Toch pour qui les conduites antisociales sont une cause d'auto-estime basse et la violence va venir combler un sentiment de pouvoir et va rétablir une autovalorisation qui avait été détériorée. Nous retrouvons Reckless qui développe la théorie de la contention. Il nous dit que les individus font face à des pressions criminogènes internes (tensions, frustrations...) et externes (pauvreté, discriminations...) et qu'ils doivent combattre ces pressions sinon ils ont plus de chance de sombrer dans la délinquance.

³⁵Ibidem

Deuxièmement, nous avons toute la question du développement moral où nous retrouvons par exemple Kohlberg qui témoigne qu'il existe trois niveaux chez les individus : préconventionnel (valeurs et normes), conventionnel (conformité sociale) et postconventionnel (coutume et règle, Droit de l'Homme). Kohlberg nous dit que chaque individu passe par ces différents niveaux en instaurant différents idéaux. Pour lui, la délinquance a lieu lors du passage du préconventionnel au conventionnel. Cependant, cette théorie a été remise en question à la suite de la constatation de contre-exemples.

Troisièmement, nous retrouvons les compétences psychosociales des individus comme les habilités interpersonnelles, les caractéristiques liées à la conduite de l'individu et l'empathie. Tous ces points pouvant amener à la délinquance s'ils sont mis à mal chez l'individu.

Quatrièmement, nous retrouvons tout le système de valeurs propre aux individus, avec par exemple Ball et Rokeach qui démontrent que les sujets les plus violents ont tendance à porter plus d'importance à avoir des vies passionnantes, un amour mature et être imaginatif. De même, qu'une importance moindre est portée aux relations sociales, au monde de paix et à avoir une vie commode.³⁶

Ensuite, Kazemina et Farrington mentionnent plusieurs chercheurs comme Evans, Cullen, Burton, Dunaway et Bunson qui se sont rendus compte que lorsque nous partons des présupposés cognitifs au regard des liens sociaux et que nous ajoutons la maîtrise de soi comme variable, les effets de ces liens sociaux (valeurs des relations, situation amoureuse, appartenance à une communauté religieuse, ébauche professionnelle) s'affaiblissent. Néanmoins une critique a été faite dans le sens où il est nécessaire de reproduire ces études sur des échantillons différents, car les résultats peuvent changer en fonction des personnes sélectionnées.

Dans cette même idée, Mischkowitzs et LeBlanc, repris par Kazemian et Farrington, vont reprendre l'effet papillon ou théorie du chaos pour montrer que l'interaction entre la maîtrise de soi, le contrôle social et la délinquance peut amener à ce chaos si la personne commet régulièrement des faits et a peu de ressource dans les variables précitées.

Les recherches dans ce domaine sur les facteurs pouvant amener la délinquance, appelés « propension cognitive » à la délinquance n'ont pas trouvé de consensus général au cours

³⁶Ibidem

des différentes études réalisées, nous pouvons seulement nous accorder sur le fait que la maîtrise de soi, la propension à commettre des délits et la délinquance jouent un rôle. Pour ce qui est de la faible maîtrise de soi, nous retrouvons deux facteurs qui l'influencent assez fortement qui sont l'impulsivité et la recherche du risque, bien que réduire à ces deux points n'est pas correct. Il est nécessaire dès lors de prendre d'autres variables en compte.

Par après, il est important de différencier ce qui cause la délinquance et ce qui en résulte. Il ne faut pas confondre les deux, car cela induirait en erreur l'analyse sur les déterminants et les facteurs d'arrêts de la délinquance. À cet effet, il est parfois difficile de rendre compte de quels facteurs étaient présents en premier en fonction de la situation du sujet et de l'abandon de la délinquance, notamment car les variations cognitives et situationnelles sont indépendantes et peuvent avoir lieu en même temps. C'est à cause de cela qu'il est difficile d'émettre un ordre séquentiel aux faits. Par exemple, il peut être difficile de déceler si le manque d'attachement paternel a causé la délinquance ou si c'est la délinquance qui a influencé cette baisse d'attachement.³⁷

Dans les études menées sur ce qui a trait au délit sexuel ainsi que sur l'aide cognitivo-comportementale, nous pouvons trouver certaines explications des actes délinquants et des prédispositions cognitives qu'il serait intéressant d'intégrer dans les études et explications plus générales en criminologie. Dans ce cadre-là, nous retrouvons essentiellement : la pensée concrète, qui se traduit par la faible faculté de raisonnement abstrait, la rigidité cognitive où la personne ne cherche pas à comprendre. Ensuite nous avons l'externalité qui comprend les « attitudes déterministes envers les événements de la vie »³⁸, de faibles compétences cognitives en matière de résolution des conflits, l'égoïsme marqué par un manque d'empathie ainsi qu'un système de valeurs centré sur soi et pour finir un manque de sens critique par rapport à soi et aux autres.

Pour finir, après avoir fait état des différents déterminismes éventuels à la délinquance, nous allons désormais nous centrer sur l'effet de ces points et le passage en tant que tel à la déviance. Dans les points qui seront développés, les variables présentées ici (âge, sexe, milieu, intelligence, variable sociocognitive) s'imbriquent dans l'ensemble des théories, même si elles ne sont pas développées comme telles.

³⁷L.Kazemian et D.P.Farrington pp72-75 op cit p20

³⁸ Ibidem. p77

2.1.2. Comment devenons-nous délinquants ?

Cette partie sera consacrée à l'étude de plusieurs théories venant expliquer l'entrée dans la carrière de délinquant. À ce jour, nous ne retrouvons pas de consensus sur une définition unique de la délinquance. Kazemian et Farrington reprennent plusieurs auteurs qui se sont penchés sur la question et nous en offrent différentes visions. À cet effet nous retrouvons par exemple Meisenhelder pour qui cela est « le retrait effectif d'un schéma de comportement délictueux développé auparavant et reconnu comme tel de manière subjective »³⁹. Par après, nous avons Uggen et Kruttschnitt qui reprennent l'abandon des comportements transgressifs en stipulant qu'il s'agit d'une étape du délinquant au non-délinquant où l'individu reste dans ce dernier stade.

Nous pouvons voir dans le tableau ci-dessous d'autres définitions qui se basent notamment sur plusieurs définitions de la délinquance en reprenant l'idée que la personne n'est plus délinquante lorsqu'elle se trouve dans les situations énoncées. Il rend compte de la complexité de s'accorder sur une description unique, notamment car les critères d'évaluation varient en fonction des données utilisées et des moments choisis dans les études. Tout ceci exprime la nécessité de trouver un consensus afin de pouvoir étendre la définition et permettre une généralisation pour espérer mieux comprendre et par là, mieux prédire l'abandon.

³⁹Ibidem p64

TABLEAU I. – DÉFINITIONS OPÉRATIONNELLES DU CONCEPT DE SORTIE DE LA DÉLINQUANCE DANS LES ÉTUDES PASSÉES

Étude	Définition
Farrington et Hawkins [1991]	Condamnation à l'âge de 21 ans, mais pas entre 21 et 32 ans
Farrington et Wikström [1994]	Temps écoulé entre l'âge au moment du dernier délit enregistré et 25 ans
Haggard <i>et al.</i> [2001]	Aucune nouvelle condamnation pendant (au moins) les 10 années précédant la période de suivi
Kruttschnitt <i>et al.</i> [2000]	Absence d'enregistrement d'un nouveau délit ou d'un non-respect des conditions de mise à l'épreuve pendant 2 ans
Laub et Sampson [2003]	Absence d'arrestation (suivi jusqu'à l'âge de 70 ans)
Loeber <i>et al.</i> [1991]	Absence de délit pendant une période de moins d'un an
Maruna [2001]	Personnes s'étant définies comme <i>multirécidivistes de longue date</i> qui ont affirmé qu'elles ne commettraient plus de délits, et comptent au moins <i>un an sans délit</i>
Maruna <i>et al.</i> [2002]	Absence de nouvelle condamnation pendant 10 ans après la sortie de prison
Mischkowitz [1994]	Dernière condamnation avant l'âge de 31 ans et absence de nouvelle condamnation ou incarcération pendant au moins 10 ans
Pezzin [1995]	Personnes ayant déclaré qu'elles avaient commis des délits par le passé, mais n'ayant déclaré aucun revenu d'origine délictuelle en 1979
Sampson et Laub [1993]	Délinquants juvéniles n'ayant pas été arrêtés à l'âge adulte
Shover et Thompson [1992]	Aucune arrestation au cours des 36 mois suivant la sortie de prison
Uggen et Kruttschnitt [1998]	Sortie de comportements délictuels : <i>absence de déclaration de revenus illicites par la personne elle-même</i> pendant une période de suivi de trois ans Sortie officielle : aucune arrestation au cours d'une période de suivi de 3 ans
Warr [1998]	Personnes n'ayant fait état d'aucun délit au cours de l'année écoulée

Tableau : L.Kazemian et D.P.Farrington « Recherches sur les sorties de la délinquance : Quelques limites et questions non résolues », in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories,méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, p66

Par après, nous retrouvons un autre auteur, Leblanc qui reprend 7 concepts pour mettre en lumière le ressort criminel de ces jeunes : la précocité qui représente l'âge du premier délit, la fréquence de commission de ceux-ci, ainsi que leurs variétés. La gravité des délits et la durée sur laquelle s'étend l'activité criminelle. La séquence que représente la progression des faits dans le sens de leur gravité et pour finir la violence, qui comprend le nombre de délits contre les personnes. Il va analyser chaque carrière, détaillée dans le point suivant, au regard de ces sept points.⁴⁰

⁴⁰M. Leblanc, p90-91. Op cit p 7

2.1.2.1. Théorie de la désignation : Les carrières délinquantes et stigmates

a. Les carrières délinquantes

De nombreux auteurs ont exploité ce concept de carrière comme un processus qui conduit un individu à devenir délinquant : Sellin, Sutherland, Becker, Goffman ...

Le mot carrière se définit, comme nous l'avons déjà mentionné d'« une activité humaine qui présente des étapes, une progression. »⁴¹ La notion de progression est importante pour pouvoir parler de carrière. Becker entend cela comme l'accommodation à notre environnement. Si nous sommes dans un environnement qui est confronté à la criminalité, nous aurons tendance à nous conformer aux manières d'être et de faire de ce milieu.⁴²

Nous développerons ici, plus en détail, le concept de carrière vu par Becker. Dans son livre *Outsiders*, il va faire tout un développement de comment devenons-nous déviant. Il va analyser deux groupes considérés comme déviant à son époque : les musiciens de Jazz et les fumeurs de Marijuana. Il a observé que les mécanismes pour être catégorisés comme déviant sont les mêmes dans les deux cas.

Nous relevons quatre étapes⁴³⁴⁴ : premièrement, la personne va commettre un fait qualifié d'infraction ou alors un acte qui est en décalage avec les normes présentes dans la société dont l'individu fait partie. Il y a une idée d'engagement de ce dernier et la personne peut aller chercher dans la déviance quelque chose qu'elle n'a pas en restant dans la norme.

Deuxièmement, il va passer d'une activité qui lui était occasionnelle à une expérience régulière. Nous allons retrouver une forme d'apprentissage de comment devenir un délinquant, un bon criminel.

Troisièmement, nous retrouvons l'idée d'être pris et publiquement désigné comme déviant, étape assez importante, car c'est à ce moment-là qu'aux yeux de tous, l'individu va être catégorisé et ressentir le stigmate. Il risque d'être arrêté par la police et d'être puni pour les faits commis. Ce point comporte des aspects négatifs, mais il est néanmoins essentiel dans le processus. Cette étape trouve aussi des explications dans le concept

⁴¹Ibidem p.79-99.

⁴²Ibidem

⁴³H.S. Becker, "Outsider", The free press, A division of macmillan PublishingCo., Inc, NewYork. 1963

⁴⁴P.Collart, op cit. p 3

Bourdieuisme repris par Truong, d'« d'imaginaire homologué ». Ce concept se définit comme « des représentations sociales qui, à force d'être partagées, produisent leurs effets sur des corps et des esprits qui, progressivement, s'y conforment, quand bien même ils cherchent à s'y opposer. »⁴⁵

Pour finir, nous retrouvons le fait de rentrer dans un groupe déviant organisé. Lorsque nous sommes reconnus comme déviant, nous allons être perçus comme faisant partie d'un groupe. Par exemple, nous sommes fumeurs de marijuana et cela va faciliter l'entrée dans un groupe organisé de fumeur.

Fillieule précise que l'analyse des carrières doit se faire au niveau individuel, bien que le processus soit dans la majorité des cas le même, il est intéressant de voir la réaction de chaque individu face à ces différents « passages ». Se réduire à l'analyse individuelle n'est néanmoins pas suffisant et il sera question de prendre en compte le contexte culturel et politique dans lequel la personne se trouve ainsi que les groupes dans lesquels les transformations ont lieu.

Nous retrouvons aussi Fillieule qui se base sur Becker qui lui-même reprend Everett Hughes pour définir la notion de carrière. Ils prennent en compte deux dimensions : la « dimension objective, une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa dimension subjective, une carrière est faite de changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive. »⁴⁶

Dans son article, Fillieule se base sur la trajectoire du militant, mais nous pouvons y faire des liens avec la délinquance. Il est nécessaire de comprendre l'interprétation qu'ont les individus de l'action sociale dans le cas du militantisme. Ce point peut être utile dans le cas de la délinquance afin de percevoir le sens que donnent les individus à leurs actions. Cela peut se faire afin de donner suite à tous les événements qui ont lieu durant la carrière délinquante, de même que l'identité de l'individu est sujette à certains changements au cours de la carrière. Il sera donc intéressant de voir aux

⁴⁵ Fabien Truong : p163, op cit p 23

⁴⁶O.Fillieule, "Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement", Revue française de science politique, /1-2, vol. 51,2001 pp. 199-215.

différentes étapes comment il se situe. Nous allons d'ailleurs voir dans le point suivant que l'entrée dans la délinquance peut se faire en deux phases.

b. *La déviation primaire et secondaire*

Maruna et LeBel se basent sur les travaux de Edwin Lemert afin de rendre compte de son étude. Lemert a développé et conceptualisé deux stades de l'origine et du développement de la délinquance.

Dans un premier temps, l'individu se retrouvera dans la première phase qui constitue, la déviation primaire, il s'agit de la prise de contact avec la délinquance, lorsque les faits ne sont pas encore « trop graves ». Celle-ci peut apparaître à la suite de différentes causes (mort d'un proche, sentiment d'infériorité, etc.) qui peuvent varier en fonction du type de délinquance. Par la suite, la deuxième phase est la déviation secondaire : à ce moment-là, la délinquance fait partie de la personnalité de l'individu, de son « moi ». Le moment d'apparition de cette seconde déviance a lieu quand le sujet commence à utiliser son comportement déviant ou un rôle fondé sur celui-ci « comme moyen de défense, d'attaque, ou d'adaptation en réponse aux problèmes flagrants ou masqués créés par la réaction de la société à ce comportement »⁴⁷. Cette analyse permet de différencier les causes initiales et les causes provenant de la délinquance proprement dite. La transformation identitaire de l'individu va se faire suite au stigmate que la société a sur lui et finalement il se verra comme la société le perçoit, il sera convaincu d'être ce stigmate.

c. *L'effet pygmalion*

En se basant sur les présupposés de l'interactionnisme symbolique et de la théorie de l'étiquetage, Shadd Maruna et Thomas P. LeBel ont développé toute une théorie de la persistance et de l'abandon de la délinquance qui peut jouer dans la carrière délinquante.

Dans la théorie de l'étiquetage, nous pouvons voir que les individus auront tendance à intérioriser le statut que leur donne la société et à se comporter comme tel. La personne aura tendance à se conformer à l'identité qui lui est attribuée via un processus de stigmatisation. Cela découle de la prophétie autoréalisatrice développée par Merton et vient aussi emprunter certaines visions de la théorie de l'effet pygmalion développée par

⁴⁷S. Maruna et T.P. LeBel, « Approche socio psychologique des sorties de la délinquance », in M. Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012 p52

Rosenthal. L'effet pygmalion désigne l'impact que notre entourage peut avoir sur nous et qui par la suite va déterminer notre manière d'agir. Maruna et LeBel définissent l'effet Pygmalion en se basant sur une expérience réalisée avec un professeur : « Les effets Pygmalion désignent l'influence de la foi de l'instituteur en les capacités d'un(e) élève sur les opinions que celui/celle-ci a de lui/elle-même et, partant, l'impact sur ces résultats scolaires. Lorsque l'on fait croire aux maîtres que leurs élèves peuvent accomplir de grandes choses, les élèves se mettent à le croire et leurs résultats viennent confirmer cet optimisme. »⁴⁸ L'idée qui en ressort est que nous allons attribuer à l'individu de hautes performances de telle manière à se conformer à cette espérance et produire les résultats en lien avec ceux accordés au départ.

À l'inverse de l'effet de pygmalion, nous retrouvons celui de Golem. Cet effet est repris en psychologie avec l'idée que « les jeunes sont stigmatisés et convaincus par le discours ambiant qu'ils sont des laissés-pour-compte ou des délinquants, au nom de la discipline et de la « réforme » ». ⁴⁹ Ce concept agit dans le sens inverse de l'effet Pygmalion, dans le sens où les jeunes sont dotés de caractéristiques négatives et donc ils auront tendance à émettre un comportement plus négatif et de rejet.

Pour conclure ce point, Kazemian et Farrington questionnent le principe de carrière en mentionnant l'utilité de considérer tout le chemin parcouru par l'individu comme un processus qui court tout au long de sa vie et non comme des moments figés dans le temps. Ils notent aussi que les analyses sont à faire pendant que l'individu est dans le processus de sortie, ce que nous ne retrouvons pas dans le concept de carrière. Néanmoins, certains points ne sont pas à bannir non plus de cette perspective, car les notions présentes dans cette manière de voir les choses sont utiles pour mettre en évidence certaines modifications qui sous-tendent l'abandon (fréquence, gravité ...) et permettent d'expliquer en partie la délinquance.

⁴⁸Ibidem p49

⁴⁹Ibidem p52

2.1.2.2. Les sous-cultures déviantes

Les sous-cultures déviantes émanent également de la théorie de la déviance. Cohen nous dit dans son livre *Délinquent Boys* que la délinquance chez les mineurs apparaît pour donner suite à trois présupposés : « 1. La signification accordée aux actes déviants se manifeste dans l'interaction. 2. elle peut varier avec les conceptions que les membres d'un groupe social ont à propos de l'infraction, de celui qui s'y adonne et de la manière dont il le fait. 3. des conceptions de ce type s'élaborent dans le cadre de « sous-cultures » qui se constituent pour répondre aux contraintes spécifiques que l'ordre social fait peser sur chacun de ces groupes. »⁵⁰. Cohen précise que lorsqu'un groupe d'individus partage un même système de valeurs, des normes vont en découler. Cela va permettre au groupe de s'accorder sur leurs manières d'être et va coordonner leurs actions.

De plus, pour Cohen, les sous-cultures délinquantes sont *non utilitaires*, il n'y a pas de but spécifique. Ensuite, elles sont *malintentionnées*, l'objectif des faits commis est de nuire et de faire du mal, nous retrouvons une idée de défi à accomplir. Pour finir, elles sont *négatives* dans le sens où elles vont à l'encontre des normes véhiculées dans notre société. Ces trois points régissent aussi les manières d'agir des individus et il en conclut que « la sous-culture délinquante tire ses normes de la culture globale, mais en inverse le sens. La conduite du délinquant est normale, par rapport aux principes de sa sous-culture, précisément parce qu'elle est anormale selon les normes de la culture globale. »⁵¹

Fillieule développe l'idée que nous appartenons à différent « sous-mondes sociaux » dans lesquels nous rencontrons différentes interactions et vivons diverses expériences qui vont définir qui nous sommes, ce processus résulte d'un apprentissage social ou nous nous définissons en fonction de notre milieu et des personnes que nous rencontrons.

Les bandes peuvent par exemple être considérées comme ces sous-mondes sociaux à l'intérieur desquels nous retrouvons un système de valeurs spécifiques.

⁵⁰A.Ogien. (dir) « IV. Les sous-cultures déviantes », *Sociologie de la déviance* Presses Universitaires de France, 2012, pp. 137-148.p138

⁵¹Ibidem .p139

2.1.2.3.L'association différentielle

Nous retrouvons derrière ce concept d'association différentielle tout ce processus d'apprentissage que nous avons déjà évoqué précédemment avec le concept de carrière et que nous pouvons retrouver dans les sous-cultures déviantes. Sutherland est le premier à évoquer cette notion d'apprentissage. Pour lui, « le comportement criminel est appris dans l'interaction avec d'autres personnes par un processus de communication »⁵² et il précise que ce processus a lieu au sein d'un petit groupe de personnes.

De même « Lorsque le comportement criminel est appris, cet apprentissage inclus : a) l'acquisition de techniques de commission de l'infraction, qui sont parfois rudimentaires et parfois très compliquées ; b) l'adoption de certains types de motifs, de mobiles, de rationalisations et d'attitudes. c) L'orientation spécifique des motifs et des mobiles est apprise à partir de la définition favorable ou défavorable des codes légaux. d) Un individu devient criminel lorsque les interprétations défavorables au respect de la loi l'emportent sur les interprétations favorables. e) Les associations différentielles peuvent varier quant à la fréquence, la durée, l'antériorité et l'intensité. f) Le processus d'apprentissage du comportement criminel par association avec des modèles criminels ou anti criminels met en jeu les mêmes mécanismes que ceux qui sont impliqués dans tout autre apprentissage. g) Tandis que le comportement criminel est l'expression d'un ensemble de besoins et de valeurs, il ne s'explique pas par ces besoins et ces valeurs puisque le comportement non criminel est l'expression des mêmes besoins et des mêmes valeurs. »⁵³

Nous entendons à travers tout ce système que notre comportement sera la résultante d'une interprétation faite en fonction de la réaction que nous donne l'autre par rapport à un comportement précédent et pouvant être vu dans ce cas comme déviant. Il en va de même que nos agissements dépendent de la manière dont les choses nous ont été apprises. Par exemple, si dans notre cadre familial ou social, le vol est vu comme une pratique « normale » et fait partie du quotidien, les membres appartenant à cette communauté auront également tendance à considérer cela comme « normal » et ne verront aucun mal à reproduire ces faits. Ils vont avoir tendance à se regrouper dans des sous-cultures de

⁵²E. Sutherland et D. Cressay in A.Ogien. « II. L'association différentielle », *Sociologie de la déviance*. Sous la direction de Ogien Albert. Presses Universitaires de France, 2012, pp. 125

⁵³Ibidem.

personnes « mise à l'écart », comme expliquées ci-dessus et c'est là que nous rencontrons ce "cercle vicieux" lié à la délinquance.

En conclusion à ce chapitre, à la suite de ces différentes théories de la déviance, nous pouvons identifier quelques clés permettant d'expliquer le commencement et le maintien de comportements déviants. Nous retrouvons essentiellement les notions d'apprentissage, de carrière, de valeurs partagées et de catégorisation comme déterminants de la pérennisation de la délinquance. Après avoir fait état de l'origine et de la persistance, nous allons dorénavant nous centrer sur ce qui se rapporte plus directement à la problématique de ce mémoire et nous allons tenter de démontrer les déterminants à la sortie de la délinquance.

2.1.3. La sortie de la délinquance

Nous allons dans cette partie développer les situations où les personnes sortent de la délinquance et le processus qui en découle.

Marwan Mohammed démontre que pendant longtemps, il y a plus eu une idée de contenir les groupes identifiés comme à risque ou délinquants, plutôt que de tenter de les réinsérer. L'étude de la sortie de la délinquance commence réellement aux alentours des années 1980-90.

Nous nous rendons compte qu'une grande majorité des personnes qui se lance dans la délinquance finit par l'abandonner, quel que soit le temps que cela prend. La sortie est considérée comme un élément important de la carrière.⁵⁴

Dans cette idée, Kazemian et Farrington reprennent Burnett qui émet une opinion sur l'ambiguïté liée à la sortie de la délinquance en annonçant que « l'abandon de la délinquance est un processus supposant changements d'avis, indécisions, compromis et rechutes »⁵⁵. Montrant qu'il ne s'agit pas d'un moment unique. Certains auteurs mettent un point d'attention au fait que l'arrêt constitue aussi un processus et n'est pas immédiat, c'est à cet effet que l'étude sur le long terme est nécessaire.

Pour donner suite à cela, ils mettent en évidence l'existence de deux manières d'envisager la sortie de la délinquance selon deux modèles. D'une part, nous retrouvons le modèle

⁵⁴ S. Farral "brève histoire de la recherche sur la fin des carrières délinquantes", in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories,méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, pp16

⁵⁵L.Kazemian et D.P.Farrington p68 op cit. p20

dichotomique – statique, dans ce cas l'arrêt est vu comme un moment précis et ne tient pas compte des changements d'intervalle dans la répétition des actes délinquants ou de l'avancée vers l'abandon. L'arrêt est vu comme un moment unique et brutal. En outre, la fréquence, la gravité et la durée des aspects de la carrière de l'individu ne sont pas pris en compte. D'autre part, et c'est ce vers quoi tendent les chercheurs depuis plusieurs années, nous avons le modèle dynamique qui perçoit l'abandon comme un processus en évaluant les différents passages dont l'individu fait face. Ce modèle offre une meilleure clairvoyance dans la démarche de sortie.

Après l'étude de deux modèles de sortie, Kazemian et Farrington se basent sur une autre analyse qui a été faite par Uggen et Kruttschnitt sur deux types d'arrêts. Nous retrouvons dans un premier cas l'arrêt de la délinquance autodéclarée, cela témoigne de la transition entre le moment où il y a la commission de délits autodéclarés (il s'agit des comportements déviants commis par l'individu qu'ils aient ou non fait l'objet de dénonciation) à la non-commission de ceux-ci. Dans l'autre cas, nous avons l'arrêt officiel qui se caractérise par l'absence officielle d'actes délinquants (en termes d'arrestations et de condamnations). En général, les recherches sur l'abandon définitif sont plus portées sur le deuxième cas. Les résultats des études sur l'arrêt officiel sont plus à voir en fonction de la réaction sociale liée aux faits officiels tels que décrits dans le système juridique. Un point à prendre en compte est aussi que les personnes qui commettent des délits vont soit admettre leurs culpabilités et avoir la volonté de se faire pardonner, soit se positionner en tant que victimes et trouver un autre coupable. La posture utilisée peut influencer la position des magistrats qui seront plus cléments envers les personnes qui assument la responsabilité de leurs actes.

L'avancée sur les recherches dans ce domaine a permis de rendre compte de nombreux points, néanmoins, à la vue de la complexité du sujet, les études comparatives entre les différents auteurs sont encore nécessaires afin de rendre compte de toutes les composantes. Nous pouvons espérer un jour trouver un consensus sur les prédéterminants à la sortie et l'aide à fournir après un passage à l'acte ou en prévention de ceux-ci.

2.1.3.1. Le désengagement et la désistance

Les éléments présentés ci-dessous, pourraient représenter certains déterminants qui dans un premier temps contribueraient à la sortie et par la suite, indirectement ou non favoriseraient la réintégration sociale. Par désistance, nous entendrons ici la définition de Joanna Shapland et Anthony Bottoms qui la définissent comme étant « le processus par lequel une personne cesse de commettre des infractions pénales ; à l'instar d'autres chercheurs, nous avons constaté qu'il s'agit souvent d'un processus progressif et inégal »⁵⁶. Pour ce qui est du désengagement, il s'agira davantage d'une question de conscience où « une distanciation individuelle à l'égard de ses propres représentations et comportements antérieurs »⁵⁷ sera opérée, comme l'entend Xavier de Larminat. Au travers de ces deux termes, nous nous intéresserons aux modalités d'abandon de la délinquance et aux facteurs qui peuvent favoriser ou freiner les trajectoires de sortie.

a. L'importance d'une personne tierce tout en restant acteur du changement

En premier lieu, nous allons considérer l'autre pour favoriser la sortie. À cet effet, Vaughan démontre qu'au fur et à mesure que l'individu envisage la sortie, le social va entrer en jeu en considérant « l'Autre » comme faisant partie de son l'identité. Néanmoins, en reprenant McNeil, il apporte certaines précisions dans le sens où il insiste sur le fait que tant que l'acteur (lui-même décideur de son changement) ne se considère pas personnellement comme tel, il lui sera difficile de combattre les pressions structurelles criminogènes auxquels il fait face. Cette identité d'acteur se fait, souvent lorsqu'une personne tierce (souvent partenaire ou conjoint) attribue une autre identité que celle de délinquant et via cela, lui offre un nouvel avenir, même si ce dernier ne l'envisageait pas auparavant.

Dans cette démarche Shadd Maruna et Thomas P. Lebel nous disent que l'abandon de la délinquance peut supposer des changements radicaux de pensée, de croyance et de

⁵⁶ J. Shapland et A. Bottoms. « 4. Délinquance, victimisations et désistance : parcours de vie de jeunes hommes adultes suivis dans le cadre d'une étude sur les sorties de délinquance à Sheffield [11](#) », Alice Gaïa éd., *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*. Médecine & Hygiène, 2019, pp. 97.

⁵⁷X. de Larminat. « Les configurations du désengagement délinquant au carrefour des dispositions, des interactions et des institutions », Alice Gaïa éd., *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*. Médecine & Hygiène, 2019, pp. 19.

conscience en soi. Ils ont élaboré une théorie qui se prénomme « théorie du miroir ». Ils se sont rendu compte que découlaient de la sortie de la délinquance différents changements chez l'individu. Nous pouvons voir d'une part qu'ils sont d'ordre social (Acquisition d'un emploi, mariage, naissance...) et d'autre part nous retrouvons des changements cognitifs et identitaires (confiance en soi, espoir, regret, honte...). Cette théorie est engagée dans la perspective de l'interactionnisme symbolique et de l'étiquetage. Il est aussi mentionné qu'une étape du processus de sortie serait que dans une relation, l'autre soit convaincu que le changement est possible.⁵⁸

Pour donner suite à ce qui a été relevé ci-dessus, Maruna et Lebel insistent sur le fait qu'il est important d'être acteur de son propre changement. Bien que ce point n'ait pas été relevé dès le départ des recherches sur le sujet, avec le temps il a été démontré que les tournants présents dans la vie des individus dépendent aussi de la personne qui le vit. Il y a les notions de motivation, de propension au changement et d'interprétation qui entrent en jeu dans ce cas. Nous retrouvons à cet effet différents points, tels que le fait de porter attention à l'autre, une adhésion aux valeurs de la société, une facilité pour les rapports sociaux, d'une introspection sur soi et sur notre sens dans la vie.

Pour finir, il est nécessaire d'articuler tout un réseau de changements externes et internes pour pouvoir comprendre l'abandon, tout comme les facteurs subjectifs liés à nos choix personnels et les facteurs sociaux, plus objectif et en lien avec les modifications de notre réseau social. La question n'est pas de savoir quel facteur vient en premier, mais de les voir comme un ensemble qui fonctionne en corrélation. Cependant en prenant ce présupposé, nous ne retrouvons pas d'explications sur ce qui amène le changement. Dans une autre approche, d'autres auteurs vont amener une spécificité dans cette décision de changement, comme nous allons le voir ci-après.

⁵⁸S.Maruna et T.P. LeBel, p44 op cit. p33

b. L'abandon primaire et secondaire

Tout comme nous avons la déviance primaire et secondaire développée plus haut, nous retrouvons ici l'abandon primaire et secondaire développé par Maruna et Lebel.

L'abandon primaire est considéré comme toutes les interruptions de commission de délit dans la carrière délinquante, mais aucune transformation n'a lieu en ce qui s'agit de la conscience de soi. Ces arrêts peuvent être nombreux, il est donc difficile d'en prendre compte pour étudier de manière plus approfondie la sortie de la délinquance. En ce qui concerne l'abandon secondaire, nous retrouvons d'une part l'abandon des actes délinquants comme dans le premier cas, mais celui-ci est en plus suivi d'une transformation identitaire, la personne va adopter un nouveau rôle et sortir de celui qu'elle avait en tant que délinquant. Plusieurs études montrent que c'est cette modification du « moi » qui permet à long terme de sortir de la délinquance.

En reprenant le stade primaire de l'abandon de Maruna, Vaughan nous dit que les réactions affectives du sortant à la suite du contact avec son ou sa conjointe sont des traits à prendre en compte et que cela constitue la « poussée » vers la sortie. Pour passer au stade secondaire, Vaughan nous dit qu'une introspection sera nécessaire pour donner suite à toutes ces émotions ressenties et que ce sera au sujet de décider, aux vues de son passé et de son futur, s'il désire persister dans cette voie de rédemption. Il va pouvoir mesurer et comparer par rapport à son passé ses devoirs et désirs pour évaluer ce qui est le mieux pour lui. C'est cette distanciation vis-à-vis de ces devoirs passés qui vont déterminer le passage au second stade de l'abandon.

Une idée développée dans l'ouvrage de Maruna et LeBel est l'importance de l'effet Pygmalion, expliqué précédemment, nous pouvons voir que la théorie de l'étiquetage n'est pas tout à fait à bannir dans l'explication de la sortie de la délinquance. À cet effet, il développe la vision du « miroir » par rapport à la société. Cela s'explique par le fait que si lors de l'abandon primaire, l'individu a été reconnu comme étant dans une phase de réinsertion ou en cours de, cela lui sera renvoyé et pourrait jouer un rôle dans le processus de désétiquetage. Il serait plus susceptible de lui-même croire à son changement et d'y arriver.

De nombreuses études ont été menées au fur et à mesure du temps et dans divers domaines pour rendre compte de cet effet Pygmalion. À cet effet, une réserve est tout de même à

faire, car il n'était pas toujours question dans ces études et échantillons d'individus en récidive ou de passage de délinquant à non-délinquant, même si l'effet escompté dans ces analyses est le même, peu importe le profil des personnes étudiées.

En conclusion à leur chapitre, Shadd Maruna et Thomas P. LeBel notifient notamment que toute cette analyse sur l'étiquetage est une condition nécessaire, mais non suffisante de l'explication de la sortie et de l'abandon de la délinquance.

c. Le système juridique comme possible déterminant

Nous allons désormais analyser une autre sphère où la résilience va être possible. Maruna et LeBel nous témoignent pour donner suite à leurs études qu'une fois qu'un individu est pris dans le système juridique, il sera plus vite catégorisé comme délinquant. Il est difficile de sortir de cette image et même s'ils arrivent à passer au-dessus, les chances de récidive restent plus présentes lorsque la justice et la prison font partie de leur parcours. Pour les personnes qui ne se sont pas senties stigmatisées, les chances de récidives sont plus faibles. Dans cette même idée, McNeill reprend le concept de sortie de la délinquance secondaire, expliqué ci-dessus, en montrant que c'est à la suite de cela que le délinquant va arriver à redorer son image et à retirer l'étiquette attribuée par les services juridiques de « délinquant ». De même, il mentionne également que si l'individu n'a été que partiellement en contact avec la justice, cela n'aura aucun effet sur l'identité de délinquant qu'il ressent et dans ce cas cette identité peut être moins ancrée.

Par ailleurs, un autre point avancé dans le processus de désétiquetage est qu'il est plus judicieux de faire des retours sur la personnalité générale de l'individu plutôt que sur ses actions qui ne sont qu'éphémères. Dans cette optique, la valorisation sera plus grande si lors d'une bonne action, nous valorisons la personne et pas simplement son comportement. Pour finir, si cette constatation vient d'instance publique reconnue ou même de celles qui ont contribué à la dégradation, l'impact sera d'autant plus important que si la reconnaissance d'élévation de statut vient des proches.

d. Les sorties religieuses dans le processus de désengagement

Marwan Mohamed dans son analyse des bandes nous montre que dans certains cas, en fonction de la religion, et notamment musulmane, la pratique de la foi va réorganiser les journées avec par exemple les prières, rituels, ... De même, les personnes étudiées vont renouer avec toutes les lectures au travers des livres de culte. Ce penchant vers la religion sera aussi appuyé par d'autres, familles ou membre de la communauté. Les moments de pratiques religieuses vont venir se substituer aux pratiques des bandes.

Truong nous informe aussi dans son livre que dans le Coran il est mentionné toute une série de conduites qu'il est nécessaire d'adopter pour devenir un « bon musulman ». Lorsque les personnes lisent le Coran, elles vont tenter de se rapprocher le plus possible de cette figure en récoltant des points pour chaque bonne action réalisée. À cette fin, la reconversion dans la religion de l'islam sera accompagnée de cette envie d'être un « bon musulman », même si la personne n'est pas musulmane de base, il sera question de faire de bonnes actions. Truong laisse paraître une ressemblance avec la figure du bon élève qui essaiera d'avoir de bonnes notes pour acquérir ou garder ce statut.

e. Retrait d'un gang : La sortie de délinquance en groupe

Pour expliquer la sortie de délinquance en groupe, qui est assez complexe, David Pyrooz et Scott H. Decker se sont basés sur la théorie du « parcours de vie » qui analyse la vie des personnes et les changements qui y ont lieu dans les différents domaines (social, familial, professionnel, santé...). Les variables prises en compte dans leur étude sont présentes dans un tableau (voir annexe 1).

Ils reprennent notamment, Cronin qui a réalisé une étude sur la sortie des groupes terroristes où il enregistre 8 changements qui peuvent jouer un rôle dans l'abandon du groupe. Nous retrouvons : « La perte d'un dirigeant, l'échec de la transmission à la génération suivante, la réalisation des objectifs, la migration des membres vers une organisation licite, la perte du soutien populaire, la répression ou le passage à la criminalité ou à une insurrection ouverte. »⁵⁹ Tous ces points amènent l'individu à changer de manière de vie.

⁵⁹D.Pyrooz et S.H. Decker. « Motifs et modalités de retrait d'un gang. » in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories,méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, p163

Les études sur les sorties des bandes sont peu nombreuses, cependant, elles ne sont pas inexistantes et l'une d'entre elles, menée par Decker et Lauritsen a montré que l'abandon des bandes pouvait se faire sous forme d'un processus ou alors de manière inattendue, cela faisant rappel à la perspective du parcours de vie ainsi qu'à la sortie en "tirant un trait" ou alors au « processus développemental ». Dans le premier cas, cela implique que la personne coupe les liens avec la bande à laquelle elle était rattachée, cela est assez difficile quand la bande est en lien avec le quartier. Dans le second cas, plus processuel, nous retrouvons le fait que l'individu va au fur et mesure se désintéresser et ne plus être en accord avec les idéaux de la bande. Il va partir de tout ce milieu en se consacrant à des activités plus conventionnelles.

Toujours dans leur étude et selon les pensées les plus répandues, nous retrouvons une série des motifs justifiant la sortie d'une bande, comme, le fait de se faire battre au sein de la bande, le décès de la mère de l'intéressé ou encore de l'intéressé en question. De même, dans les faits, les personnes interrogées parlent plus de menaces et d'insultes que de véritable mise à tabac de la part de la bande.

Dans leur étude, Pyrooz et Decker se sont rendu compte que lorsque le sortant continuait d'être en contact avec la bande dont il faisait partie, il était plus exposé aux représailles. Ils ont la volonté de faire une distinction entre les motifs de départ en comparant les sortants dits de « répulsions » qui sont ceux partis par lassitude avec la manière d'être des bandes et les sortants « d'attractions » qui ont dû quitter le milieu à la suite de l'acquisition de nouvelles responsabilités familiales ou liées à un emploi ou encore après d'autres « tournants » (voir point suivant pour les tournants). De même au niveau des modalités d'arrêt, nous pouvons voir une différence entre les « sortants circonstanciels » qui ont été victimes de violence et les « non circonstanciels » qui sont partis sans accros. L'étude a mené à la conclusion que dans la majorité des cas, les personnes suivaient plus une sortie par répulsion et ne subissait pas de violence. Néanmoins, les autres cas existent et ne sont pas à négliger.

La sortie d'un groupe va aussi dépendre de la bande même, nous pouvons distinguer des groupes où la force sociale est assez élevée avec la présence forte d'une hiérarchie, de règles et de pression sur les membres assez importantes et à côté de cela, nous retrouvons aussi des bandes où toutes ces tensions sont un peu moins présentes et où la sortie est plus facile, car les liens internes sont moins formels. Néanmoins, des liens affectifs peuvent toujours persister avec certains membres des bandes même après la sortie.

Pyrooz et Decker ont la volonté de nous montrer que le processus des bandes suit le même schéma que la perspective du parcours de vie en suivant le processus : survenue, persistance, retrait dans les événements. Cependant, les deux auteurs insistent sur le fait que bien que le processus paraisse similaire, cela n'explique pas les motifs et modalités de sortie des bandes et peu d'études ont été réalisées sur le sujet. Un lien est malgré tout attribué à trois facteurs pouvant jouer un rôle dans la sortie : La commission des délits, la participation au sein de la bande et pour finir les liens qui rassemblent l'individu à cette bande.

Les auteurs insistent également sur le fait que sortir d'une bande n'est pas égale à l'arrêt de la délinquance. Les individus peuvent persister dans la délinquance même s'ils ne font plus partie du groupe, il sera question d'approfondir cette sortie et de ne pas s'arrêter à ce point. Bien qu'une diminution des faits soit quand même escomptée à la suite de la sortie, l'arrêt de la délinquance va pouvoir aussi dépendre des liens persistants avec la bande et de l'impact de la sortie.

Mohammed nous montre que certaines sorties résultent « d'éloignements contraints ». Cela peut être dû à différentes causes telles que la distanciation géographique prolongée (due à un déménagement ou un enfermement), où nous avons aussi les situations où la personne risque des représailles en retournant dans la bande. Dans la même idée, il y a les « ruptures » qui sont assez radicales et apparaissent souvent à la suite d'une maladie ou du décès de l'intéressé ou d'un de ses proches, comme déjà mentionné. Pour finir, le dernier schéma de sortie constitue la distanciation progressive par tâtonnement qui est plus imprévisible et lente, mais c'est celle qui a le plus d'effet sur la durée. L'individu va se diriger vers un mode de vie plus conventionnel, comme l'exprimaient Pyrooz et Decker. Le temps passé au travail ou dans une association plus traditionnelle sera le temps que l'individu ne passera pas en bande. C'est ce schéma qui est le plus souvent représenté et que nous allons développer ci-dessous.

- Les sorties des bandes par tâtonnement

À court terme, cette manière de percevoir les choses exprime la sortie de la bande et à long terme, l'arrêt de la délinquance. Mohammed reprend ce point et le représente en trois étapes qui expriment une continuité bien que des interruptions ou des allers-retours restent possibles.⁶⁰

La première étape est la « *conscientisation* », c'est le moment où l'individu va prendre la décision de changer ; cette étape peut être très longue et sera souvent accompagnée de soutien externe assez informel. Ce moment est un antécédent à l'action. À partir de là, la conscientisation de l'individu devient concrète et n'est plus au stade des « belles paroles » profanées aux institutions pour « avoir la paix ». C'est un peu comme un déclic après plusieurs moments de réflexion sur soi et ses volontés futures. Une fois que cette étape est réalisée, l'individu va avoir la volonté de vite passer à l'action pour ne plus retomber dans les aléas du milieu.

À la suite, nous retrouvons la phase de « *mobilisation des désistements* ». Cette étape est assez fragile, car la personne va aller vers l'inconnu en tentant de mettre en place des choses pour s'en sortir. Elle sera confrontée à des situations qu'elle ne connaît pas en quittant le confort que lui donnait la bande et son milieu, elle sera perdue. La persistance dans cette phase et le processus de sortie restent incertains : il y a des risques de revivre des « rituels de dégradation » qui peuvent être un frein dans le processus.

Le vécu de ce moment peut s'avérer très différent en fonction des sortants, mais il joue un rôle clé. C'est une période entre deux où les individus ont un pied encore dans la bande et un autre vers une nouvelle vie. Cependant, ce processus n'est pas simple et pour sortir, le cheminement se verra sujet à différents arrêts, fragilités, échecs, réussites ... mais tous n'arriveront pas à s'en sortir, les sorties effectives ne sont pas certaines et plusieurs d'entre elles se verront avortées.

Pour finir, il y a l'étape de la « *pérennisation* ». À ce moment-là, l'individu se range dans son nouveau style de vie, il va se reconstruire autour de nouveaux réseaux, idéaux, valeurs... il va reprendre foi en l'avenir. La volonté de changement va prendre forme, bien que des doutes et des contraintes seront toujours présents, une voie de sortie est possible. Une distanciation à la rue et au milieu sera réalisée et la reconnaissance par soi

⁶⁰M.Mohammed (dir) « Les sorties de la délinquance : Théories,méthode, enquêtes » Paris, E. La Découverte, 2012, p189-190

et les autres d'une nouvelle identité a lieu. La personne sera encouragée par ses proches en dehors de toute la sphère liée aux bandes. Néanmoins, comme pour toutes les étapes, des retours sont possibles et une garantie de stabilité n'est jamais certaine à cent pourcent. Dans les cas où la persistance d'une vie saine se produit, cela est souvent dû à un emploi ou une situation matrimoniale durable.

Dans la continuité de ces étapes, Mohamed démontre que deux logiques influencent les sorties, en plus du temps et joue un rôle dans la réadaptation sociale. D'une part, nous avons *l'ouverture sociale* qui se caractérise par : « l'ensemble des expériences, des événements, des opportunités et des émotions qui modifient en profondeur le champ des possibles, le rapport au temps et au monde social des enquêtés. »⁶¹ Mohamed relève que l'ouverture sociale dont les individus sont témoins leur permet de se distancer de la dichotomie « eux » et « nous ». Au plus ils trouveront des liens forts en-dehors de la bande, au plus ils arriveront à s'en éloigner, remplaçant le nous de la bande par un nous à l'extérieur et limitant les oppositions entre les deux, comme facteurs à cet effet, nous pouvons retrouver par exemple, l'emploi, le couple ou encore la religion. Les priorités vont se déplacer en dehors de la bande.

D'un autre côté, nous identifions, *l'usure de la rue* qui « à l'inverse, renvoie aux épreuves négatives, contraignantes, moralement et physiquement fatigantes qu'implique nécessairement la participation aux bandes et à la rue déviante. »⁶² Ces deux logiques ne sont pas totalement inclusives, un individu va être en tension entre ces deux positions et les effets sur la sortie peuvent varier, pour certains, cela suffira et pour d'autres moins. Une des forces centrifuges qui rentrent aussi en jeu et notamment dans l'usure de la rue, est la prise de conscience de la culpabilité envers sa famille qui était enfouie dans les logiques de la bande. Les personnes ne négligeaient pas la souffrance occasionnée, mais elles n'éprouvaient aucun remords, une remise en question des relations avec leurs proches est réalisée. Avec cela, nous pouvons aussi retrouver tout ce qui est lié au stress, dettes, toxicomanie, qui vont amener l'usure.

⁶¹ M.Mohammed (dir) p192, op cit. p45

⁶²Ibidem

-L'âge et les bandes

Nous avons vu au fil des études que le lien entre l'âge et la délinquance est prouvé à de nombreuses reprises. Marwan Mohammed montre à nouveau ici que le fait de mûrir et de se disjoindre joue un rôle. En grandissant, les individus dans les bandes vont se mettre en retrait pour laisser la place aux plus jeunes et ils vont diminuer leur propension à commettre des faits, notamment lorsque les individus se voient attribuer des responsabilités telles que la parentalité ou un emploi. Un autre facteur est le fait de voir les « anciens » qui sont toujours dans ce milieu et qui ont mal fini : dépendance à l'alcool, problèmes de santé, dettes à n'en plus finir, perte de logements ...

Tout cela permet une remise en question et fait « alerte » auprès d'eux que l'urgence de choisir une autre voie de vie est présente. Nous pouvons aussi ajouter, le rang qu'occupe la personne, la dépendance, la motivation ou encore un événement traumatisant comme éléments jouant dans l'abandon. Avec le temps, les bandes vont subir des transmutations et les plus âgés auront tendance à se tourner vers des voies moins propices à la délinquance avec la maturité qui augmente, il y aura une tendance à l'individualisation.⁶³

M. Mohammed nous informe d'ailleurs qu'en Belgique, les personnes dans les bandes (notamment les plus connues) ont entre 14 et 20 ans, les sorties sont donc à envisager à partir de l'âge de 20 ans.

Pour conclure, dans tous les cas, le désengagement criminel va dépendre de l'individu et des opportunités de sortie qui vont s'offrir à lui. De plus la volonté d'une vie saine (point qui sera détaillé dans la partie suivante), sans crainte constante de se faire attraper, va influencer, même s'ils doivent gagner moins qu'en empruntant la voie criminelle. Comme dans les autres cas de figure, ce processus est toujours étayé de remise en question constante entre avantages et risques.

⁶³Ibidem, p184

2.1.3.2. La résilience

La résilience se construit en parallèle des concepts de désengagement et de désistance. Nous ne retrouvons pas une définition univoque du concept de résilience. À cet effet, nous le considérerons comme le définissent Egeland, Carslon et Sroufe (1993), Jourdan-Ionescu (2001), Werner et Johnson (1999) qui témoignent que la résilience est « un processus dynamique et complexe résultant de l'interaction de facteurs de protection et de facteurs de risque se situant sur les plans personnels, familiaux et environnementaux. Ces facteurs constitutionnels et environnementaux rendraient l'individu résilient, c'est-à-dire capable de récupérer face à des situations difficiles. »⁶⁴ Les facteurs qui amènent cette résilience pourraient être considérés comme des déterminants à la sortie de la délinquance.

Dans cette optique, Calverley et Farrall tentent de mettre en évidence que parfois, cela ne relève pas uniquement des individus et de leurs capacités, mais qu'il y a aussi la question des ressources mobilisables localement qui jouent, ces dernières n'étant pas toujours suffisantes pour permettre un changement⁶⁵. Nous allons solliciter ci-dessous les différentes variables pouvant témoigner de cette résilience.

a. La culpabilité comme facteur de changement

Le but de la réadaptation sociale est de donner la possibilité à une personne de se réaménager un mode de vie permettant d'acquérir des biens humains premiers sans porter atteinte à quelqu'un d'autre. Pour illustrer ce point et en reprenant l'importance d'une personne tierce, nous citerons Gaita, repris par Vaughan, qui nous dit que la honte et le remords peuvent être ressentis par des individus qui vont connaître une transformation intense à la suite d'une image d'amour et d'estime par autrui. En se rendant compte de leurs actes passés, ils pourront éprouver un certain malaise à recevoir l'amitié d'une tierce personne. Ils vont se rendre compte qu'ils éprouvent maintenant un certain attachement envers des personnes à qui ils ont précédemment causé du tort.⁶⁶ Giordano et al.

⁶⁴ B.Michallet. « Résilience : Perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques » E. Frontières, 2010, Volume 22, Numéro 1-2, automne 2009, p. 12

⁶⁵ A. Calverley et S. Farrall « Individu, famille et communauté : des sorties "ethnoculturelles" de la délinquance » », in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, p 154

⁶⁶ B. Vaughan, « Subjectivité, récit et abandon de la délinquance » in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, p106

réinterprètent cette idée d'opposition et d'identification. Une grande partie de la littérature à ce sujet nous démontre que le sortant est capable de se reconstruire un nouveau soi en délaissant ses actions commises en justifiant que son « soi » n'est plus le même. Dans ce sens, l'individu va reprendre une série d'événements actuels pour en recréer une entité qui ait du sens et que cela va permettre d'amener une distance entre la personne qui raconte les faits et ses faits passés. Les actes commis et le recul que l'agent a sur lui vont lui permettre de réévaluer son présent et son avenir. La personne va prendre conscience que son image de délinquant n'est plus en accord avec la personne qu'elle désire être.

En parallèle, Vaughan reprend une étude de Ward et Maruna qui traite du « Modèle de la vie saine » et qui se rapproche de l'explication de la sortie grâce au récit qui sera expliqué plus bas. Ce modèle postule que les délinquants ont des buts qu'ils désirent atteindre (relation amoureuse, créativité ...) et « que les délinquants peuvent « réécrire » leur vie avec l'aide des personnes qui comptent pour eux si l'on accorde suffisamment d'attention à leurs besoins et à la conscience qu'ils ont de leur identité et de leur qualité d'acteurs »⁶⁷ Ce point est à prendre en compte pour le personnel d'aide à la réinsertion qui a parfois tendance à le négliger.

Pour donner suite à cela, Ward et Gannon parlent du « Modèle de la vie saine » comme la capacité de l'individu à se questionner sur le sens de la vie en supposant qu'il en ait les moyens, compétences et capacités. C'est la personne via ses choix qui va pouvoir influencer son bien-être. Dans cette optique, il y a une négligence de l'apport social dans la sortie du délinquant.⁶⁸

À cet effet, il est nécessaire de se baser comme dit ci-dessus sur une image de vie saine en favorisant les points favorables à la sortie et en appuyant la faculté de l'individu à faire ses propres choix. Vaughan reprend le terme « in extenso » pour résumer tout ce processus. Il s'agit de « la mise au jour des biens premiers ou des obligations suprêmes qui gouvernent peut-être le récit d'une personne et lui procurent un sentiment de devoir. »⁶⁹ Pour permettre cela, l'individu va devoir prendre en compte les besoins de l'autre tout en faisant une introspection critique sur lui-même.

⁶⁷ Ibidem

⁶⁸ Ibidem, p107

⁶⁹ Ibidem

b. La prévention de la récidive et les freins à la sortie

Kazemian et Lebel ont recensé dans leur chapitre « Réinsertion et délinquance » que certains auteurs avaient identifié des facteurs pouvant constituer des freins à la sortie de la délinquance. Étudier ces freins peut permettre de cibler les sphères où il est important de travailler pour, par la suite, favoriser une réinsertion dans la société. Dans ce cadre-là, nous retrouvons : « Le tiraillement au sein de la famille, l'accumulation de dettes, les problèmes de logement, le manque de compétences professionnelles monnayables, les lois et politiques restreignant l'embauche des anciens détenus, un accès limité aux ressources éducatives et à la formation, le chômage, les problèmes de santé physique et psychique, et les problèmes de dépendance aux substances psychotropes »⁷⁰. Richard et Jones ont à la suite de cela souligné qu'en fonction du temps et de la dureté de la peine, l'oubli des conventions sociales pouvait aussi avoir eu lieu.

Par la suite, Truong va amener l'idée que le fait d'accepter son passé, de reconnaître ses échecs et de valoriser ses réussites aide la personne à mieux poursuivre son futur. Truong traduit cela par le « sens du chemin » et à l'inverse il parle de « l'impasse du cercle ». Dans ce dernier cas, les individus sont parfois incapables de faire une introspection de leur vie et ils restent figés au présent sans pouvoir envisager un futur. Dans ce cas-là, la réalisation d'actes délinquants est considérée comme une réussite et une transformation va se faire dans le sens que toute défaite sera vue comme un succès, comme par exemple les échecs scolaires. L'impasse du cercle représente ce cercle dans lequel l'individu va se concentrer et dont il sera difficile de sortir avec le temps. Nous penchons tous vers un de ces deux pôles.

Truong mentionne qu'un présupposé important au changement est que l'individu ait un minimum de confort matériel, affectif, moral et social. La personne doit se sentir en sécurité pour pouvoir se projeter dans le futur. Ce confort se voit néanmoins depuis quelques années entachées par le renforcement des inégalités.

Seiter et Kadela, également repris par Kazemina et Lebel, montrent que de nombreuses études ont été faites sur ce qui ne fonctionnait pas dans la réinsertion. Nous retrouvons à cet effet tout ce qui résulte plus de la répression et avec une visée plus punitive : cela n'a pas d'impact sur la sortie et peut même conduire à l'effet inverse que celui escompté.

⁷⁰ L.Kazemian et T. LeBel « Réinsertion et sorties de délinquance », in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories,méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012p235

- Importance des liens familiaux

Dans les facteurs repris pour déterminer la récidive et l'arrêt, nous avons dans un premier temps les facteurs familiaux.

Souvent en sortant de prison, si rien n'est mis en place, les individus vont retourner dans leur milieu et donc souvent, dans la délinquance. Kazemian et Lebel, insistent sur le fait qu'il est important de recréer des liens sociaux et familiaux à la sortie de prison, ceux-ci ayant souvent été mis à rude épreuve à la suite des actes délinquants. Tout ceci est souvent plus simple dans le cas où la famille est restée présente durant le temps d'incarcération, cependant dans les suivis nous retrouvons peu ce type de soutien. L'importance de ces liens, et surtout lorsqu'il s'agit du lien parent-enfant, est primordiale. Il s'agit de ne pas les négliger dans l'étude de la pérennisation de la sortie. Lorsque les liens familiaux sont forts lors de la sortie de prison, cela a un effet positif sur la personne et limite fortement la récidive.

- Le parcours professionnel

Dans un autre domaine, Kazemian et Lebel nous parlent aussi des obstacles liés au travail et de l'importance de trouver un emploi stable dans les 3 à 6 mois après la sortie pour augmenter les chances de réussite de celle-ci. Néanmoins, ils témoignent aussi des difficultés à trouver cet emploi pour donner suite à l'incarcération, car les personnes se retrouvent peu instruites et avec peu de compétences pour se lancer sur le marché du travail, ce qui constitue indirectement un obstacle. Les offres d'emplois se font rares à cause de la période passée hors du monde du travail et de la stigmatisation jouant dans le rejet.

À cet effet, les deux auteurs reprennent Travis qui fait remarquer le manque d'instruction et de préparation au marché du travail en prison. Ce point est souvent oublié par les autorités, mais il reste cependant bien présent. Le manque d'accès au travail va amener l'individu à gagner sa vie autrement en utilisant des filières déviantes et le manque d'argent va avoir des répercussions sur le logement. Tout ce cercle vicieux augmente les chances de récidive chez l'individu.

Il s'agit aussi pour Travis de ne pas avoir n'importe quel travail et que la qualité de celui-ci compte. Il doit permettre de se créer une certaine estime d'eux-mêmes et de faire valoir leurs compétences, de même qu'il doit leur permettre de leur procurer une situation assez stable pour ne pas reverser dans la délinquance. Pezzin également repris par Kazemian et

Lebel, nous fait remarquer qu'au plus l'individu reçoit d'argent en échange de son travail, au plus les chances de sortir sont élevées. De plus, lorsque ce travail est stable, il permet de créer de nouveaux liens sociaux et de se tourner vers des valeurs plus conventionnelles. D'ailleurs, lorsque des formations sont données durant l'incarcération, les détenus sont souvent plus enclins à trouver un emploi stable par la suite.

- Le milieu de vie

À la sortie, lorsqu'ils retournent dans un milieu aux ressources socio-économiques basses, les chances de récidive sont plus élevées. Ce phénomène de retour, pour l'ex-détenu, sur son milieu de vie est appelé « mobilisation coercitive » et Kubrin insiste sur le fait que si ce n'est pas pris en compte dans l'étude de la réinsertion, cela augmente fortement les chances d'échecs. Il précise qu'il est nécessaire de mettre des choses en place pour en parallèle, transformer aussi le quartier. À cet effet, nous retrouvons actuellement certaines actions de « modèle d'engagement citoyen de la justice réparatrice » qui travaille autant sur le quartier que sur l'individu.

- La sortie de prison et le passage à l'âge adulte

D'autres auteurs cités sont Byrnes, MacAllair et Shorter ; ils s'accordent avec les analyses ci-dessus et rendent compte de plusieurs points qui constituent des freins à la réinsertion pour les mineurs qui sortent de prison. Nous retrouvons principalement le: « Manque d'ouvertures en matière d'éducation, manque de possibilités de logement, compétences et niveau d'étude limités, appartenance à une bande organisée et tensions raciales correspondantes, identité marquée par l'institution, problèmes d'abus de psychotropes, problèmes de santé mentale, manque d'accompagnement et de modèles identificatoires dans l'environnement, obstacles législatifs limitant l'accès à l'éducation, aux aides financières et au logement social. »⁷¹ Lattimore mentionne que bien que dans l'ensemble les obstacles peuvent paraître similaires chez les majeurs et les mineurs, ces derniers doivent en plus de passer des murs en dehors surmonter le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Il est donc judicieux lors de l'étude de la réinsertion de prendre en compte l'âge et la situation de l'individu, car le jeune sera confronté en plus des obstacles de base à des modifications mentales, affectives et physiques liées à l'adolescence et l'entrée à l'âge adulte. Krisberg et Howell mentionnent également dans ce chapitre que le taux de

⁷¹ L.Kazemian et T. Lebel p 247, op cit p50

récidive est assez présent chez les jeunes et qu'ils sont souvent moins réceptifs aux différents dispositifs mis à leurs dispositions.

Il est inévitable que dans tout ce processus certains persistent dans la délinquance. À cet effet, il ressort des récits de vies récoltés par Sampson et Laud que les individus sont conscients des conséquences futures, mais que la procuration positive qui ressort des actes délinquants prime. Souvent ce type de personnes sont celles qui ont un besoin de domination avec comme vécu une expérience d'injustice avec le système juridique.⁷²

- La consommation de substances psychotropes

Lebel et Kazemian font état de la consommation de ces substances qui est un frein à la réinsertion, car les personnes étant sous influence perdent leur capacité de discernement pour prendre des décisions et sont plus sujet à l'agressivité. Sous influence, la personne a plus de mal à avoir recours à des choix plus rationnels. Longshore a d'ailleurs fait la constatation qu'une piètre estime de soi pouvait plus facilement conduire à la consommation. De plus, ils montrent que le fait d'être sous influence va favoriser le jugement, réduit l'accès à des événements à caractère social et affaiblit les consciences cognitives dû aux effets néfastes, surtout de l'alcool et ayant un impact négatif sur toutes les sphères de réinsertion. Il est opportun de continuer un traitement contre l'utilisation de ces substances en dehors de la prison, mais tous ne le font pas.⁷³

Pour les personnes qui avaient des problèmes de consommation avant leur entrée en prison, le traitement de la toxicomanie avant, pendant et après la transition entre la prison et "le monde extérieur" s'est avéré comme la méthode de réinsertion la plus efficace de réinsertion.

Pour finir, la majorité des études portaient sur ce point donc il serait intéressant d'analyser plus en profondeur les autres sphères afin de déceler d'autres points d'attention. Notamment, la prise en charge en dehors des murs pour d'autres facteurs peut constituer un réel propulseur pour les ex-détenus, comme dans la préparation et l'aide à la recherche d'emploi par exemple. Ces différents dispositifs vont accompagner les sortants dans leurs différentes démarches et même après pour assurer l'adaptation.

⁷²R. J.Sampson et J. H.Laud pp 30-37, op cit. 20

⁷³ L.Kazemian et T. LeBel op cit p50

c. Mise en place de suivis pour la réinsertion

La pratique de différentes techniques et suivis intensifs et/ou à visée cognitivo-comportementale, en prison et après la sortie, ont un réel effet sur la réussite de la réinsertion, comme nous le mentionne Lebel et Kazemian. Les différentes études menées à cet effet ont permis de rendre compte de ce qui fonctionne comme outil.

- Les communautés thérapeutiques

Une des techniques expliquées par Lebel et Kazemian et qui ont su faire leurs preuves est le fait d'avoir recours à la communauté thérapeutique. Elles ont lieu autant en milieu ouvert que fermé et ont pour but de développer une nouvelle identité chez l'individu en lui procurant une atmosphère positive pour l'aider dans ces changements de vie. La théorie utilisée dans ce processus est celle du « changement comportemental » qui se base sur : « le développement d'une identité prosociale, la confiance en soi, le respect d'autrui, la reconstruction des liens sociaux, la responsabilité de ses actes et de ses décisions et les compétences dans la résolution de problèmes. »⁷⁴ Ces communautés sont représentées par un « guide » et souvent d'anciens détenus pour qu'ensemble ils puissent discuter de leurs vécus, donner des pistes pour régler leurs problèmes et favoriser un maximum la réadaptation. À cet effet, les deux auteurs reprennent Maruna qui a fait la constatation que les personnes en voie de réinsertion étaient souvent plus tournées vers les autres en encourageant les plus jeunes dans la sortie. Ayant vécu le même processus, ils sont plus à même de faire passer des messages aux plus jeunes et de les accompagner dans leurs processus. Ils savent où se situent les risques et peuvent donc faire en sorte de les éviter ou du moins de les contrôler et ils peuvent aussi les orienter vers les instances leur permettant de faciliter la recherche d'emploi, ainsi que vers certains groupes de soutien dont ils ont fait partie. En témoignant de leur passé et en donnant de leurs temps pour aider les autres, les anciens délinquants deviennent la solution aux problèmes et plus le problème en tant que tel.

- Principe de traitement efficace

Un autre suivi est développé par Andrews et Bonta qui viennent nous parler dans le chapitre de Kazemian et Lebel du « principe de traitement efficace » basé sur le principe du risque, des besoins et de la réceptivité, comme méthode de réinsertion

⁷⁴Ibidem

développementale. Il sera question d'étudier les personnes avec un taux de récidive probable, voir important et de mettre un point d'attention aux possibles actes à venir et dans ce cadre de faire attention aux fréquentations, consommations, croyances ainsi qu'aux lacunes sociales et scolaires.

Pour finir, il s'agira aussi de contrôler la compatibilité du professionnel avec l'ex-détenu afin de favoriser le contact et le suivi. Le processus se fait de préférence dans l'environnement du sortant, en favorisant les renforcements positifs et en continuant la prise en charge la plus individualisée que possible, après la simple phase de traitement. De plus ils se basent sur des méthodes d'évaluation actuarielle pour déterminer le possible risque de récidive ; à cet effet, nous pouvons voir qu'aux États-Unis, l'outil le plus utilisé est le LSI-R (Level of Service Inventory - Revised), le barème va différencier les risques et les besoins en fonction des facteurs dynamiques (plus actuel, modifiable) et statiques (liés aux antécédents, qu'on ne peut plus modifier) qui interviennent dans la récidive. Le but de ces prises en charge est de mettre en relation les différents acteurs intervenants dans la réinsertion. Malheureusement, ces types de suivis sont moins courants que ce qu'ils devraient l'être.

- Intensive Aftercare Program (IAP)

Dans cette perspective, un programme a été mis en place pour les jeunes afin de tenter de limiter les impacts liés à la réinsertion. Il s'agit du Intensive Aftercare Program (IAP) organiser par l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, qui repose sur cinq présupposés :

- « Préparer les jeunes à des responsabilités et à des libertés progressivement plus importantes en milieu libre
- Faciliter les interactions entre les jeunes et l'extérieur et leur participation à la vie locale
- Travailler avec le délinquant sur les systèmes d'accompagnement locaux ciblés (ex. établissement scolaire, famille) et sur les qualités nécessaires à des interactions constructives et à l'adaptation du jeune à la collectivité.
- Développer de nouveaux moyens et appuis nécessaires
- Effectuer un suivi du jeune et de la collectivité et tester leurs capacités à interagir de façon productive.

De plus, il est constitué de 5 éléments :

- Critères d'évaluation, de classification et de sélection [des jeunes à haut risque]

- Planification au cas par cas qui tienne compte des perspectives liées à la famille et à la collectivité
- Association de surveillance et de prise en charge intensives
- Mélange équilibré d'incitations et de conséquences graduelles
- Création de liens avec les ressources locales et les réseaux SD. »⁷⁵

Une étude longitudinale des effets de la réinsertion pourrait nous permettre d'évaluer la chronologie des faits et de déterminer quels facteurs interviennent en premier et donc savoir sur quelle composante il est nécessaire de poser des priorités lorsque nous désirons maximiser les chances de réinsertion.

- Le système de probation et la sécurité de la collectivité

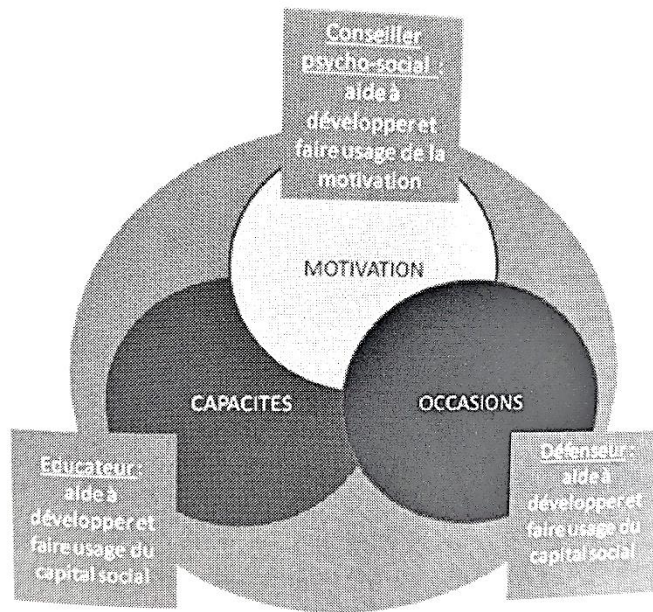
McNeill avance le concept de « sécurité de la collectivité »⁷⁶ : il entend par là que la société est à considérer comme un ensemble dont nous faisons tous partie (délinquant et non-délinquant) et qu'il est dans l'intérêt de tous de mettre des choses en place pour pallier les problèmes liés à la délinquance. Il faut renforcer la collectivité afin d'en faire une force et de valoriser la justice. Il y a une optique de prévention et de réinsertion qui est conjointe. Il va d'ailleurs reprendre Kemshell qui suit cette thèse de favoriser la sécurité de la collectivité, plutôt que de protéger la société. Pour elle, nous devons tous être membres actifs de cette protection et il ne s'agit pas d'être de simples bénéficiaires. À cet effet, il évoque la probation qui va jouer le rôle de réduction de la délinquance et va protéger les populations. Une question qui persiste avec le système de probation reste qu'il faut se demander sur quel point la politique est-elle accentuée et si derrière ça il n'y a pas plus une volonté de protection de la population, plutôt que d'aide envers la personne délinquante.

Pour pouvoir changer, McNeill, nous informe que nous devons prendre deux composantes en compte qui sont le capital social et le capital humain du délinquant. En plus de ces points, il est nécessaire d'évaluer si l'individu a les capacités de changer. Le schéma ci-dessous rend compte de ces éléments déterminants pour le changement et des personnalités présentes dans le réseau relationnel de l'individu qui vont lui permettre cette évolution, ces relations venant de son capital.

⁷⁵Ibidem

⁷⁶ F.McNeill, "Probation et sortie de la délinquance : qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui est équitable », in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories,méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012p262

FIGURE 1. — PRÉCONDITIONS DU CHANGEMENT



“Probation et sortie de la délinquance : qu’est-ce qui fonctionne et qu’est-ce qui est équitable ?” Fergus McNeill,

Si les personnes qui accompagnent le délinquant ne sont pas en mesure de mettre en place ces trois positions, ils doivent tout au moins leur permettre d’atteindre ces ressources.

Il précise aussi que pour les professionnels, il est important qu’ils mettent avant tout un point d’attention à comprendre et accompagner les prises en charge plutôt que de vouloir à tout prix imposer aux sortants une série de dispositifs.

Farrall et Calverley ont mené une étude sur le véritable rôle des agents chargés de la réadaptation. Au cours de celle-ci ils ont demandé aux individus si l’interaction avec ces agents avait joué un rôle dans leur abandon. À cet effet, ils avaient répondu que cela avait été « l’effet d’un « exercice d’éveil de la conscience par lequel les perceptions et les sentiments deviennent clairs pour le mis à l’épreuve », mais que l’empathie, l’introspection et la conscience de soi n’arrivent pas du jour au lendemain. »⁷⁷

⁷⁷B. Vaughan, p110 op cit. p 49

2.1.3.3. Les « tournants »

En reprenant l'étude de Eleanor et Sheldon Glueck, Sampson et Laub se sont rendus compte que la stabilité dans l'emploi et les liens du mariage permettait de diminuer les comportements délinquants à l'âge adulte. Le travail et la famille sont donc déterminants pour le maintien ou non de ces comportements déviants et préservent les non-délinquants de cette déviance.

Ils ne nient pas que les expériences dans l'enfance peuvent prédéterminer les comportements à l'âge adulte, mais ils ajoutent que « des tournants » peuvent avoir lieu dans la vie des individus qui auront un effet positif ou négatif.

Par « tournant », ils entendent cela comme le développe Glen Elder : « Il constitue une modification ou un infléchissement dans un parcours ou une trajectoire à long terme entamés antérieurement. »⁷⁸

En questionnant des personnes sur les tournants qu'ils ont pu vivre dans leur vie, ceux-ci ont montré 4 points qui pouvaient marquer un changement dans leurs comportements à la suite de l'apparition d'une nouvelle situation dans leur vie. Premièrement cela va permettre de pouvoir passer à autre chose et d'aller de l'avant. Ensuite cela va apporter un nouveau suivi et de nouvelles opportunités de liens sociaux. Par après, l'agencement organisationnel des activités journalières va pouvoir changer et pour finir cette modification de situation va permettre à l'individu de modifier son identité. Tout cela lui permettra de prendre un nouveau départ en laissant derrière lui son passé déviant pour recommencer sur de nouvelles bases plus saines. Le mariage, l'emploi ou l'armée peuvent constituer ces « tournants » qui vont à court et long terme diminuer et limiter la délinquance et favoriser un mode de vie plus « traditionnel ».

Sampson et Laub évoquent le terme « d'engagement par défaut » pour décrire les engagements délinquants qui ont eu lieu sans que l'individu en soit réellement conscient. Pour ce qui est de la sortie de la délinquance par défaut, nous pouvons retrouver deux types de personnes : premièrement, dans la majorité des cas, l'abandon se fait sans réellement s'en rendre compte. Ils sont parfois tellement investis dans le mariage ou d'autres institutions plus formelles qu'ils arrêtent de commettre des actes délinquants, il

⁷⁸R. J. Sampson et J. H. Laub p24-25, op cit. p20

n'y a pas de réflexion cognitive liée à l'abandon et c'est la manière dont la personne se comporte qui va faire que son identité va changer et pas le contraire. D'autre part, certains vont avoir la volonté de se racheter et c'est dans ce cadre-là qu'ils vont arrêter. Cela permet de se rendre compte que l'étape de la « transformation cognitive » ou du « rachat » n'est pas indispensable pour sortir de la délinquance.⁷⁹

Maruna et Lebel mentionnent qu'une notion qui ressort des études et semble assez déterminante à ce jour dans le processus de sortie est que la personne ait confiance dans le fait qu'elle puisse « revenir sur le droit chemin », l'espoir de s'en sortir et la vision de devenir un « bon père de famille ». Une fois que l'individu est dans cette démarche et croit en ses capacités, le premier grand pas vers la sortie est présent.

Truong nous démontre à son tour que trois facteurs, qu'il nommera des *scarifications*, sont importants à prendre en compte dans la trajectoire personnelle des individus et peuvent représenter des tournants. Nous retrouvons dans ces déterminants, en premier lieu le fait de rentrer sur le marché du travail, cela représente les premiers contacts avec les salaires et la réalité économique. Ensuite, nous avons le fait d'être en couple, cela représente des moments de partage et de projection à deux, ainsi qu'un renforcement éventuel de la virilité masculine. Pour finir, nous retrouvons le fait de quitter la maison familiale et d'emménager seul. Cela marque un désir d'autonomie et de séparation à sa famille, son quartier (lorsque la personne change), etc. Ce dernier point est à voir au regard des réalités de terrain. Le prix de l'immobilier ne cesse d'augmenter, ce qui fait que tous ne sont pas capables de s'affranchir et pour ceux qui y arrivent, ils se détachent des autres.

Ces trois points permettent aux individus de déterminer leur trajectoire et peuvent accélérer ou pas leur parcours en fonction de leur situation. Ces étapes arrivent souvent dans un moment assez sensible de la vie qui se situe aux alentours de la trentaine ou la personne n'est « plus tout à fait jeune et pas encore vieille ». De nombreux questionnements personnels peuvent émerger.

⁷⁹ Ibidem pp28-30

a. Le mariage et la vie de famille

Sampson et Laud, sur la base de l'étude des Glueck, vont questionner la force du mariage comme tournant. Bien qu'aujourd'hui le mariage ait un peu perdu de sa valeur, il est inévitable de constater qu'il procure un soutien social entre les époux qui va évoluer et se renforcer en fonction de la longévité de la relation. Lorsque l'individu est marié, les époux(ses) vont exercer un contrôle social informel l'un sur l'autre. Ils surveillent l'autre pour qu'ils ne commettent pas des faits et en général ils ne laisseront rien passer. Nous retrouvons cette idée de « tolérance zéro » ou de « pas le droit à l'erreur ».

Vaughan précise dans son chapitre que les relations amoureuses peuvent jouer un rôle dans la question de l'identité de soi, car cela va donner au délinquant une image positive de lui-même, il va aussi faire office de contrôleur social et d'appui affectif.

Marwan Mohammed parle aussi des sorties conjugales dans les bandes. Lorsque l'autre vient de la bande ou du quartier, elle ou il sera sûrement une « fille/fils de » ou « sœur/frère de » et dans ce cas, il s'agira aussi de faire attention à la peur de représailles, et/ou à la possibilité de perdre la personne en sortant de la bande lorsque les liens sont forts. Lorsqu'un enfant est en jeu, nous pouvons voir que cela constitue un accélérateur de désistement, car il s'agit de ne plus faire de mal pour pouvoir rester auprès de l'enfant.

Vaughan insiste sur le fait que l'individu ne possède pas assez de ressources affectives et cognitives pour recourir seul à ces transformations. Grâce à la relation amoureuse qui lui procure ce type d'attachement, il pourra se pencher vers un nouvel idéal sur lequel il pourra réorganiser sa vie. Son soi est une manifestation constante envers un soi idéal futur qui va reconnaître, tout en les oubliant, les faits passés. Vaughan reprend Ricoeur pour définir la constance de soi en disant que cela est « Pour chacun/e, la façon de se conduire de sorte que les autres puissent compter sur lui/elle. Parce que quelqu'un compte sur moi, je suis comptable de mes actes devant autrui ».⁸⁰ Ces transformations peuvent être décelées dans l'analyse des récits de vie comme nous allons le voir ci-après.

⁸⁰B. Vaughan, p103, op cit. p49

2.1.3.4.L'importance du récit

Nous détaillerons dans cette partie, l'importance du récit et des informations récoltées lors de ceux-ci auprès des délinquants. Vaughan utilise la technique du récit de vie pour obtenir toutes les données subjectives de l'individu et la conscience de soi. Par conscience de soi, Vaughan entend que cela « dépend de la capacité à relier entre eux des événements vécus en une histoire relativement cohérente impliquant soi-même, et ne peut donc être trop continu »⁸¹. Lorsque les individus racontent leur histoire, cela leur permet d'évaluer toutes les étapes et la continuité entre celles-ci ; ils vont pouvoir se rendre compte que différents changements s'opèrent dans la durée.

Vaughan justifie l'utilisation du récit en stipulant que « Le récit est crucial pour la compréhension de l'identité des personnes, car (étant distinct d'une chronique ou d'une pure séquence causale) il est simplement la forme par laquelle les acteurs conscients d'eux-mêmes se rendent intelligibles à eux-mêmes en tant qu'acteurs ayant une persistance dans le temps et partant, une persistance dans le changement »⁸². À cet effet, considérer que des événements tels que le mariage ou le travail constituent un facteur favorisant l'abandon de la délinquance laisse entendre que ce qui est important est l'évènement en soi, il est nécessaire de percevoir comment les individus vivent ces moments pour pouvoir analyser les changements, voir la signification qu'ils leur donnent. Dans le même ordre d'idée, Giordano et al démontrent que l'explication est trop souvent donnée aux facteurs institutionnels en délaissant l'influence des facteurs individuels tels que la compréhension de soi. À cet effet, ils disent que la personne qui sort de la délinquance connaît une « transformation cognitive » réalisée par elle-même via la compréhension de soi et que cela découle encore du récit. Il y a une réflexion interne sur la vie passée et à venir.

En reconnaissant tout en niant les actes passés, la personne va se laisser la possibilité d'un nouveau départ vers de nouvelles valeurs, le sortant va évoquer l'avenir dans son récit, ce qu'il lui était difficile d'évoquer auparavant. Les individus vont se recréer une identité entre tous ces cheminements du passé qui vont le pousser vers un futur. Giordano et al expliquent que la manière de voir les choses du sortant peut changer en s'écartant de son

⁸¹Ibidem

⁸²Ibidem pp97-98

ancienne vie. La volonté de changement apparaît lorsque la honte de ses actes passés fait surface et qu'il se consacre à un nouvel idéal comme nous l'avons déjà vu.

Ricoeur reprend à cet effet le concept de « soi comme un autre », traitant d'un ancien soi renié et un soi futur auquel on aspire, entre lesquels le soi actuel construit son identité⁸³. Les personnes vont devoir réévaluer toutes leurs images qu'ils avaient du monde et modéliser leur manière de voir les choses, les gens, les lieux qu'ils méprisaient jadis et souhaiteraient oublier pour leur futur soi. Notre personnalité est régie en fonction des événements et de ses caractéristiques avec lesquels nous sommes en tension. La situation dans laquelle nous nous trouvons nous impose de nous comporter de telle ou telle manière.

a. Le modèle du discours intérieur (Margaret Archer)

Une grande partie des théories sur la sortie de la délinquance partent de l'idée que la personne trouve des suppositions ou des motivations suffisantes qui vont lui permettre de s'écarter de la délinquance. Vaughan reprend le modèle du discours intérieur de Margaret Archer. Cette dernière a élaboré un processus constitué de 3 stades de l'abandon de la délinquance. Nous retrouvons en premier lieu « le discernement » où la personne va évaluer les choix qui s'offrent à lui. Ensuite, nous avons « la délibération » où la personne va examiner les avantages et inconvénients de ces choix. Pour finir, il y a « le sacrifice », la personne va reclasser ses centres d'intérêt afin d'envisager l'apparition de nouveaux devoirs. Néanmoins, l'individu pourrait être confronté à des personnes qui à elles seules lui permettront de s'écarter du chemin de la délinquance et c'est après cela que le processus d'Archer pourra débiter. Ce modèle se veut intersubjectif entre l'ex-délinquant et les personnes qu'il affectionne. Giordano et al, qualifient ces tiers comme « planche de salut » reprenant tous les proches de l'individu qui vont lui permettre de tenir dans la réinsertion et qui vont donner les ressources affectives nécessaires pour persister dans le changement. Dans cette idée, les autres « sont les témoins intérieurs de l'identité personnelle ». Dans la même perspective, lorsque nous regardons la narration du sortant, quand ce dernier parle à la première personne, il englobe avec lui tout le point de vue des autres personnes avec qui il a interagi et qu'il lui a permis de raconter ce récit.

⁸³Ibidem p104

CONCLUSION DE PARTIE

Cette partie consiste en une analyse théorique de l'étendue de la carrière délinquante. Dans un premier temps, nous avons l'apport méthodologique qui englobe cet ouvrage et par la suite, il a été question de se concentrer essentiellement sur les lectures scientifiques afin de rendre compte des discussions qui entourent le sujet de la délinquance et de sa sortie en vue d'une réinsertion sociale.

Dans la littérature, nous avons pu relever différents points importants. Pour débiter, il a été question de faire état d'un éventuel déterminisme à la délinquance. À cet effet, nous pouvons à la suite des lectures affirmer qu'un lien existe entre la délinquance et : l'âge, le sexe, le milieu de vie, l'intelligence et certaines variables sociocognitives, telles que l'auto-estime, la maîtrise de soi... Nous pouvons par exemple identifier qu'un garçon entre 15 et 20 ans, venant de milieu défavorisé, étant soumis à des inégalités sociales ainsi que présentant un niveau d'éducation faible et ayant peu de ressource psychosociale, sera plus vite tenté par la délinquance. Cette notion est à prendre avec énormément de précautions, car même s'il s'agit d'une idée fortement véhiculée, il n'est pas question ici d'en faire une généralité.

Dans un deuxième temps, ce chapitre aborde tout ce qui attrait à la théorie de la désignation, en se consacrant au concept de carrière et de stigmatisation ainsi qu'en analysant les sous-cultures déviantes et le phénomène d'association différentielle. Cela constitue les prémices de notre questionnement, car il nous permet de comprendre la délinquance et de rendre compte que le milieu et l'identification reconnue par l'individu de délinquant, l'amène souvent à se considérer et à agir comme tel.

Par après, la partie consacrée à la délinquance vient nous éclairer en profondeur sur le sujet en donnant plusieurs pistes de solutions. D'un côté, en montrant les points sur lesquels il est nécessaire de travailler si nous voulons envisager une réinsertion dans la société, comme l'approche du système juridique, mais aussi d'autres domaines, tels que la religion, les bandes, la prison, la famille, l'emploi qui chacun à leurs échelles détiennent à la fois les clés pour rester et pour sortir de la délinquance. D'un autre côté, nous retrouvons directement des pistes de solutions, notamment avec des outils de suivi qu'il est possible de mettre en place, comme des communautés thérapeutiques, le principe du traitement efficace, l'intensive aftercare programme ou encore le système

de probation, ainsi qu'une attention mise à la notion sécurité de la collectivité et plus de la population non délinquante. Nous avons également l'approche des récits de vie qui peut être utilisée comme thérapie au cours de laquelle une transformation identitaire a lieu à la suite d'image renvoyée par l'autre ou d'introspection sur son vécu.

De plus, certains événements relèvent de « tournants », comme développé par Glen Elder dans le parcours de vie, ces points, tels que le mariage, l'emploi ou la famille peuvent être considéré comme des moteurs de changements. Nous retrouvons dans cet aspects un apport essentiel à notre troisième hypothèse.

Pour finir, la stigmatisation conduit souvent à une récidive, car ils se pensent bloqués dans la délinquance et l'espoir de s'en sortir est faible. Les sortants expliquent cela par la détermination de facteurs extérieurs à eux-mêmes comme mentionnée ci-dessous, mais certains facteurs internes (attitudes et processus cognitifs) peuvent également intervenir. Pour retrouver un chemin de vie stable, il est nécessaire d'avoir recours à « l'acquisition d'un regard modifié sur le soi et sur les activités de sa jeunesse »⁸⁴. L'approche avec laquelle l'individu envisage sa sortie est aussi un indicateur du bon déroulement de cette dernière, et tout particulièrement s'il croit en son propre changement, grâce à une réflexion sur son vécu ou alors à l'intervention d'une personne tierce. De même, le regret et la prise de conscience du mal causé sont souvent présents pour permettre la sortie et une réintégration sociale.

Il s'agit ici d'une étude sociologique et interactionniste pour rendre compte de l'abandon de la délinquance. D'autres approches pourraient amener d'autres résultats ou précisions. De plus, nous nous sommes centrés sur les sorties positives en vue d'une réintégration sociale. Dans le même ordre d'idée, il a été question de voir la délinquance au sens large, sans différencier les types de faits. D'autres études pourraient éventuellement s'intéresser à cette différenciation afin de distinguer si cela a un impact sur la réinsertion.

⁸⁴L.Kazemian et T. Lebel op cit. p50

PARTIE 3 : ANALYSES EMPIRIQUES

CHAPITRE 1 : ANALYSES VERTICALES – PRÉSENTATION DES PERSONNES RENCONTRÉES

Après avoir fait état de l'apport théorique et de toute la littérature scientifique sur le sujet, je vais désormais me concentrer sur la partie empirique de ce mémoire. Pour chaque entretien, je reprendrai les différentes thématiques évoquées dans la méthodologie pour en faire une analyse plus approfondie. J'adopterai un regard à la fois synchronique et diachronique sur les données recensées. Les passages en italique sont la reprise des dires des interviewés et tous les noms ont été modifiés pour préserver l'anonymat.

1.1. Arthur – 34 ans

L'entrevue avec Arthur a été celle qui m'a le plus interpellée en tant que chercheuse. Il a vers la moitié de l'entretien commencé à avoir des remontées gastriques qui se sont amplifiées au fur et à mesure qu'il relatait son parcours et qui ont d'ailleurs mis fin à notre entretien, bien que terminé dans les faits. Lorsque ces remontées ont débuté, il m'a expliqué qu'elles étaient dues à un excès de colère qui l'envahissait. Il dit qu'auparavant, il projetait cette colère dans la délinquance, mais qu'actuellement il sait se gérer. Il s'agit de formes de « commotions », même si celles-ci ne sont pas dues à des coups. C'est comme si son corps revivait les expériences/traumas en même temps qu'il se les remémore à travers son récit et cela provoque une réaction physiologique.

1.1.1. Aperçu du parcours

Arthur a grandi en Belgique. Au départ, il vivait dans une belle maison dans le Brabant Wallon et à l'âge de 5 ans il a déménagé dans une cité, cet endroit où « *tout le monde se connaissait et moi je connaissais personne* » comme il me l'a fait remarquer.

Son premier acte de violence a eu lieu à l'école lors d'une bagarre où s'en est suivi une deuxième plus intense. Nous retrouvons ici, ce que nous pouvons décrire comme de la déviance primaire au sens de Lemert et qui constitue les premières traces de comportement délinquant. Il avait déjà doublé dans cette école et à la suite de ces bagarres il a été renvoyé. Il a vécu ce renvoi comme un premier abandon (ou comme un deuxième si nous considérons le fait de doubler comme le premier, comme il me l'a mentionné). Par la suite, une série de renvois vont se succéder, à chaque fois avec motif de violence

et/ou de séchage. Les comportements déviants sont utilisés en réponse aux revendications rencontrées dans le milieu scolaire. Toute son enfance a été accompagnée d'échecs dont il en faisait au fur et à mesure des fiertés, il aimait être ce qui dérange, car dans ces moments-là, il était reconnu, même si la reconnaissance était négative. Il a eu tendance à aller chercher dans la délinquance ce qu'il ne retrouvait pas lorsqu'il se comportait sans déviance. Le premier vol a eu lieu à l'âge de 7 ans et il a commencé à fumer à 8 ans (cigarette) et 11 ans (autre substance), à 15 ans, il a commencé à « dealer ». Au fil des expériences et apprentissages, il y a eu une série d'actes où la violence n'a pas cessé d'évoluer jusqu'à arriver à la limite de commettre l'irréparable il y a quelques années, comme évoqué plus loin.

Avec le temps, il a pu se constituer tout un réseau et il a continué de dealer durant une grande partie de sa vie, cela faisait partie de lui et il précise même que « *Pourquoi je vais aller travailler pour 1200€ par mois ou 1500€ si j'ai de la chance, parce qu'avec mon manque de connaissances et le fait que j'étais un branleur toute ma vie, il y a peu de chance que j'ai un bon job. Qu'est-ce que je vais aller me lever pour 1200€ donc, alors que 1200€ (rire), je le fais en un jour* » m'expliquant par après les revenus qu'il obtenait à la suite de son commerce qui excédait fortement cette somme. À la suite d'une perquisition de la police, il a eu la volonté de changer de lieu en se disant : « *faut que j'arrête tout ça. Mais c'est difficile de changer les habitudes, du coup j'ai été à la rue *. Là, j'étais dans des petits garages comme ça, sans adresse, mais aménagés, c'était très bien, j'adorai, grand jardin, pfiouuu, plus grand qu'ici (montre la pièce), et je m'étais dit, je vais faire un potager et je vais m'installer et c'est bien.* » Aujourd'hui il ne deal plus, même si l'envie de continuer reste parfois présente.

Après cette discussion, il m'expliquera un événement extrêmement violent dans sa vie, mais qui a eu du sens dans son parcours. Lors d'une soirée de consommation (substance et alcool), il y a eu une forte altercation avec un voisin et il évoquera que c'est réellement à la suite de cela qu'il s'est retrouvé à la rue, car il ne voulait plus avoir de rapport avec ce voisin en question. Cela faisait 4 ans lors de notre discussion. Il n'y a pas eu de plainte à la suite de cette soirée, mais la violence extrême a laissé des traces.

Au moment de l'entretien (décembre 2019), Arthur vivait dans un squat d'où provient une grande partie de son réseau social. Il connaît certains membres depuis plus de 17 ans et il fait lui-même partie de la bande depuis 12 ans. Il précise tout de même que « *le jour où je me suis retrouvé à la rue. Je me suis réveillé un matin et je me suis dit, c'est bon,*

j'ai été violé, on a violé ma dignité (reniflement), voilà, on m'a violé, moi, en tant qu'être humain, en tant qu'homme et fin voilà. ». Cela témoigne que le milieu de vie peut également fortement influencer le psychisme des personnes et cette sensation laisse des traces même si, au moment de l'entretien le réseau dans lequel il se trouve constitue son réseau social, qui est en quelque sorte devenu sa famille.

Au fil des années, depuis son plus jeune âge, jusqu'il y a peu, la violence s'est intensifiée jusqu'à l'évènement mentionné plus haut. Même s'il m'évoque que l'envie de vengeance envers la société en général n'est jamais vraiment partie depuis ses 15 ans et qu'il en a d'ailleurs peur, pour l'instant il arrive à la maîtriser et il a réussi d'une certaine manière à transférer cette haine dans les sports de combat.

Par-là, Arthur nous montre que son parcours a été sa force, via tous ses échecs. Il a reçu une série de « coups » dans sa vie qui lui ont permis d'être qui il est, il se considère aujourd'hui comme « *vraiment bien, que c'était une vie dure, mais en vrai il y a quelque chose de vraiment bien* ». Ce quelque chose de bien fait référence à un projet qui sera mentionné plus tard.

1.1.2. Les institutions

Son premier contact avec les institutions a eu lieu vers l'âge de 11 ans, avec le SAJ. (Service d'Aide à la Jeunesse). À cet effet, il me dit :

« Qu'à 11 ans, j'ai été au SAJ, je dis peut-être des bêtises, mais c'est par là en tout cas. Je suis très vite passé au SPJ (Service de Protection Judiciaire) très très vite. Alors, après je voulais retourner au SAJ (rire), j'aimais pas les gens du SPJ, enfin la femme du SPJ qui était très, euh, moqueuse. »

Dès son plus jeune âge il a donc été en contact avec la justice. En tant que mineur, il voyait en général sa juge une fois par mois. La relation qu'il entretenait avec les personnes de ce milieu sera expliquée plus tard, mais je peux déjà mentionner qu'il a été suivi par la même avocate de ses 16 ans à ses 22 ans.

Tout au long de sa vie, il a plusieurs fois été condamné. Lorsqu'il était mineur, il a eu plusieurs séjours de 15 jours à * (Nom de la maison de correction) où il ne s'est vraiment pas plu. Une fois passé la majorité, il a également été condamné à la suite de différents faits de violence et de deal. Il a été sanctionné de séjours en prison avec sursis, de

probation, et lors de l'entretien, il venait d'avoir le bracelet électronique. En résumant l'entretien, il m'a mentionné que « *Les enfermements, ça m'a rien amené. Les voyages (au sein d'une A.M.O. qui sera évoquée plus loin) ça m'a apporté. La prison, ça m'a rien amené. Le bracelet, ça m'a apporté (...) J'ai pu (avec le bracelet) apprendre à me gérer, euh, à étudier pendant ce temps-là. J'ai fait énormément de sport, je suis sorti, je me suis inscrit à des sports, fin ça a changé toute ma vie. La prison, je suis sorti, je fumais, j'étais une merde et j'ai toujours la haine.* ». Nous pouvons rendre compte ici que ce qui pose problème constitue tout ce qui est sanction d'enfermement, car à l'intérieur de ces établissements il n'a pas su trouver de ressources pour lui redonner de l'estime, se prouver qu'il était capable d'accomplir des choses. Tandis qu'avec le bracelet, il a pu reconstruire sa vie, réintégrer doucement la société tout en payant pour les faits commis.

Arthur a aussi eu l'occasion de participer à certains événements et séjours d'une A.M.O. Il a pu apprécier les moments passés dans ce centre. Il en dit :« *beaucoup en voyage avec eux. Donc il y avait un encadrement qui nous sortait de nos lieux, moi qui me sortais en tout cas de la cité et qui me présentais une autre face du monde : l'aventure, faire face aux éléments, au groupe, fin tout ça. Il y a un suivi psychologique, de temps en temps, on se voyait, on parlait, avec la mère, le père ou les deux, des fois seuls aussi, je crois.* ». Cela représentait des parenthèses dans son quotidien et lui permettait de sortir de son milieu lorsqu'il y passait de manière journalière ou lors des séjours organisés.

1.1.3. Le soutien – les relations

Arthur se définit comme quelqu'un d'aimé des gens, qu'il a souvent reçu du soutien, en tout cas de ses amis, car il n'est pas du même avis concernant les figures d'éducatrices/scolaires et pour la majorité des membres des institutions où là il n'a pas trouvé d'aide pour s'en sortir, seule son avocate a eu une attitude de sympathie qui sera précisée plus tard. Le seul endroit où il a trouvé du soutien a été lors des passages au sein de l'A.M.O. mentionnée ci-dessus. Il précise que le centre en général et ces relations, avec les éducateurs et membres de personnel, lui ont apporté beaucoup.

Dans son cadre familial, il mentionne que « *Ma mère, ça a été dur, parce que ma mère, ma mère elle était pas faite pour être une mère. Aujourd'hui elle est meilleure mère que jamais, mais je vis plus avec, et, voilà.* ». Il a également un frère dont il avance « *qu'il a*

tout reçu », il a fait des études, tout lui a été appris et donné, mais qu'à l'heure actuelle il est faible, il est au chômage... Ses parents ont divorcé quand il avait 13 ans. Lors du divorce, sa mère a été chercher de l'aide pour éduquer ses enfants et cela s'est traduit par un durcissement soudain de l'autorité à son égard qu'il n'a pas supporté. Il me confiera que *« C'est parti en c* (rire), littéralement, j'ai absolument pas accepté, c'est, on chamboulait tout ce qui était, euh, comme ça de base. Je m'en foutais qu'ils étaient divorcés, mais le fait que d'un coup on vienne me dire comment je dois marcher alors qu'on en avait rien eu à foutre de toute ma jeunesse, je comprenais pas et j'ai dit non, ça marchera pas »*. À la suite de cette mésentente, il est allé vivre chez son père, habitat qu'il décrira comme très pauvre et insalubre.

Au fil des discussions avec Arthur, il m'informe d'une longue discussion sur le statut de la femme avec son père, ce point sera précisé plus tard, mais elle lui a permis d'atténuer une haine en lui. À cet effet je lui demande si son père a été un élément à la sortie, question à laquelle il m'a répondu que *« Non, il ne venait jamais me voir en maison de correction ni en prison, ni rien, faut pas, c'est pas non plus, euh. Elle n'était pas faite pour être mère, mais il n'était pas fait pour être père. Mais comme il était mal aimé, de ma juge, de ma mère, et que j'étais mal aimé, c'est vrai, de ma juge et de ma mère. Il était une figure (...) à qui je pouvais m'identifier c'est sûr. Mais ça m'a beaucoup aidé, car comme c'est quelqu'un de bien, de posé, de calme, qui aime l'aventure, fin, qui a beaucoup de discussions et tout ça, ça m'a aidé à évoluer. »* Nous pouvons voir ici qu'un même élément, le père, peut constituer un point négatif et positif dans le parcours. De plus, l'importance de se rattacher à une figure paternelle était très importante pour Arthur.

Pour finir, une de mes relances s'est portée sur une éventuelle aide qu'il aurait pu recevoir de la part d'une personne en dehors du cadre institutionnel. J'ai trouvé à cette réponse une réflexion qui me paraissait tout à fait intéressante et que je n'aurai pas soupçonnée. Il m'a avec insistance répondu qu'il n'avait jamais reçu d'aide, qu'il a *« beaucoup marché seul et je me suis beaucoup répété qu'être un homme c'est savoir marcher seul ! Et voilà. Avoir une équipe, des copains et des gens sur qui compter, mais marcher seul quand il faut savoir marcher seul, comme les lions (rire). Donc voilà, j'ai pas eu de figure référente. J'ai dû vraiment me référer à moi-même et me dire, ça, c'est bien, ça, c'est pas bien et va falloir apprendre à te mettre un cadre de logique parce que souvent je changeais. Ce que je trouvais bien, je le trouvais pas bien après, puis je le retrouvais bien*

puis je le retrouvais pas bien ... ». L'introspection produite sur lui-même confirme cette remise en cause de soi, il démontre la prise en compte de ses émotions et de son tempérament, qu'il m'avait évoquée précédemment ne pas réaliser à l'époque.

Néanmoins, au moment d'évoquer la vie en squat, il me dira avoir énormément d'amis. Ce réseau s'est constitué au fil des années, chaque membre en amenant d'autres pour finalement, malgré les allers-retours en arriver à une quarantaine de personnes au moment de l'entretien. Il me mentionnera d'ailleurs être conscient du dérangement qu'ils peuvent occasionner en groupe pour la population.

- Les liens avec les femmes en général

Il me parle pour la première fois de ce lien lorsqu'il m'évoque son premier contact avec le SAJ et le SPJ, il me dit concernant la femme du SPJ (l'extrait qui suit est la suite de celui mentionné dans la partie institution), « (...) *Bon, j'ai été très insultant avec elle aussi. J'étais toujours très insultant, beaucoup avec les femmes, oui. Alors bon, c'est pas parce que c'était des femmes, mais c'est parce que, en tout cas moi, j'ai vu plus de femmes juges, j'ai vu plus de déléguées femmes, assistantes sociales femmes. Mon père était rarement là donc c'était ma mère, j'étais vraiment encadré de femmes tout le temps. Bin, voilà, j'étais un peu violent avec les femmes malgré moi. J'aurais pu être violent comme ça avec des hommes aussi.* »

Ce témoignage nous montre que le passage dans les institutions pénales a généré en lui une certaine catégorisation des femmes. Il a commencé à assimiler toutes les femmes au même statut, uniquement car elles représentaient pour lui une figure d'autorité et de jugement envers sa situation à la suite de la confrontation avec la femme du SPJ qui a été négative dès le départ. Il affirmera plus tard dans l'entretien qu'il pensait que toutes les femmes étaient contre lui. Il n'y a qu'avec son avocate, où l'entente va très bien se passer et où il affirme qu'il l'aimait bien, car il aimait bien « *la façon dont je pouvais m'exprimer et comment je voyais qu'elle interagissait au tribunal. Elle balançait pas.* »

Au cours de son récit, il fera aussi une rétrospection de son vécu en modifiant l'image qu'il a de sa juge, il m'explique qu'« *avec le recul, je dirai que ma juge elle m'a bien soutenu, je dirai qu'elle était compréhensive, mais, à ce moment-là, je ne l'aimais pas, je l'insultai souvent.(rire) Et c'était marrant parce que quand j'y repense je lui disais "j'ai envie de vous insulter" et elle me disait "mais vas-y" et alors je l'insultais (rire). Oui oui,*

ça a pas beaucoup de sens, après c'était des "connasses", "tu me fais chier", des insultes... Je la traitais pas de pute, vilaine femme, ou j'avais pas assez de haine non plus. »

Pour finir, nous précisons ici la discussion avec son père qui a eu un impact important sur sa « haine » envers les femmes. Il l'a une première fois remis à l'ordre à la suite de certains propos et cela lui a permis de se rendre compte de cette colère visée. Par la suite, comme mentionné plus haut, lors d'une longue discussion aux alentours de ses 24-25 ans, ils ont parlé ensemble de sa mère et de ses idéaux, il mentionne qu'« il (son père) a vraiment rabaissé ma haine, je me suis dit, c'était bien parce qu'à l'époque j'étais très fort sur ce qu'il pensait ».

- Les relations de couples

Arthur a eu certaines relations avec des filles de la cité, mais cela ne lui a jamais rien apporté. Néanmoins, une fille a énormément compté dans sa vie, lui prouvant qu'il pouvait aimer et être aimé en tant qu'individu. Durant cette période qui a duré 5 ans, il continuait de dealer, et même énormément à la suite de tout le processus d'apprentissage de cette pratique. Ce fut entre autres, une cause de séparation, mais cette relation a énormément joué dans son estime de lui-même. Il me racontera que :

« Un jour j'ai rencontré, elle : belle, grande, intelligente, bien au-delà de ce que je connaissais et elle m'a dit qu'elle était à (nom de la ville) et donc j'y suis venu. Et euh, je savais même pas qu'il y avait autant d'étudiants. Elle m'a fait beaucoup découvrir, euh, l'extérieur, et euh, ça a duré 5 ans, mais moi j'étais toujours avec ma mentalité de la cité quand même et donc je dealais énormément et encore mieux que jamais avec le temps. J'étais condamné chaque année, depuis 2002, tous les ans. Puis en arrivant, je me suis installé à (nom de la ville), j'me suis pris un appart, on s'est pris un appart. C'est dans cet appart qu'on s'est séparé, j'ai gardé l'appart 4 ans et je crois que c'est la troisième année qu'elle est partie. Ça a été dur (pause), ça a vraiment été dur. Je me sentais toujours incapable de rien à part dealer donc euh... ». À la suite de cela je me permets de lui demander si cette relation, en dehors du deal, lui a quand même été bénéfique dans son parcours. À cela il me répond que « Oui, je me sentais aimé. Puis, je pouvais aimer quelqu'un. Je pouvais donner confiance, mauvaise confiance, mais je pouvais donner confiance, voilà ... Donc quand elle m'a quitté, déchéance totale : boissons alcoolisées, énormément, en plus j'avais les bouteilles moins chères de gens qui rachetaient des fonds de commerce et tout ça et je dealais au kilo, je dealais 3kg par semaine, c'est énorme.

C'est la plus grosse période de vente que j'ai eue dans ma vie. Je cachais rien, rien du tout, j'en avais absolument rien à foutre (...) je crois que ce qui l'a rendue folle c'est qu'il y avait beaucoup de passage. Je pense, et une certaine forme d'instabilité et une façon agressive de m'exprimer peut-être. Mais on a quand même fait 5 ans et j'ai toujours été fière de cette relation parce que, c'était la première fois, tous les autres ont fait 3 mois. Donc j'avais compris quelque chose pour qu'une relation tienne et c'était le fait de parler, pas les engueulades, le fait de parler ». Je reprendrai ici une explication donnée par Sampson et Laud qui démontrent que malgré le bienfait que procure une relation aux individus, certains persistent dans la délinquance. Arthur est au moment de cette relation au sommet de sa délinquance et en pesant l'apport des deux situations, le bénéfice retiré de son trafic était trop important par rapport à la relation pour cesser toute pratique. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une pluralité de facteurs sont en jeu et que le fait de trouver une compagne ou un compagnon n'amène à une sortie de délinquance que si la personne est déjà en fin de carrière, épuisée par la vie de la rue. Dans son cas, il n'était pas encore dans une démarche de changement.

Sampson et Laud précisent aussi que cette situation est souvent le cas lorsque les personnes ont un besoin de domination à la suite d'injustices dans le milieu juridique. C'est pour donner suite à cette justification que nous pourrions considérer que la colère qu'Arthur avait envers les femmes dans son enfance provenait de ce besoin de domination sur la justice, là où lui a parfois ressenti de l'injustice. Via ses altercations avec la gent féminine, il pouvait assouvir ce besoin d'autorité. Au moment de sa relation, nous pourrions penser qu'il n'était pas encore prêt et n'était pas tout à fait passé au-dessus de cela, ce qui pourrait expliquer que le changement n'a pas eu lieu, même s'il ne m'évoque pas avoir eu un besoin d'emprise sur sa conjointe.

1.1.4. La stigmatisation de délinquant

La stigmatisation de délinquant va amener une transformation de statut comme mentionné dans l'analyse théorique. Dans le cas d'Arthur, il m'évoquera qu'elle a lieu tout le temps et plus particulièrement à chaque passage au tribunal. Depuis son plus jeune âge, il ne se « *senta pas comme, enfin pas comme délinquant proprement dit, il y avait juste pas de mot. Mais au tribunal, oui, comme délinquant c'était sûr, par tout l'entourage* ». L'institution va venir mettre des mots là où lui n'arrivait pas à en mettre.

L'étiquetage aura lieu à ce moment-là et par après, comme pour les analyses qui vont suivre, ils auront tendance à se comporter comme la société et leurs proches les perçoivent.

1.1.5. *Le projet d'avenir*

Lorsque nous évoquons la sortie, il me dit qu'il n'y a pas eu un élément déclencheur dans une sphère bien spécifique et qu'il s'agit d'un tout. Il m'avouera d'ailleurs ne pas savoir lui-même s'il s'en est réellement sorti à l'heure actuelle, car il est encore en attente de jugement pour un fait commis il y a 8 ans. Dans ce cadre-là, il me précisera que « *je n'aime toujours pas le système comme il est. J'aime pas les policiers, j'aime pas, il y a rien qui a changé, je les aime pas. Je sais me tenir, ne pas les insulter quand je les vois. Mais je n'aurai pas peur de me battre avec eux, il y a pas de soucis avec ça. Euh, c'est juste, ce qui me fatigue, c'est de devoir être aux dépens de tout, ça me fatigue, j'en ai marre. Donc euh, j'ai décidé de mettre des choses en place pour, euh, pour m'évacuer de tout ça et dépendre que de moi et puis voilà c'est tout.* » Nous pouvons voir que son envie de commettre des actes qualifiés de délinquants persiste, mais qu'avec le temps il a appris à se contrôler et qu'en ce sens il a mûri et « s'en est sorti ».

Au cours de l'entretien, Arthur me fait part d'un de ses projets en cours dont il est très fier et qui pour lui est comme un garant de sa sortie et de la réinsertion. Il s'accroche à son projet et se prouve à lui-même qu'il peut accomplir des choses. Il me dit : « *L'issue est vraiment bien, je suis en train de mettre en place une association en agriculture, en permaculture. Voilà, pour la première fois, je me suis acheté un véhicule aussi, voilà, je vais avoir mon chien fin du mois, fin tout se passe bien, quoi, tout qui va.* ». Cette idée de projet lui est venue à la suite d'une réflexion sur l'empoisonnement des aliments et une crainte relative à cela qui le préoccupe particulièrement. Pour s'assurer de ne pas manger des choses qui pourraient être empoisonnées et « *sauver sa vie* », il a eu la volonté de créer sa propre culture et d'en faire profiter d'autres.

De même, au moment d'évoquer comment, aujourd'hui, il envisage son avenir, sa réponse a aussi été assez surprenante, nous parlions de son projet, mais sa réponse fut tout à fait en décalage et il m'a expliqué qu'il avait « *souvent imaginé qui je voulais devenir. J'aimerais être grand-père (rire) un jour. Avoir des put* de cheveux longs (rire), être gentil et savoir raconter pleins de choses, mais au fond de moi, j'ai l'impression que je ne*

vivrai pas jusque-là. ». Cette parole me semble assez importante, car nous pouvons voir que le souhait n'est pas du tout d'accomplir quelque chose de phénoménal, mais plutôt des choses toutes simples de la vie et que même cela lui semble compliqué avec son vécu. C'est à ce moment-là que j'ai pu me rendre compte que lui-même n'était en effet pas sûr de s'en être sorti comme il me l'avait évoqué et pourtant dans les faits, il y est arrivé, sauf peut-être pas pour le grand-père et les cheveux longs pour lequel le temps fera les choses...

1.2. Corentin – 37 ans

Dans le cas de Corentin, nous allons voir que toute son histoire découle d'une relation qu'il a eu avec une femme, Maria, plus âgée et que c'est cette relation qui a entraîné tous les problèmes. De même, une précision est à apporter pour une meilleure compréhension de son récit. Lorsqu'il reprend le terme foyer, il entend placement en internat ou en centre semi-ouvert, comme par exemple les sections éducations des IPPJ, il utilisera le même terme dans son discours pour évoquer les deux types d'institutions, bien qu'il ait plus été dans des maisons d'aide à la jeunesse qu'en IPPJ (dans la section éducation) ou en prison. De plus, il faut noter qu'il parle du moment où lui a été dans ces institutions (vers 1998) et que depuis les termes et fonctions ont changé.

1.2.1. Aperçu du parcours

Corentin m'indique avoir été placé à l'âge de 6-7 mois en pensionnat à cause de violence entre ses parents, mais il me mentionnera que c'est à l'âge de 15 ans que « *tout est parti en vrille* » à la suite de la rencontre avec cette femme et cela a duré 2 ans et demi.

Cette partie de sa vie a donc été influencée par cette relation en fuyant de tous les foyers où il était pour aller la retrouver et en ayant des comportements inadaptés avec le compagnon de la dame durant cette même période.

Les foyers ne l'obligeaient pas à aller à l'école, il a commencé une deuxième professionnelle, mais très vite il a arrêté à la suite du placement. Il avoue qu'à l'époque cela l'arrangeait, mais aujourd'hui, il éprouve un grand regret de ce côté-là qu'on ne l'ait pas poussé davantage à suivre sa scolarité pendant et à sa sortie des foyers. Il avouera que c'est la seule chose qu'il regrette réellement, car le reste provient de choix personnels

dont il était conscient, mais l'accès à l'éducation ne dépendait pas directement de lui, car les institutions ne poussent pas le jeune à y aller et avec du recul, il trouve cela dommage.

En ce qui concerne son parcours délinquant, il m'informe qu'*« il y a pas eu de délinquance proprement dit, à part une agression, qui n'a rien avoir avec elle, c'était à (Nom de la ville). Mais, oui les conflits avec lui (le compagnon de Maria), mais je veux dire, au final, il y a pas eu, j'ai pas commis des délits euh, fin ouais quand même, mais bon. Il y a eu deux, trois vols de voitures ou des trucs comme ça, mais, pour moi c'est pas de graves délits donc, voilà, j'ai même pas été attrapé pour ça »*. Ce point est assez intéressant, car il a tendance à banaliser les faits qui ne sont pas en rapport avec sa relation alors que dans le fond, ils sont « plus graves ». Par après, une fois majeur, il s'est à nouveau retrouvé devant le juge, 10 ans plus tard et cela était dû au fait qu'il avait revu Maria.

À l'heure actuelle, il n'a plus aucun contact, il est en recherche d'emploi et vit dans un squat, le même qu'Arthur.

1.2.2. Les institutions

Corentin a très vite été devant le juge, dès la première fois où il a fugué, encore chez ses parents. Par la suite et comme déjà mentionné, Corentin a côtoyé de nombreux foyers, car dès qu'il fuguait, il était envoyé dans un autre. Il a en tout fait 26 foyers dans toute la Belgique. Il mentionne ne pas avoir d'attache à un lieu, car il a été habitué au déplacement et que pour lui ce n'est pas un problème de se déplacer. Par après, il évoque qu'à la suite d'un délit, le SPJ (Service de Protection de la Jeunesse) en a profité pour le mettre en IPPJ.

À cet effet, il souligne que *« C'est moi qui ai tout pris dans l'histoire (rire), c'est con hein, mais c'est comme ça. Enfin, c'est moi qui voulais, voilà, je voulais pas dire non, non plus, ça m'arrangeait quelque part. C'était devenu mon premier grand amour, on va dire ça comme ça, donc du coup, euh, je la protégeais. Et les placements c'était pour m'éloigner d'elle en fait, mais ça a jamais marché au final. »*. Nous pouvons voir ici que les mesures auxquelles Corentin était soumis n'ont jamais eu aucun effet sur ses actes, mentionnant même que si dès le départ, la justice n'avait pas essayé à tout prix de les séparer, les choses n'auraient peut-être pas duré, mais cela était devenu un jeu, de braver les interdits et l'autorité. Il précisera tout de même à un moment de notre discussion que cela était le

cas quand il était mineur, mais qu'une fois majeur, il n'est plus question de s'amuser, car les conséquences sont différentes et il les a d'ailleurs expérimentées.

De plus, lorsque je le questionne sur un éventuel soutien de la part du juge ou des membres du système judiciaire il me répond que les mots qui lui ont été attribués par le juge étaient qu'il était « *un pion au milieu d'un jeu d'adulte* », dans le sens qu'il était au centre de la relation entre ses propres parents et aussi avec une personne majeure. À ce moment-là, l'institution lui attribue un statut qui n'est pas spécialement de délinquant, mais qui le laisse plus dans un entre-deux sans savoir se positionner. Il a également été suivi par deux avocates qui ont su être présentes pour lui.

Au niveau des foyers et IPPJ, il n'émet pas d'avis sur les relations spécifiques avec les gardiens, mais il mentionne néanmoins avoir apprécié son passage et précise que « *c'est là où j'étais le mieux dans le sens où il y avait des activités, on nous laissait pas comme ça sans rien faire toute la journée, c'est pas comme dans les autres centres. Je dis pas qu'ils font aucune activité, mais elles sont pas aussi courantes qu'en maison de redressement ou des trucs comme ça. On avait aussi des cours, fin des ateliers, c'était pas vraiment des cours. Le seul cours vraiment qu'on avait au final, c'était religion et moral (rire), c'était l'horticulture et puis la menuiserie et puis c'est tout quoi. Il n'y avait pas de diplôme, il n'y avait rien* ». Il a notamment eu l'opportunité d'aller escalader une montagne et avec un autre centre, il a fait une partie d'un chemin initiatique. Les foyers ont été pour lui un moyen de découvrir le monde et il en garde de bons souvenirs, même s'il exprime par après que par exemple un voyage d'un mois dans un pays du sud de l'Europe n'a pas été bénéfique, car cela était trop long et il a tenté d'aller la retrouver.

Il avait au départ été condamné pour 6 mois à l'IPPJ, et « *arrivé au terme des 6 mois, le juge vient jusqu'au centre. C'est pas toi qui va jusqu'au palais, rien du tout, le juge vient avec le greffe et tout ça et ils viennent jusqu'au centre. Et je m'étais tenu à carreau les 6 premiers mois en fait, pas une fugue, rien, rien et elle m'a re prolongée et à partir de ce moment-là je suis reparti en fugue (...) je lui ai montré que voilà. Je me suis tenu à carreau parce que je le voulais bien, maintenant si j'ai envie de partir, je pars et puis c'est tout.* » Nous pouvons voir ici que le placement peut être positif comme négatif dans le parcours du jeune, car il avouera que l'avoir prolongé a été « *la pire chose qu'ils m'ont faite* » et cela n'encourage pas le jeune à bien se comporter, car peu importe l'agissement,

il sera quand même (re)condamné. Il a d'ailleurs par la suite, continué de fuguer des différents centres où il était placé.

1.2.3. Le soutien – les relations

Dans le cas de Corentin, la relation la plus importante a donc été celle avec Maria lorsqu'il avait 15 ans et elle 28. Cette relation s'est avérée toxique pour les deux, il était prêt à tout pour elle, elle était plus importante que la loi. Il avouera qu'elle savait comment faire en sorte qu'il se déplace jusqu'à elle, peu importe où il se trouvait et elle jouait de cette situation d'emprise sur lui. Il exprime que *« c'est pas à cause d'elle, mais un petit peu pour elle que j'étais placé au final, donc euh, ouais, ouais. Mais oui, c'était une source d'ennui, mis à part le côté sentimental, c'était plus une source d'ennui qu'autre chose parce qu'elle avait un concubin avec qui ça s'est pas très bien passé non plus, mais lui il était au courant de rien donc c'était un peu bizarre comme situation (...) Mais il avait une dent contre moi, je sais pas pourquoi. Ça a été loin avec lui... »*. Encore une fois, cette phrase nous montre que d'une part, il est pris dans ce « jeu d'adulte » et d'un autre côté, cela montre aussi que ses fugues sont toujours liées à cette femme.

De plus, il utilisera les paroles du psychologue et des tribunaux pour justifier la fin de sa relation avec cette dame en relatant que *« d'après un psy, évidemment, je suis pas psy. Bin on est un danger l'un pour l'autre en fait. C'est ce qui a été dit, durant les tribunaux en fait. Parce que soi-disant, on se connaît trop bien. Elle peut-être elle me connaît bien, mais moi je suis pas sûr de la connaître aussi bien que je ne le pensais en fait au final. »*

Nous pouvons voir ici comme une nécessité de sa part que des mots soient mis par des experts sur cette relation pour qu'il puisse se rendre compte de la nocivité des liens. Il reconnaît néanmoins à la fin de notre entretien que de son côté, la sensation de danger derrière cette situation l'animait, avec le fait qu'elle était en couple. Du côté de la femme, Corentin était la première personne à tenir tête à son concubin et cela avait aussi suscité chez elle un certain intérêt.

Aujourd'hui, il a eu d'autres relations de couple depuis, dont une avec une personne qui est aujourd'hui décédée, mais il affirmera que même si ses autres relations étaient plus saines et lui ont fait du bien, ses sentiments n'ont jamais égalé son premier amour avec Maria.

En ce qui concerne son contexte familial, Corentin est le deuxième d'une fratrie de 9 où les moyens financiers ne suivaient pas. Il évoque que la relation avec Maria a été l'élément déclencheur d'un retrait familial. Il m'avouera que depuis qu'il a été placé en foyer, il n'a plus jamais rien célébré avec sa famille. Le placement a engendré jusqu'à ce jour, une rupture des liens familiaux. De même, il mentionnera que des tensions familiales existaient déjà avant sa relation, mais « *je me sentais pas apte, je crois, à répondre. En fait, c'est le fait d'être sorti avec elle qui a fait que je me suis senti plus, je vais pas dire plus fort, mais ça m'a un peu retourné le cerveau je vais dire. Du coup, il y a des choses que je n'aurai pas dites avant et que j'ai dites après et voilà, parce que ça devait se dire quoi. Mais je dis, peut-être que si je l'avais pas rencontré, ça aurait été différent, peut-être pas, au final, j'en sais rien ça en fait.* ». Se pensant prêt à tout pour elle, cette relation lui a donné la force de revendiquer un mal-être qu'il vivait au sein de son cadre familial, même si cela a enclenché la rupture des liens, il n'émet pas de regret de ce côté-là, car il savait que la situation n'était plus possible pour lui. Ses parents s'étaient séparés (suite à des violences conjugales) et sa mère s'était remise avec un homme qui imposait un climat d'autorité assez important qu'il ne supportait pas. Il avait un besoin de s'exprimer et revendiquer cet excès autoritaire qui se serait sûrement fait autrement si Maria n'avait pas été présente, il avoue néanmoins que cela n'aurait peut-être pas eu lieu si tôt sans cette relation.

Au niveau des institutions, Corentin a eu deux avocates qui se sont suivies et dans les deux cas il s'est senti épaulé en précisant même qu'elles ont fait « *plus que ce qu'elles ne devraient faire* », en faisant des tâches auxquelles leurs professions ne les prédisposaient pas. Il remarque le contraste avec les membres des foyers qui n'essayaient pas du tout de le porter, et qui pour lui, tentaient juste de comprendre le fond de l'histoire, car ils n'avaient que des suspicions sur les causes des fuites. Il mentionnera aussi bien s'entendre avec sa juge, qui a toujours été la même en tant que mineur, même s'il n'en a pas toujours compris les décisions. Aujourd'hui il reconnaît qu'elle avait certainement une sympathie à son égard. Cela n'a cependant pas été le cas pour le SPJ, le procureur ... avec qui la bonne entente n'a jamais été relevée.

1.2.4. La stigmatisation de délinquant

Dans le cadre de Corentin, ce dernier ne s'est pas senti stigmatisé comme délinquant, il me confie « *qu'au départ mon dossier, c'était un dossier 38, problèmes familiaux ... Dès qu'on commet un délit il passe en 36.4, je crois, comme ils appellent ça, un truc comme ça et là tout le dossier devient délinquant même si tu as fait qu'un fait. Parce qu'une fugue n'est pas un délit donc, en fait une fugue, tant que tu n'en commets pas pendant ta fugue (de délit), mais à la base une fugue n'est pas un délit.* ». Néanmoins, il m'avait évoqué précédemment qu'il avait commis des délits au nom de la loi (agressions et vols), mais qu'il n'avait pas été attrapé pour ces faits. La question que nous pouvons relever ici est de se demander s'il avait été condamné au niveau judiciaire pour les délits commis, son point de vue aurait-il changé et aurait-il ressenti davantage le stigmate ? Cette interrogation restera sans réponse de sa part...

1.2.5. Le projet d'avenir

Une première question concernant son avenir était de savoir qu'elles étaient ses perspectives d'avenir plus jeune, s'il en avait. À cette époque, il m'avoue que la seule chose qu'il désirait c'était d'être avec Maria et de pouvoir être émancipé le plus vite possible pour pouvoir aller avec elle. Cela n'a pas eu lieu, car la justice était consciente que cela n'aurait pas aidé au vu de la toxicité de cette relation. Il mentionne d'ailleurs à un moment sa remise en question en précisant que « *le recule a fait que maintenant je comprends des choses, mais sur le moment j'étais bleu, elle m'aurait dit d'égorger son concubin le jour où je lui ai mis le couteau sous la gorge, je l'aurai fait hein, je suis quasi sûr, parce que dans ma tête c'était comme ça quoi* ». La reconnaissance des actes est présente, et cela lui a permis de distinguer ce qu'il désirait et ce qu'il ne voulait plus pour l'avenir.

À l'heure actuelle, il « *avouera que pour l'instant je ne le vois pas spécialement bien (rire). Non, mais je suis un peu, comme tout le monde en fait, j'ai envie, avoir une petite vie de famille, être tranquille, avoir un travail... Parce que travailler, je sais travailler, c'est pas parce que j'ai pas de diplôme ni rien, mais voilà (...) prendre la routine un peu comme tout le monde au final. Bon ça s'est pas passé comme ça et voilà, c'est comme ça.* » Il ne se considère pas comme quelqu'un de délinquant, il est « *un peu comme tout le monde, je réagis en fonction des événements et puis voilà. Maintenant c'est clair que*

je vais pas aller, aux jours d'aujourd'hui, je n'irai pas agresser quelqu'un, voilà. Je réfléchis plus quand même, mais voilà, maintenant, quand il s'agit de bagarre ou quoi, ça, c'est encore autre chose, mais je vais dire, tout ce qui est délit et tout ça, je préfère éviter. » Il a pris conscience des conséquences de ses actes, mais il n'admet pas renoncer à tout type de violence à l'avenir, la gestion de sa colère passant souvent par des coups.

Finalement, il est en recherche d'emploi et reconnaît que son manque d'attache aux lieux est pour lui bénéfique, car il est prêt à se déplacer n'importe où si cela s'avère nécessaire pour trouver un travail.

1.3. Benjamin – 27 ans

Benjamin a été la personne dans les trois entretiens qui s'en est le mieux sortie dans son parcours et dont l'apport sur les déterminants à la sortie de la délinquance et à sa réinsertion sociale ont été le plus complet. Il est aujourd'hui éducateur et il a donc pu me témoigner de la vision en tant que jeune, mais aussi de son point de vue en tant qu'éducateur et face à cette jeunesse en difficulté. Dans cette partie je me concentrerai principalement sur son vécu personnel, bien que son métier aujourd'hui fasse partie de sa réinsertion, mais il me semble plus opportun de détailler les outils qu'il met en place dans son travail avec les jeunes dans la partie transversale de ce mémoire.

1.3.1. Aperçu du parcours

Benjamin a toujours eu un tempérament nerveux, mais c'est à la suite de la mort de sa mère qu'il affirme avoir débuté à avoir des comportements dits délinquants, en précisant que *« délinquant, qu'on s'entend bien hein, c'était quelqu'un qui m'insulte, je vais le frapper ou des choses comme ça, c'était pas de l'attirance pour des conneries contrairement à mon petit frère qui lui c'était plus ça tu vois, lui il s'attirait plus vers le mal que vers le bien, et il me l'a déjà dit ça! »* Il précisera que pour lui cela se faisait souvent à la suite d'insultes concernant les parents parce qu'il était déjà *« en colère de perdre mes parents, de perdre en tout cas ma maman. »*. Dans ce cas de figure, nous retrouvons un phénomène de déviation primaire de Lemert, le décès étant déclencheur d'une colère en lui et la réponse à cette colère le conduit à réagir par des comportements

jugés délinquants qui témoignent d'une déviation secondaire, où suite à ses conduites, il va se voir attribuer le statut de délinquant qui fera partie de lui.

Durant leurs parcours, ils sont passés par plusieurs institutions, cela a commencé lorsque leur mère était toujours vivante et a continué par après. L'apogée de la délinquance pour Benjamin a eu lieu entre ses 13 et 16 ans et demi. Par la suite, les comportements délinquants ont diminué, notamment à la suite de deux éléments qui seront explicités plus tard dans la partie sur les relations.

Il mentionne qu'il était très mature pour son âge qu'il a été émancipé à l'âge de 16 ans et demi, car les internats ne lui convenaient plus. Il a donc loué un appartement. Lorsqu'il était dans cet appartement, tout se passait relativement bien pour lui, il était plus inquiet pour son petit frère qui est rentré dans un réel réseau de délinquance, car il « *n'avait pas la force de dire non quand on lui proposait de faire quelque chose* ». Après un an dans ce lieu, la propriétaire l'a mis dehors afin de récupérer l'appartement pour un de ses proches. Cet événement a été assez brutal, car il était bon locataire et donc aucun motif ne permettait de le mettre dehors du jour au lendemain. Benjamin me reprend ses mots pour m'exprimer le désaccord auquel il a été soumis, elle lui a donc dit : « *je sais que tu es un bon payeur, mais j'ai pas signé de reçu et c'est l'erreur que tu as fait de me donner en cash et du coup si je veux je peux t'attaquer en justice et tu me redevras un an de loyer, je peux jouer la carte que tu es un jeune et que je veux pas te mettre dehors, mais que tu me dois de l'argent ... Et quand elle m'a dit ça, moi je m'effondre de nouveau* » à ce moment-là, cela a été une désillusion, car il m'exprime que dans sa situation, il s'est « fait avoir », par manque de renseignements suite à tout ce qui est financier en précisant, « *je m'en rends pas compte, on m'a jamais appris à faire un virement donc, quand je vais à la banque, je vais à l'argent, je mets ma carte, je vois retrait et c'est tout, c'est la seule opération qu'on m'avait appris à faire.* », il se rend compte à cet effet, que le manque d'éducation à ce niveau joue dans son parcours.

Après l'expulsion, il s'est retrouvé à la rue, dans un centre pour sans-abris, avec son petit frère, qui était entre temps venu vivre avec lui, car il fuguait des centres donc le juge a préféré le laisser chez Benjamin pour au moins savoir où il était même s'il évoque « *Je pense qu'ils se sont un peu lavé les mains aussi, j'avais 18 ans, ils ont même pas vérifié si je me gérais avant de gérer mon frère, ça, c'est l'Aide à la jeunesse !* ». Il exprime qu'à ce moment-là il était en colère contre sa propriétaire, mais surtout contre lui-même, de ne

pas s'être assuré et informé. Son estime de lui-même va être impactée, mais sa mentalité va être renforcée, il était conscient, qu'il serait à l'avenir nécessaire d'anticiper ce genre de situation.

Une fois dans ce centre et pour donner suite à ses réflexions, il exprime prendre une décision qui va changer sa vie. Il avait déjà un diplôme de maçonnerie grâce à son parcours scolaire, mais il a décidé de reprendre des études et de devenir éducateur. Cette information n'a pas fait l'unanimité dans son entourage qui ne le considérait pas comme capable d'y arriver, mais il a malgré tout entamé le cursus. Ici, nous retrouvons l'envie de faire valoir ses compétences et son estime et nous pouvons voir que cela est plus important que l'image de son réseau social qui ne l'encourageait pas dans sa valorisation. Le choix d'éducateur dans un premier temps s'est fait, car Benjamin s'est dit *« je vais choisir éducateur, parce qu'à la base c'était pas pour éduquer les gens, mais pour m'éduquer moi-même ! Je me dis, si on m'apprend, si on me donne des outils pour aider les gens, bin je vais surtout les utiliser moi et m'aider moi-même avant. »* Dans le cadre de Benjamin, la revalorisation de son estime à la suite du parcours délinquant s'est faite individuellement. Il a vu cela comme une opportunité de combler le manque d'instruction en se redonnant les moyens, personnellement de s'en sortir par après. Il n'a cependant pas directement fait le bachelier, car il ne se sentait pas capable intellectuellement de le faire. Par la suite, après des moments de doutes, il a fini, à la vue de ses résultats qui excellaient, à entamer le bachelier, car il s'estimait perdre son temps en A2⁸⁵ et qu'il n'avait plus le temps de perdre du temps. Cela n'a pas été facile également, il devait tout gérer en même temps (étude, travail, vie quotidienne ...) et aussi il s'est rendu compte que certaines bases lui manquaient, mais il avait une autonomie et une envie d'y arriver, *« d'être l'exemple qu'on peut y arriver »*, comme il me l'a mentionné.

À l'heure actuelle, il a obtenu un poste d'éducateur dans une ASBL qui laisse la possibilité d'être en contact avec différents publics et il ne se limite pas à l'Aide à la jeunesse, même si dans les faits, nous retrouvons essentiellement des jeunes. Son métier lui permet d'avoir une grande liberté et de par-là continuer de se lancer des défis pour lui-

⁸⁵ Les formations pour devenir éducateur varient en fonction du type de diplôme que l'individu possède. Un diplôme de secondaire supérieur donne droit à entamer des études d'éducateur A2 et un diplôme d'enseignement supérieur, donne droit à un baccalauréat comme exprimé par Benjamin et à un diplôme d'éducateur A1.

même et avec les jeunes en mettant sur pied toute sorte de projets. Il a la volonté que les jeunes puissent trouver en lui, ce qu'il n'a pas pu trouver lui-même à l'époque dans son entourage, comme par exemple accompagner à des rendez-vous au CPAS.

1.3.2. Les institutions

Benjamin et son frère ont été placés par le SAJ en institution à la suite du décès de leur maman, bien qu'ils y aient déjà fait un passage avant. Ils ont pendant un an été dans la même institution, mais par après, ils se sont vu séparer, car « *ils ont estimé que j'étais trop mature pour rester là, l'âge limite c'était 14 ans, euh, 15 ans, mais à 14 ans ils m'ont demandé de partir et ils m'ont emmené à (Nom de la ville d'un autre centre), près de Namur et mon frère, on l'a mis à (Nom de la ville d'un troisième centre), de l'autre côté. Je ne voyais plus mon petit frère, donc ma dernière famille on me l'a éloigné et là je pense que c'est un moment où tu te dis, tu sais, tu as 14 ans, tu vois, tu perds tes parents, tu te retrouves avec des inconnus qui te disent ce que tu dois faire, tu vois, c'est chaud... Puis en plus, souvent ce sont des figures masculines, ce que je n'avais pas vraiment ou en tout cas ce que les figures masculines que j'avais, ils ne me plaisaient pas, c'était de mauvaises personnes donc c'était vraiment une galère. Et euh donc voilà, vraiment grosse période de rébellion et de délinquance.* ». Il émet que pour lui, cela a été une erreur de la part des institutions de les séparer.

Il me dira aussi qu'à l'époque, il ne comprenait pas trop d'avoir été placé en institution, car sa grand-mère était présente, mais avec le temps, il se rend compte que c'était la meilleure solution, qu'il n'y a pas d'autre solution... Surtout que dans son cas, sa grand-mère ne s'estimait pas, avoir la force de reprendre les deux enfants à sa charge.

1.3.3. Le soutien – les relations

Au niveau du contexte familial, Benjamin a grandi sans son père parti avant sa naissance. Il le retrouvera des années plus tard. Du côté de sa mère, elle s'est remise avec un autre homme, mais Benjamin a eu comme ressenti qu'elle l'a fait plus pour combler le père manquant que pour avoir une relation de couple. Par après, elle a également très vite eu un deuxième enfant, un an et trois mois après Benjamin. Sa maman ne « *connaissait pas non plus, plus que ça (le nouveau compagnon et père du deuxième enfant) et finalement ce gars-là était pas terrible, il la battait donc on a vécu des moments assez difficiles* »

jusqu'à ce qu'ils arrivent à le faire partir. Par la suite, ils vont continuer de vivre à trois et à l'âge de ses 12 ans, ils vont se rendre compte que sa maman a un cancer et elle décèdera un an plus tard des suites de sa maladie. Cet événement a été un tournant important dans la vie de Benjamin et de son frère, ils sont toujours restés assez proches l'un de l'autre, même s'ils ont été séparés par les institutions.

De son vivant, la mère de Benjamin le poussait à être un modèle pour son petit frère qui n'a pas non plus eu de figure paternelle, elle lui disait qu'il fallait qu'il montre l'exemple en tant que grand frère. Il s'est donc toujours considéré comme garant pour lui. Cette position a d'ailleurs entraîné un premier événement déterminant dans sa vie : un jour lorsqu'il était dans une institution, différente de celle de son petit frère, il apprend qu'il commet des « conneries ». Cette information a été déterminante pour lui, car il s'est dit qu'en tant que modèle pour son petit frère, il ne pouvait pas commettre d'actes déviants et donner un mauvais exemple, il m'exprime que cela a mis fin à une série d'actes délinquants par la suite.

Dans le cadre de ses loisirs, Benjamin a pratiqué de la boxe pendant un certain temps et il exprime que le côté humain de ce sport est assez impressionnant. C'est un milieu où tout le monde est égal et il n'y a pas de jugement de statut. Il mentionne par exemple la rencontre avec un professeur de l'université de Paris qui s'entraînait au même club que lui et était extrêmement reconnaissant de son talent. Dans les deux cas, les deux hommes éprouvaient une reconnaissance l'un vis-à-vis de l'autre. D'un côté pour le statut professionnel et toute la réussite qui va avec et de l'autre pour le talent. Benjamin me dira d'ailleurs une phrase qui exprime bien la tension qui se jouait et qui a contribué dans son estime qui était qu'« *il me demandait toujours des conseils alors que c'est moi qui aie plutôt envie de lui demander des conseils* ».

Dans cette optique-là, il me parlera aussi de la figure de coach. Dans un premier temps, il m'expliquera sa relation avec son propre coach qui l'a aussi beaucoup aidé, notamment en lui trouvant un logement pour lui permettre de sortir du centre de sans-abris et de devenir entraîneur... Par après, il me confiera le lien entre un coach et son élève dont il a pu expérimenter les deux positions en me disant que « *c'est pas juste un entraîneur, un coach, c'est aussi quelqu'un qui va t'aider, qui va te pousser dans ta vie. Surtout que moi, j'introduis fort ce côté, la boxe c'est un combat, c'est autre chose, mais il y a, c'est aussi la vie et il y a vraiment un parallèle à faire du coup je prends beaucoup plus d'importance* ».

je pense pour mes étudiants, car du coup, je suis pas uniquement leur entraîneur physique, je suis aussi leur coach mental, parce que de toute façon si t'as rien dans le mental, la boxe t'y arrivera pas, c'est très difficile et ce mental il faut l'utiliser ailleurs. J'ai un jeune par exemple qui était en décrochage scolaire l'année passée, qui a vécu beaucoup d'échecs et aujourd'hui il t'avale des livres, il le lit quoi ! » J'é mets l'hypothèse qu'à travers la position de coach, Benjamin continue le rôle que sa mère lui avait demandé d'être pour son frère et qu'il a tenté d'incarner jusqu'à maintenant. Nous pouvons considérer cela comme une forme d'actualisation des dispositions acquises dans le cadre de sa socialisation primaire.

Dans le cadre institutionnel, il exprime qu'avec du recul, il s'est rendu compte du soutien bienveillant qu'il a reçu des membres du SAJ et du fait qu'ils cherchaient à chaque fois la bonne solution pour lui, qu'ils croyaient en lui, malgré le fait qu'à l'époque il ne le voyait pas de la même manière.

Par ailleurs, certains éducateurs ont réellement eu un impact sur son parcours. Il me parle par exemple de Stéphane qu'il a rencontré dans la première institution, me le décrivant comme quelqu'un « *qui était, pour moi, de ce que j'avais connu de lui, c'était le meilleur éducateur qui avait eu ! C'était un gars incroyable, sa voix, la manière dont il te parlait, il avait toujours les bons mots et il était juste, moi c'est ça que j'aimais bien chez lui, il allait pas te caresser dans le sens du poil tu vois, si t'avais fait une connerie, bin il allait te le dire tu vois, mais toujours juste ! Et dans une communication non violente incroyable, c'était impressionnant !* » Au fil de l'entretien, j'ai pu me rendre compte qu'il avait comme une tendance à reproduire cette image d'éducateur auprès des jeunes avec qui il travaille. Il porte énormément d'attention sur le lien qu'il a avec les jeunes aujourd'hui, juste et présent.

Pour finir, une dernière rencontre a aussi été déterminante dans son parcours d'enfant « délinquant » et l'est toujours aujourd'hui. Il s'agit d'une personne qui est devenue son parrain, Elliot et dont il parle comme quelqu'un « *qui a changé ma vie* ». Il l'a rencontré lors d'une sortie avec son premier centre. Il a fait le trajet jusqu'à l'institution le lendemain afin de demander s'il pouvait le suivre et depuis, ils ne se sont plus jamais quittés. Il a d'ailleurs été le vecteur du deuxième changement important dans la mentalité de Benjamin, car il mentionne que « *Des fois, il avait un rôle très chiant parce que, oui,*

c'était le papa que j'avais pas eu en fait, tu vois. Mais c'est fou parce que c'était une personne que je ne voulais pas décevoir et à chaque fois qu'il arrivait j'avais une mauvaise nouvelle pour lui, j'avais fait une connerie et je le voyais et ça me saoulait, à chaque fois qu'on me disait "Elliot va venir", j'étais dégoûté, je me disais pu non. Et une fois, à (Nom du centre pour sans-abris), je l'appelle et je lui annonce que je veux faire ces études-là (étude d'éducateur comme mentionné plus haut) et lui il y croit pas trop, je le sens dans sa voix qu'il y croit pas, tu vois. Et euh, quand, ah oui, avant de partir je lui dis, prochaine fois que je t'appelle, tu viendras me voir, ce sera que pour de bonnes nouvelles ! Et depuis, il est jamais revenu pour de mauvaises nouvelles. Et voilà, ça c'est des petits moments comme ça, où toi tu prends des décisions et voilà ». Il me dira par après que c'est d'ailleurs Elliot qui a financé ces études. Même si ce dernier semblait hésitant dans son attitude, il l'a tout de même encouragé dans la démarche et lui a permis d'en être là où il est aujourd'hui.*

1.3.4. La stigmatisation de délinquant

La stigmatisation a débuté pour lui à la mort de sa mère. Il exprime d'ailleurs qu'il a « *senti à la mort de ma mère, parce que du coup tu te retrouves dans des internats, on te dit que t'es délinquant, c'est surtout ça hein, on te le dit* ». Benjamin va intérioriser le statut que lui donne la société et dans son cas les institutions. Il insistera sur le fait qu'il va ressentir une certaine colère d'être mis dans cette case et que cette colère amènera la délinquance et par l'occasion justifiera le statut qui lui a été attribué. C'est ici que nous retrouvons comme un cercle vicieux de la délinquance où ce qui la cause serait aussi la conséquence.

La mort d'un proche va le conduire en institution où un statut lui sera attribué.

1.3.5. Le projet d'avenir

Au niveau de l'arrêt des comportements délinquants, cela se fera au cours d'un processus dynamique. Il me décrira deux épisodes de sa vie, mentionnés auparavant, qui ont été vraiment des tournants, mais au fil du discours, nous nous rendons compte que ces deux événements s'inscrivent dans un ensemble. Il reconnaît d'ailleurs que ce n'est pas uniquement un moment, mais un tout en me disant que « *Tu vois, Stéphane par exemple, il était bon dans ce qui m'a apporté, mais il m'a pas tout apporté. Elliot, il m'a apporté*

certaines choses, et c'est ce mélange-là qui était bon pour moi, car tu vois j'ai pu, aujourd'hui, je me sens hyper armé, mais c'est suite à tout ce que j'ai eu et c'est pas juste une personne. »

Il me dira que lorsqu'il était plus jeune, il n'avait pas spécialement de projet d'avenir. Il recherchait uniquement une stabilité et une situation, mais pas spécialement un métier.

Dans ce processus, de sortie, nous retrouvons différents éléments. Tout d'abord, comme déjà mentionné, d'un point de vue individuel, il a su faire les bons choix pour lui permettre de valoriser son auto-estime, notamment grâce à la reprise de ses études. D'autre part, il s'est aussi entouré des bonnes personnes pour lui permettre le changement et lui témoigner qu'il pouvait y arriver. Il m'explique avoir ce besoin d'être toujours dans le contrôle de *« Tu ne me verras jamais saoul, c'est hors de question que je perde le contrôle, tu vois, j'étais toujours dans le contrôle j'ai besoin de cela »*, comme s'il connaissait ses limites et ce qu'il ne fallait pas faire pour retomber dans ses travers d'enfant.

Dans cette optique, il m'exprimera que le sport a réellement constitué sa porte de sortie, il me dira, *« la boxe c'est un peu chercher le guerrier qui est en toi tu vois. Tu as l'esprit, tu combats, sans vraiment le côté violence donc tu as un objectif et tu dois tout mettre pour y arriver. Parfois c'est dur pour y arriver, à l'entraînement, c'est juste horrible, mais quand tu as la victoire, c'est la plus belle des victoires ! »*, il y a ce côté de dépassement de soi dans une optique positive de renforcement et de confiance en soi. De plus, le sport lui permettait de changer de milieu et de ne pas se confronter à la réalité de sa situation durant quelques heures. Aujourd'hui il a repris le club où il s'entraînait et est devenu lui-même entraîneur. Il utilise d'ailleurs ce sport dans son travail actuellement, bien qu'au départ ce n'était pas une volonté.

Pour finir, dans ces défis qu'il se donne pour son travail, nous retrouverons notamment des activités qu'il a mises en place et qui sont toujours en cours, comme des ateliers d'écriture de chanson de RAP, l'organisation de voyages avec des jeunes ... en mentionnant que *« Tout ce qui te permet de te rapprocher d'une personne il faut le faire. »*. À l'heure actuelle, il reconnaît l'importance des liens qu'il tisse dans son travail qui sont encore vecteur de reconstruction et d'estime de soi.

Pour conclure, il s'agit ici d'une analyse individuelle de chaque entretien afin de rendre compte des parcours de ces individus depuis, en général, leur plus tendre enfance, jusqu'à aujourd'hui. Nous retrouvons essentiellement des faits de vols, violences et fugues dans les entretiens, mais l'étude des déterminants ne se limite pas à ces faits-là, car certains facteurs peuvent constituer des gages de réussite et/ou d'échec en fonction des individus.

Nous pouvons notifier les difficultés présentes dans les parcours et qui rendent les sorties d'autant plus limitées. Nous remarquons d'ailleurs que les trois entretiens se situent à trois niveaux différents du processus d'abandon, mais que les sorties ont souvent été entamées une fois atteinte la majorité, bien que pour Benjamin cela ait commencé plus tôt.

Par la suite, nous procéderons à une articulation de ces récits dans le but de rendre compte de manière transversale des éléments qui rentrent en jeu lorsque nous voulons concevoir la sortie des mineurs catégorisés comme délinquants, dans le but d'envisager leur réintégration dans la société.

CHAPITRE 2 : ANALYSES HORIZONTALES – TRANSVERSALES

Dans cette partie, il sera question de mettre en articulation les données empiriques afin de rendre compte des résultats de la recherche. Certains passages viendront faire rappel ou appuyer les données de l'analyse verticale ci-dessus, mais il s'agira également d'en faire une mise en tension.

Ce point se veut dans une optique comparative des entretiens entre eux, mais aussi avec les données issues de la revue de la littérature. Dans un premier temps, je me centrerai sur le stigmate de délinquant et la rencontre avec le système pénal qui constitue souvent le lieu d'émergence de ce dernier. Par après il sera question d'entamer l'analyse du processus de sortie. Présupposant qu'il ne s'agit pas d'un élément unique, mais de la prise en considération de plusieurs éléments, nous reprendrons plusieurs de ceux-ci qui m'ont été évoqués lors de mes recherches. Dans un premier temps, ces éléments seront plus d'ordre interne à l'individu et par la suite, il sera question d'analyser des facteurs plus externes ou dépendant du réseau de ce dernier. Les passages d'entretiens reprenant les enregistrements de Samarc'ondes relèvent d'adolescents, pour la majorité des garçons et proviennent de l'A.M.O. Samarcande située à Etterbeek.

2.1. Être catégorisé comme délinquant

2.1.1. *La genèse et le vécu de la stigmatisation*

2.1.1.1. Rencontre avec le système pénal

L'analyse des entretiens permet de rendre compte de l'impact du système pénal sur les jeunes. Nous retrouvons l'idée que le jeune se considère comme délinquant, car il est désigné comme tel au sens de la loi, confirmation de la troisième étape de la carrière délinquante de Becker. Benjamin et Arthur s'accordent sur ce point en disant que ce sont les institutions qui leur ont donné ce statut et qu'auparavant ils ne se considéraient pas comme tels. Ils évoquent même le fait que c'est cette stigmatisation au niveau de la loi qui va en retour amener le comportement délinquant en réaction à la colère que cela génère. Nous retrouvons dans ce sens l'idée « d'imaginaire homologué » de Bourdieu.

Truong reprenait également dans cette optique, Maître de Sardan, avocat pénaliste qui exprimait dans son livre (lors d'un entretien retranscrit) qu'il est conscient que dans la

justice actuelle, une généralisation du stigmatisme a lieu et qu'en général lors des jugements, les magistrats ne cherchent pas à regarder plus loin que ce qu'ils voient. À cet effet, il parle de l'attitude de ces jeunes lors des instances ou de prime abord, ces jeunes des cités peuvent paraître agressifs et peu loquaces ce qui entraîne une mauvaise image et finalement un jugement moins clément. Maître de Sardan notifie que cette apparence d'agressivité résulte dans le fond d'une crainte importante et du stress causé par l'audience qui amène le jeune à être perçu comme hostile alors que la raison est tout autre.

Par ailleurs, certains auteurs exprimaient aussi que dans le cas où la personne se sentait moins stigmatisée, les chances de récidives étaient moindres. Nous le constatons par exemple avec Corentin où la récidive et le contact avec la justice concernent essentiellement la fugue, qu'il justifie comme n'étant pas un délit au sens de la loi belge et donc il n'a pas ressenti cette attribution de délinquant à son égard.

Par après, le vécu en institution les a cloisonnés aussi dans un environnement : ils s'accordent en général pour témoigner que lorsqu'ils étaient mineurs, ils ne comprenaient pas toujours les décisions prises par la justice.

« Aujourd'hui tu prends du recul et tu le sais, mais par exemple, simplement, la personne qui m'a aidé au Service d'Aide à la Jeunesse, bin c'est mon conseiller, c'est mon délégué, c'est ces gens-là en fait que tu voyais que finalement ils étaient bienveillants. Même si des fois, pendant les réunions ils m'ont saoulé, bin ils avaient raison, ils cherchaient souvent la bonne solution et l'air de rien, ils croyaient en moi, ça tu le sais après. » (Benjamin)

Avec le temps, les trois maintiennent ce type de discours et sont reconnaissants du soutien qu'ils ont reçu de certains membres au sein des institutions comme leur juge ou leurs avocats même si certaines décisions ont accentué ou maintenu les comportements.

2.1.2. La sortie du stigmatisme

Nous retrouvons dans ce point un élément essentiel de la sortie de la délinquance. La majorité des auteurs rencontrés et des récits recensés s'accordent sur le fait que l'abandon de la délinquance passe par un abandon de ce stigmatisme de délinquant. Le processus de désétiquetage commence à la suite d'un renvoi positif de leur personnalité opéré par des réflexions internes ou par la société. Il y a une nécessité de prendre en compte la personnalité générale de l'individu lors du processus. Dans cette optique, il faudra valoriser l'individu et pas uniquement ses comportements pour augmenter les chances de

valorisation de son statut. Cette transformation de statut peut avoir lieu, et c'est le cas pour les entretiens, dans différentes sphères individuelles et sociales et les déterminants précisés plus loin ont également un rôle à jouer dans ce mécanisme.

2.2. Processus de sortie de la délinquance

2.2.1. Vision d'avenir

Dans la vision d'avenir, nous allons d'une part voir comment les jeunes dans leur enfance percevaient leur avenir, mais également actuellement, comment ils l'envisagent.

Nous pouvons dans cette démarche, retrouver le modèle de la vie saine dans lequel la personne va revendiquer le sens qu'elle donne à sa vie au regard des ressources dont elles disposent, le bien-vivre étant influencé par les choix de vie opérés.

Lorsqu'ils étaient enfants, les personnes interrogées m'ont toutes les trois témoigné que ce qu'ils désiraient était souvent en lien avec leur délinquance, surtout pour Corentin et Arthur : s'émanciper pour vivre avec Maria, des idées de meurtre ... Seul Benjamin m'a évoqué que petit, il avait déjà l'envie d'être comptable, car « *il aimait bien les maths et les problèmes* ». Avec le temps, nous pouvons rendre compte du changement de mentalité dans les trois discours. Ce qu'ils désirent tous aujourd'hui c'est d'avoir une vie stable avec une famille, une maison...

Dans un enregistrement de l'A.M.O. Samarc'ondes intitulé « Rêves d'avenir », ils posent à une série de jeunes la question de savoir, « *Qu'est-ce que tu aimerais faire plus tard ?* », ils répondent tous par des métiers et la majorité mentionnent la volonté de devenir éducateur, car ils ont l'envie d'aider et surtout de venir en aide aux enfants présentant des problèmes. « *Pour les aider, leur faire ouvrir les yeux, s'ils consomment ou quoi, leur faire ouvrir les yeux peut-être en leur parlant de mon passé* » ou encore « *car je pourrai comprendre la douleur des jeunes, la ressentir et je pense que je pourrai leur donner de bons conseils. Et pas seulement de bons conseils, leur montrer pourquoi c'est un bon conseil, pourquoi ça va te servir.* » Benjamin qui exerce aujourd'hui ce métier exprime (voir analyse verticale) avoir la même volonté de soutien pour son avenir.

Ce point du récit nous montre bien que parfois la volonté d'y arriver seul ne fonctionne pas ou en tout cas pas à long terme. Des trois entretiens réalisés par mes soins, Corentin et Arthur sont les deux pour qui l'avenir reste le plus incertain. Ils sont tous les deux au cœur du processus de changement et ne commettent plus de délit, mais la transformation identitaire n'a pas encore eu lieu, bien qu'Arthur en présente déjà des traits. Ils en sont encore au stade primaire de l'abandon déjà mentionné et développé par Maruna, contrairement à Benjamin qui en serait au stade secondaire. Nous pouvons avancer avec plus de certitude qu'il s'en est sorti, car ce changement de statut a été opéré et assure donc à long terme des probabilités plus importantes de réussite.

2.2.1.1. Être acteur de son propre changement

Dans les entretiens réalisés, nous retrouvons cette notion de se rendre compte qu'un moyen de s'en sortir, c'est de le vouloir.

Dans cette optique-là, les choix constituant le changement ont souvent été en lien avec leur avenir. Nous pouvons le voir au travers des entretiens par exemple, d'une part dans le cas d'Arthur où sa sortie est en bonne voie grâce à son projet de permaculture. D'autre part, Benjamin qui me confiait pour sa reprise que :

« Et là je vais prendre une décision qui va changer ma vie. C'est la plus folle, parce que tout le monde m'a dit de ne pas le faire, c'est de reprendre mes études ! Tout le monde me dit, mais t'es con, t'es dans un centre pour sans-abris, les études tu vas mettre, 3 ans, 4 ans, avant de réussir, tu vas rester là. Et c'est vrai que ça paraît fou, tout le monde me dit, mais non, trouve-toi un travail, sors de là. Surtout que j'avais déjà un diplôme en maçonnerie (...) et non je veux tenir le coup, je veux essayer, parce qu'au fait, je me dis, je vais choisir éducateur, parce qu'à la base c'était pas pour éduquer les gens, mais pour m'éduquer moi-même ! Je me dis, si on m'apprend, si on me donne des outils pour aider les gens, bin je vais surtout les utiliser moi et m'aider moi-même avant tu vois. Donc euh, c'est comme ça que j'ai relancé mes études. »

Les paroles de Benjamin montrent bien que le changement peut dépendre uniquement de choix individuel, mais la volonté pour y arriver dans ce cas doit être assez importante.

L'idée véhiculée par de nombreux auteurs et évoquée dans ce cadre par Maruna et Lebel nous rappelle un point essentiel à prendre en compte dans la sortie de la délinquance qui

est le fait que le sujet en ait la volonté. Ils mentionnent la notion de motivation, propension au changement et interprétation comme garant de ce changement. Ces points allant de pair avec une remise en question de soi, de nos valeurs, de notre rapport à l'autre, ainsi qu'avec les déterminants plus externes que nous verrons dans le point suivant.

Pour reprendre avec cette notion d'acteur, je citerai les paroles reprises par un jeune de Samarc'ondes dans un enregistrement intitulé « Le juge est maître de ma vie », où il nous dit « *c'est le juge qui est maître de ma vie à ce moment-là, car c'est lui qui décide quand est-ce que je peux fonctionner tout seul et quand est-ce qu'il me faut des gens pour fonctionner* » en parlant de ses placements. Via ce message, nous pouvons voir que le jeune est en tension constante entre son lien avec la justice et les mesures auxquelles il doit s'adapter, ainsi qu'avec sa propre manière de voir les choses. Il va devoir faire un travail sur lui-même qui commence par la décision de changer et dans un deuxième temps nous retrouvons les actes qui peuvent se faire une fois sorti du système. Un autre jeune mentionne dans la séquence « Rêves d'avenirs » qu'il faut apprendre à vivre avec son passé sans le ressasser sans cesse et d'en prendre les mauvaises choses pour par la suite pouvoir en retirer que du positif.

2.2.2. Déterminants de la réinsertion

La partie qui suit constitue des éléments et outils où les individus vont pouvoir aller puiser pour tenter de se reconstruire et par la même occasion, sortir de la délinquance. Il s'agit des ressources mobilisables comme l'entendent Calverley et Farrall dans leur ouvrage.

2.2.2.1. L'école et l'éducation

Le parcours scolaire de ces jeunes a souvent été assez chaotique, soldé par des renvois qu'ils ont pu vivre comme des abandons du système comme nous l'évoque Arthur. Il en est arrivé à vouloir être ce qui dérange pour se faire renvoyer et à partir de là, il réfutait l'aide de tout ce qui avait une figure d'éducation, car pour lui, ils n'ont jamais rien fait pour l'aider. Ce discours est identique à de nombreux jeunes dans le cadre scolaire où la moindre difficulté est souvent motif de renvois et que rien n'est mis en place pour les pousser à s'accrocher.

La stigmatisation dans ce milieu et l'échec scolaire peuvent constituer la première porte d'entrée dans la délinquance. La voie de la délinquance remplace au fur et à mesure

l'école, le temps passé hors des établissements laissera le temps à la déviance. Ils vont aller chercher dans la délinquance la reconnaissance qu'ils ne trouvent pas à l'école.

L'option de la facilité de la part des institutions est fortement avancée par les jeunes, ils finissent souvent dans une école reliée à l'institution dans laquelle ils sont, ou alors dans une école spécialisée, car ce sont « *les seules qui acceptent en milieu d'année après un renvoi* ». De plus, le changement constant d'institution rend plus difficile l'accès à l'éducation.

Pour illustrer cette idée, Benjamin, d'une part, nous fait un parallèle en empruntant son point de vue d'éducateur et son propre vécu :

« Oui j'en vois encore quelques-uns, mais il n'y en a pas beaucoup qui réussissent. C'est triste, il y en a très peu. Je suis en contact par exemple avec un que j'ai découvert il n'y a pas longtemps qui lui sa situation, elle est incroyable. Pour te dire, il a pété les plombs, il s'est retrouvé (en centre psychiatrique) pour une bagarre ou je sais plus avec la police, une connerie. Tu en as, c'est souvent l'école. La réussite de l'école change tout dans ta vie. Les institutions malheureusement ne te poussent pas à faire des études parce qu'en général les éducateurs ne savent pas te suivre et les 3/4 au (institution de son enfance) n'ont pas fait le bachelier, je suis plus diplômé qu'eux. Il y en a peu qui ont fait le bachelier et je ne sais pas si c'est en tout cas ça, mais je sais qu'(que l'institution qui a suivi) c'était cela. Par facilité aussi au niveau du transport, de ne pas se casser la tête avec des abonnements, le jeune va là et il traverse la cour et il y est quoi. C'est beaucoup de facilité, mais ça détruit toute une carrière et c'est pas facile de prendre une décision de reprendre des études et d'y arriver avec très peu de confiance en toi quand tu te retrouves dans ce genre de situation. »

D'autre part, Corentin témoigne de ses regrets et constatations :

« Moi, comme je disais, le seul regret que j'aurai, à la limite, c'est pour l'école quoi. Je trouve que c'est dommage qu'ils ne poussent pas plus vers là, pour les jeunes à problèmes je vais dire, ils sont pas plus derrière pour l'école en tout cas quoi, voilà. C'est, si tu veux pas y aller, tu y vas pas et voilà, ils s'en frottent les mains, c'est vite réglé quoi en fait. C'est le seul point négatif que j'ai envie de dire de cette période-là. Peut-être que maintenant ça a changé hein, je sais pas, en tout cas à l'époque c'était comme ça quoi,

eah (sa période de placement était aux alentours de 1998). Et j'ai remarqué aussi que si on allait à l'école, on avait plus de chance de sortir. »

Dans leur jeunesse, ils reconnaissent que cela leur plaisait, mais aujourd'hui ils se rendent compte de l'importance de l'école et le regret est présent. Truong reprend dans son livre un entretien réalisé avec un jeune où il exprime que ce dernier a mené une réflexion sur ces années de collège et il se rend compte maintenant que s'il avait été plus assidu et s'il s'était rendu compte de l'opportunité qu'il a eue à l'époque, il aurait peut-être pu avoir son bac⁸⁶. Il a cette idée de perception de lui, lorsque des élèves issus de bonne famille lui disaient qu'il n'était finalement pas le garçon qui « paraissait faire peur » et qu'il était sympa, drôle ... Il s'est dit qu'il devait faire attention à comment il se présentait aux gens et ne pas paraître comme cette personne qui « fait peur ». Il est aujourd'hui dans un processus de reconsidération intellectuelle et sociale, car il se rend compte qu'il aurait pu y arriver, qu'il n'était pas si mauvais qu'il le laissait présager et qu'il s'entendait bien avec les « premiers de sa classe » avec « ceux qui sont allés loin ». À travers ce témoignage, nous pouvons voir que l'école peut aussi permettre de revaloriser l'image qu'un enfant a de lui-même. Il est dans le même processus que Benjamin lors de sa reprise d'étude où il s'est rendu compte qu'il pouvait y arriver malgré un début scolaire peu promoteur. L'éducation dans ce cas, sera un vecteur de changement et va venir renforcer la confiance en soi et limiter le stigmat.

L'éducation des enfants est primordiale pour pouvoir avancer dans la vie, dans le parcours de ces jeunes délinquants, nous pouvons constater qu'ils manquent parfois de ressources. Ce point est exprimé clairement par Benjamin : nous pouvons en déduire que les circonstances sont les mêmes dans les trois cas. Ils expriment ne pas avoir les ressources pour s'en sortir seul, car « *on ne leur a jamais rien appris* » et qu'à la majorité tout s'arrête, comme nous l'exprime Benjamin, via une personne qu'il suit en tant qu'éducateur, mais ce schéma est valable pour tous les jeunes dont la scolarité a été entravée et qui n'ont pas eu de ressources en dehors :

⁸⁶L'entretien a été réalisé en France donc le bac mentionné ici correspond à la fin des humanités en Belgique.

« Au service d'aide à la jeunesse, ils vont s'arrêter à 18 ans et elle va se retrouver à nouveau toute seule, c'est pour ça aussi que moi je veux la soutenir, car je peux continuer à la suivre. En tant que coach (ce point sera précisé dans la partie sport) et en tant qu'éducateur, parce que moi j'ai tous les publics (...) à 18 ans, tout est obligé de s'arrêter, sauf qu'à 18 ans il y a trop ! Aujourd'hui, à 18 ans tu as beaucoup trop de responsabilités et on te prépare pas à ça. Même si tu es autonome, l'autonomie, ça fait pas vraiment tout. C'est pas juste, je sais te faire à manger et je sais te faire un virement, c'est pas juste ça... »

Benjamin soulève l'importance de continuer à suivre le jeune en dehors des murs des établissements pénaux. Si nous voulons maximiser les chances de sortie, il est important de montrer aux jeunes l'importance de l'école et de l'instruction. Les institutions doivent pallier cette carence qu'ils ne peuvent, pour la plupart, pas rencontrer dans leur milieu privé ou scolaire. Il faut préparer le jeune pour qu'une fois qu'il a atteint la majorité et qu'il se retrouve livré à lui-même, il puisse trouver en lui ou son entourage les ressources pour sa réinsertion et éventuellement trouver un emploi comme nous allons le voir ci-après.

2.2.2.2. Insertion dans la vie professionnelle

L'accès à l'éducation ouvre aussi les portes vers le monde de l'emploi. Souvent, les jeunes qui vont au terme de leur scolarité peuvent entamer directement des études, mais comme exprimé précédemment ces cas sont assez rares. Lors de passage dans des écoles spécialisées, les jeunes ont l'opportunité de mener des formations dans une filière définie afin d'obtenir un diplôme, celles-ci ne sont pas spécialement dans les domaines de prédilection du jeune, mais c'est un moyen de rester accrocher à un avenir. À cet effet, Benjamin a eu l'occasion d'obtenir un diplôme en maçonnerie, mais là encore, tous n'ont pas la chance de pouvoir fréquenter ces écoles. De même que tous n'ont pas la force de recommencer des études.

Dans le cas où le jeune est dès son enfance, pris dans les institutions plus fermées ou les IPPJ, ils n'ont pas la possibilité de suivre ces enseignements. Dans ce cadre, nous pouvons trouver tout type d'ateliers pour les jeunes, relatés par Corentin, et allant du cours de religion/morale à l'horticulture au sein des établissements, mais là encore, il en va de la

volonté de chacun d'y prendre part sérieusement ou pas et cela ne délivre aucun diplôme. Corentin, pour sa part, a eu l'occasion de travailler en intérim sur le côté, mais une fois qu'il a reçu sa paye, il est parti.

Lorsque le jeune veut rentrer sur le marché de l'emploi, il va souvent être confronté à un problème d'instruction et d'expérience. À cette occasion, j'ai pu suivre une conférence de Serge Thiry, ayant passé 27 ans de sa vie en prison et fondateur de l'association « Extra Muros ». Il relate son vécu et comment il a également réussi à s'en sortir. Durant ce témoignage, il dit que lorsqu'il arrive sur le marché du travail, il est conscient d'avoir besoin d'un CV, mais il ne sait pas quoi écrire dessus, car jusque-là, il n'avait rien accompli en dehors de la délinquance et son casier judiciaire était plein.

Dans le même ordre d'idée, un jeune de Samarc'ondes témoigne dans un enregistrement intitulé « De la charité pour les jeunes et l'emploi. »

« On arrive à nous dire, « vous n'avez pas assez d'expérience », mais en même temps on est étudiant ! (...) Mais je veux dire, le plus important, c'est pas le diplôme, c'est l'expérience quoi. »

« Et justement, ça peut poser un problème dans notre départ professionnel, car on a aucune expérience et tout le monde nous en demande, donc... on en vient un peu au besoin de charité quoi. On a besoin que quelqu'un nous dise « Allez, on va te donner ta chance toi. Si on n'a pas ça, personne va nous aider dans la vie et on va finir sur notre stage d'insertion avec un refus et on sera bloqué quoi... donc, il faudrait que les possibilités soient un peu plus élargies pour les jeunes aussi quoi. »

Dans le cadre de Serge Thiry, il a notamment pu rencontrer quelqu'un qui lui a donné sa chance, mais cela est assez rare et la notion de charité relevée est assez importante. Corentin nous dit d'ailleurs dans ses souhaits d'avenir que trouver un travail en fait partie « Parce que travailler, je sais travailler, c'est pas parce que j'ai pas de diplôme ni rien, mais voilà » et qu'il est même prêt à prendre un travail n'importe où, mais que les propositions se font peu nombreuses.

Une autre vision, qui intéresse notre recherche, se penche sur les bienfaits de l'emploi dans le parcours des jeunes.

La majorité des études sur la réinsertion reconnaît à l'emploi un déterminant essentiel de ce processus et le considère comme un « tournant ». M. Mohammed montre que dans les différentes étapes de la sortie, et plus précisément la dernière phase que constitue la pérennisation, l'obtention d'un emploi stable est une clé centrale pour continuer sur la voie de la réinsertion, car il en résulte une stabilité économique, résidentielle... De plus, cela va amener les individus à se positionner au même niveau que les autres membres de la société occupant le même poste et va permettre de limiter la dichotomie créée par la stigmatisation de « eux » et « nous », de « délinquant » et « non-délinquant ».

Au travers d'Arthur et de Benjamin, nous pouvons voir que le fait d'avoir un emploi a été leur porte de sortie. Pour Arthur, son projet de permaculture lui a permis de s'éloigner du milieu délinquant et de consacrer du temps dans quelque chose qui a du sens pour lui et qui reste dans la légalité. Le processus a été identique pour Benjamin où l'insertion a été d'autant plus importante. Via leurs emplois, ils peuvent se rendre compte qu'ils peuvent s'épanouir dans autre chose. De même, cela leur donne des responsabilités et ils peuvent se prouver à eux-mêmes et aux autres qu'ils sont capables de les endosser. Une valorisation dans leur travail appuie un gage de réussite pour eux. Tout cela permet de trouver de nouveaux intérêts et de combattre l'ennui qui était présent dans leur vie de délinquant. Ils vont vouloir se battre pour garder leurs emplois si celui-ci leur tient à cœur et ils savent que cela doit se faire en dehors de la déviance.

Lors de l'écoute des entretiens de Samarc'ondes, « Rêves d'avenirs », nous remarquons une prépondérance à vouloir devenir éducateurs, à travers ce métier, comme déjà mentionné, ils vont avoir la volonté d'aider. Dans certains cas, ils veulent rendre l'aide qu'on leur a aussi donné quand ils en avaient besoin et pour d'autres, ils veulent apporter l'aide qu'ils n'ont jamais reçue. Lorsque le jeune fait un travail qui l'intéresse, cela va l'aider à persister dans cette voie. De même, les relations créées dans ce cadre vont être facilitées si le métier leur plaît, comme le mentionne Benjamin qui dit qu'en tant qu'éducateur, il a une totale liberté dans son travail qui lui laisse l'opportunité de faire ce qu'il veut avec les jeunes et par la même occasion cela lui permet de tisser des liens avec eux.

Ce point montre aussi que la sortie n'a pas spécialement lieu lorsque la personne est encore mineure et qu'il s'agit d'un long processus, mais qu'une fois que la stabilité dans ce domaine est atteinte, nous retrouvons une maximisation des chances de sorties définitives.

2.2.2.3. Relations amoureuses et familiales

Nous pouvons relever dans les trois entretiens l'importance de ces deux types de liens, qui sont les relations amoureuses et la famille dans les parcours. Avec le marché du travail présenté précédemment, ce point constitue pour la littérature, deux autres « tournants », vecteurs essentiels du changement.

Parmi le réseau social des jeunes, certaines rencontres vont être plus déterminantes que d'autres. Pour reprendre le terme de Giordano et Al, nous parlerons des personnes qui constituent des « planches de salut » dans le parcours des jeunes, celles qui vont permettre de puiser toutes les ressources nécessaires pour permettre et faire persister le changement en intériorisant le discours positif de l'autre à son égard.

Dans le cadre de la famille un jeune mentionne au travers de l'enregistrement « aimer sa famille » qu'avec le temps il se rend compte que même si la famille n'a pas été présente lors du parcours délinquant, elle représente une sphère importante qui aura toujours quelque chose en plus que les autres : c'est l'amour.

« Qu'il continue toujours d'aimer sa famille, malgré tout ce qu'ils ont fait, car c'est un lien qu'on ne peut pas renier tout d'un coup, quand on est venu sur terre on était tous ensemble et ça je peux pas le rejeter. »

Parmi les entretiens réalisés, nous pouvons retrouver dans les trois cas des violences dans le couple représentant la parentalité et une reconstruction conjugale par la suite.

Benjamin est celui pour qui le cadre familial est resté le plus présent, malgré le fait qu'il ne connaît presque pas son père et que sa mère est décédée lorsqu'il avait 13 ans. Sa grand-mère et ses oncles ont toujours été là, même si l'un d'eux venait de décéder peu de temps avant notre entretien. Un lien très fort l'unit à son petit frère pour qui il a souvent été présent comme mentionné dans l'analyse verticale. Maintenant qu'il s'en est sorti, il désire d'ailleurs jouer ce rôle de planche de salut pour ce dernier, même s'il est moins réceptif au changement.

Pour Arthur, il admet que plus jeune, son cadre familial était peu clément et que ses parents n'étaient pas faits pour être parents. Il a également un frère qui lui, « *a tout reçu, mais aujourd'hui est faible* ». Sa famille est toujours présente actuellement, même si la force des liens n'a pas été relevée lors de l'entretien contrairement à Benjamin.

Dans le cas de Corentin, il a rompu tous liens familiaux à la suite de l'émergence de la délinquance et n'a toujours aucun contact aujourd'hui.

Une jeune (dans ce cas il s'agit d'une fille) précise dans l'enregistrement « La famille c'est important » que la famille est la chose la plus importante, car c'est une sphère de confiance et d'amour. Cette jeune mentionne cependant que la famille ne pardonne pas tout, comme par exemple le fait de mentir plusieurs fois à sa maman. Elle exprime qu'elle a le souhait de changer de fréquentation et ne plus faire des bêtises pour renouer les liens avec sa mère. Il y a une volonté forte de ne pas décevoir ses proches qui se retrouve dans les enregistrements et dans les entretiens où un lien avec la famille, même minime, est encore présent.

Nous pouvons constater que la famille est un facteur de protection, mais aussi un facteur de réinsertion important. Lorsque le lien est absent, il sera question de le renouer pour favoriser la sortie.

a. La figure de la mère

Pour Benjamin et Arthur, nous retrouvons un lien assez important à la figure de la mère. Pour eux et dans de nombreux enregistrements sur Samarc'ondes, nous retrouvons de la part des jeunes, une volonté extrêmement présente de ne pas décevoir leur maman. Même pour Arthur où il ne la considérait comme une « bonne mère » dans sa jeunesse, il reconnaît ne pas vouloir la décevoir et l'aimer. Il ne tolère d'ailleurs aucune insulte à son égard. De même, Benjamin continue à tenir la promesse qu'il avait fait de veiller sur son petit frère. Encore maintenant, il l'exerce dans son quotidien et il a en fait « de cette promesse de veiller sur l'autre », son métier.

Dans l'enregistrement « Des reproches à ma mère », une autre jeune exprime qu'elle ne comprend pas que sa mère puisse l'abandonner pour un homme alors que c'est sa chair et son sang et que l'homme en question pourrait l'abandonner. Elle a toujours dans le souhait de renouer des liens avec elle, « *de recommencer un nouveau livre avec ma maman et que ça se passe beaucoup mieux (...) qu'il ne faut jamais oublier qu'on peut avoir des hauts et des bas avec sa maman, mais qu'on en a qu'une et qu'il ne faut jamais rester énervée, il faut jamais abandonner une maman* » (il s'agit à nouveau d'une fille). Ce cas de figure pourrait être parallèle à Arthur quand il exprime qu'aujourd'hui, « sa

mère est meilleure mère que jamais », mais qu'à l'époque « elle était vraiment pas faite pour être mère », le point de vue a changé.

Lorsque le cadre familial reste présent, la mère peut constituer cette planche de salut évoquée plus haut.

b. Les relations de couple

Nous retrouvons comme précité, le mariage comme troisième tournant dans la sortie. L'idée derrière le mariage est l'engagement envers l'autre et pas l'acte en lui-même. Dans la relation, l'autre va amener chez le jeune en difficulté une estime qu'il n'a pas spécialement, il va pouvoir opérer une transformation identitaire en fonction de comment l'autre le perçoit. Nous avons pu le voir avec Arthur qui était reconnaissant d'être aimé par une fille qui faisait des études et n'était pas dans le milieu. Néanmoins, la relation ne lui a pas permis à l'époque de combattre les pressions criminogènes et donc de procéder à cette revalorisation de statut à long terme, comme relevé dans l'analyse verticale.

Benjamin est également en couple aujourd'hui, il ne m'a pas évoqué le rôle de cette relation dans son parcours, mais il justifie cela comme un gage de stabilité.

Dans une autre perspective, il est important de se rappeler que chaque individu est différent et donc le rapport à la délinquance l'est également. Pour Corentin, la sphère des relations amoureuses a été un propulseur de sa carrière et le fait d'être en couple a été nocif pour lui.

Pour conclure, Sampson et Laub évoquent que le mariage est un soutien social qui se renforce avec la longévité de la relation. Il est bien entendu que les mineurs sont rarement concernés par le mariage, mais nous pouvons prendre en compte à court terme des relations de couple en général et à long terme le mariage et la construction d'une famille comme accomplissement de l'union et facteur de réussite de sortie.

2.2.2.4. Rencontres diverses

Nous retrouvons dans cette partie l'impact d'une personne tierce dans la vie du jeune, en dehors des situations mentionnées ci-dessus. Cette position peut venir d'un proche, des membres des institutions, du réseau social ... Peu importe la définition donnée à son

statut, nous allons rendre compte que le contact avec l'autre peut avoir un effet positif et/ou négatif dans le parcours.

Nous traiterons dans le cadre de ce mémoire de « l'Autre » comme encouragement à la sortie et non des tiers qui vont constituer des freins à celle-ci.

a. Cadre professionnel (Membres des institutions, éducateurs dans les centres, ASBL, A.M.O., SAJ, SPJ...)

Au cours des entretiens j'ai pu percevoir une réelle importance du lien qui va orienter le vécu du jeune dans les instances pénales et favoriser la réinsertion sociale.

Un présupposé est à prendre en compte ici et qui se voit parfois négliger sur le terrain. Dans le personnel d'aide qui entoure le jeune, la priorité doit être mise sur les besoins des jeunes et nous nous rendons compte que dans les faits, cela n'est pas souvent le cas. Comme déjà mentionné, dans le cadre des entretiens réalisés où les institutions ont tendance à opérer par facilité et pas par besoin pour le jeune. Nous retrouvons seulement la notion de soutien lorsqu'ils parlent de leurs avocates ou du juge, qu'avec le recul il désigne comme bienveillant.

Dans cette même idée, certains jeunes de Samarc'ondes soulignent la relation de confiance qu'ils ont pu établir avec des membres des institutions (souvent des éducateurs) et la chance de ce moment d'arrêt dans leur trajectoire de déviant juvénile. D'autres restent d'avis que le corps encadrant exerce juste leur travail dans un but pécunier et qu'ils n'accordent aucune importance aux relations éventuelles avec les jeunes.⁸⁷

Avant de travailler avec une jeune, il faut questionner l'image qu'il a de lui-même afin d'évaluer les perspectives qu'ils donnent à son changement et la conscience qu'il a de sa propre qualité d'acteur. Cette attitude est d'autant plus importante chez le personnel des institutions, car ils sont souvent en première ligne avec le jeune et ils vont donc en premier pouvoir faire ressortir cette estime chez le jeune.

Naturellement, un personnel à l'écoute et engagé avec un réel dévouement dans son travail fera émerger davantage le positif chez les jeunes : nous retrouvons par exemple Stéphane, qui pour Benjamin a représenté une parenthèse dans son parcours. Pour Arthur,

⁸⁷C.Falone, Samarc'ondes, Projet d'expression radiophonique de l'AMO Samarcande. Séquence : « IPPJ »

il m'a aussi évoqué quelques rencontres lors de voyages dans un centre de jours où il allait étant plus jeune, certains des membres de ce centre étant même ces amis. Dans un autre sens, Serge Thiry, lors de sa conférence mentionne aussi un lien fort qu'il a pu tisser avec un éducateur en IPPJ, via qui, pour la première fois, il ressentait que quelqu'un lui témoignait de la confiance. À cette époque il était cependant encore loin du chemin de la réinsertion et il avouera avoir « *mordu les mains qu'on m'a tendues* » en trahissant sa confiance. Ce dernier exemple montre bien que la volonté de s'en sortir est avant tout propre à l'individu, l'éducateur ici projetant tout son espoir et sa volonté en Serge, cela n'a pas suffi à ce moment-là...

b. Réseau social

Les jeunes peuvent parfois trouver au sein de leur réseau social des personnes qui vont aussi les remettre sur le droit chemin et influencer leurs sorties.

Pour Benjamin, nous retrouvons par exemple Elliot qui a, comme déjà expliqué dans l'analyse verticale, réellement constitué cette planche de salut. Il a su être présent pour lui et via cette relation, il a su en faire ressortir le meilleur de lui-même. Il en va de même pour la relation qu'il a pu lui-même créer avec les jeunes dans le cadre de son travail, comme avec Rébecca ou l'autre garçon qu'il entraîne.

Les amis peuvent aussi constituer des ressources pour s'en sortir et jouer un rôle dans leur reconstruction identitaire, mais cela reste rare, car souvent, leur cercle d'amis provient du même milieu, comme le mentionnaient Arthur et Corentin qui vivent dans un squat, même s'ils relèvent l'importance de l'amitié. Le maintien dans ce milieu constitue donc un frein pour la réinsertion et pourrait expliquer que Benjamin soit celui des trois qui s'en est le mieux sorti, car il est parti de tout cet encadrement.

2.2.2.5. Le sport

Le sport peut constituer une porte de sortie de la délinquance pour certains jeunes. Ce point a déjà été évoqué dans l'analyse verticale, notamment avec Benjamin et la figure du coach qui est extrêmement importante dans cette dimension.

Lorsque le moment du sport est venu, le jeune pourra penser à autre chose et cela sera la parenthèse dans le parcours comme il nous le témoigne ci-dessous.

« J'ai fait du sport durant toute ma jeunesse, j'ai fait du judo, du jujitsu, j'ai fait un peu de foot, j'ai fait de la natation, ça, c'est mon tout premier d'ailleurs ! Et alors, depuis quelques années, ça fait 10 ans que je fais de la boxe anglaise. Depuis en fait, que j'étais sans-abris. Pu, c'est fou, je fais des liens maintenant c'est incroyable. Et, donc, j'étais rentré dans un club de boxe quand j'étais à (Nom du centre pour sans-abris), et c'était à (Nom de la ville), et en fait, ça m'amusait d'y aller. D'une part, parce que je rentrais pas du coup au centre, ça m'évitait de me prendre à chaque fois cette réalité en face et ça me permettait de perdre deux-trois heures avant d'aller dormir tu vois, donc, euh, c'était pour moi ! J'allais à l'école, je revenais, j'allais à l'entraînement et puis, euh, je rentrais dormir dans mon trou à rat quoi... »*

De plus, comme l'évoquait Benjamin, ce qu'il appréciait dans le sport et notamment dans la boxe c'est ce rapport d'égal à égal. La stigmatisation de délinquant ne fait pas partie de la sphère sportive et donc cela permet aussi d'oublier ce statut pendant le temps de l'entraînement. Benjamin précisait d'ailleurs que *« Le sport, ça aide, maintenant c'est pas juste la pratique sportive, c'est le lien, l'humain et la personne que tu vas rencontrer »*. Nous pouvons retrouver dans le sport, les mêmes liens que peuvent amener la famille en ce qui concerne la valorisation de statut et de son estime de soi.

Arthur relève aussi un autre apport de la pratique sportive dans la trajectoire de délinquant en exprimant qu'avant *« J'avais pas vraiment de prétexte, mais je faisais croire qu'il y en avait un et je tapais, c'était un peu débile. De toute façon, juste taper c'est débile, mais, voilà, j'avais besoin de taper et je veux dire qu'au jour d'aujourd'hui, encore, j'aime me battre. Pas avec les gens dans la rue, je me suis inscrit dans un sport de combat »*. Dans ce cadre-ci, le sport va remplacer une victime potentielle. Il a déplacé son envie de porter des coups sur les gens dans le sport où le cadre est plus propice. À cet effet, un autre jeune mentionne que les arts martiaux lui permettent de se soulager et d'évacuer les tensions ou encore, lorsqu'il a trop d'énergie à dépenser cela lui permet, après, d'être plus calme⁸⁸. Il mentionne également que le sport l'a accompagné dans son changement, tout comme Benjamin, même si les circonstances étaient différentes. Pour lui, le sport a été un moyen de contrôler son impulsivité dans sa phase de remise en question à la suite de l'attribution du bracelet électronique. Il me dira à cet effet que pour donner suite à cette obtention du

⁸⁸C. Falone, Séquence : « Arts martiaux pour me soulager », op cit p104

bracelet, « *J'ai pu apprendre à me gérer, euh, à étudier pendant ce temps-là. J'ai fait énormément de sport, je suis sorti, je me suis inscrit à des sports, fin ça a changé toute ma vie.* ». Dans ce cadre, le sport a fait partie d'un tout qui l'a énormément aidé à envisager la réinsertion.

2.2.2.6. La musique

La séquence Rêves d'avenirs interpelle sur la musique comme possibilité d'avenir pour le jeune.

« J'ai entre guillemets rien foutu dans ma vie, et si je devais foutre quelque chose de ma vie, car je veux dire on est pas bon en tout, mais on est tous bon pour quelque chose donc moi je suis bon dans la musique donc si je peux faire quelque chose de ma vie, ce serait dans la musique quoi. »

Pour rappel de l'analyse verticale, Benjamin a dans le cadre de son travail mis en place un atelier de RAP avec les jeunes de son quartier, il n'y connaît rien dans ce milieu, mais il va à travers cet outil, se prouver à lui-même, toujours dans son idée de rechercher des défis, qu'il est capable de mettre des choses en place avec les jeunes. De plus, comme le sport, cela va être un moment d'évasion. Lorsque les jeunes passent du temps à son atelier, c'est du temps qu'il ne passe pas dehors dans la délinquance.

Dans le parcours de Serge Thiry, il mentionne que la musique a aussi constitué sa porte de sortie. Ce processus a eu lieu lorsqu'il était déjà majeur, mais ce témoignage rend compte de l'importance de la musique dans certains parcours. Il a échangé un jour en cellule, de l'héroïne contre une guitare et avec cet instrument et ses influences de Jimmy Hendricks, il a commencé à composer des chansons. Un jour, l'aumônière de la prison frappe à la porte de sa cellule pour lui demander s'il ne désire pas faire partie de la chorale, car elle avait entendu les chantonnements. Elle lui reconnaissait un certain talent. Tout d'abord l'acte de « toquer à sa porte » l'avait marqué, car cela témoignait d'une marque de respect et d'égalité qu'il n'avait pas avec les gardiens. En parallèle, à travers la demande, il s'est senti pour la première fois valorisée pour autre chose que la délinquance et il s'est donc investi dans la chorale de l'église. Il parle de la musique comme Benjamin parle du sport, en évoquant le fait que dans la musique, nous sommes tous égaux. À la suite de cet épisode, il reconnaîtra d'ailleurs que cela n'a pas été un miracle, mais un déclic et que ça lui a permis de changer de statut.

Pour finir, dans la séquence, « un bon rappeur c'est », un jeune nous mentionne que le rap, c'est avant tout délivrer un message. Les jeunes sont souvent pleins de colère liée à leur situation et le moyen d'expression de celle-ci comme mentionné dans les entretiens, est souvent la voie de la délinquance. Si nous arrivons à mettre en place un autre moyen d'expression pour évacuer ces tensions, cela pourrait réduire l'envie de se réfugier dans des comportements déviants. Une série de bandes sonores de l'émission Samarc'ondes reprenant l'avis de différents jeunes, reconnaissent la musique comme une porte de sortie, une manière de mettre des mots sur ce qu'ils ressentent et un moyen de faire passer des émotions pour se décharger de leurs peines.

2.2.2.7. Les récits de vie

Lors de la remémoration du parcours pour les personnes en voie de réinsertion ou sortie, les individus vont pouvoir se rendre compte qu'actuellement, ils ont opéré une distanciation par rapport à leurs faits antérieurs. Comme Giordono et Al l'exprimaient, ils vont se rendre compte pendant la remise en question que leur « soi » a changé et n'est plus le même que lorsqu'ils commettaient les infractions dans leurs enfances/adolescences. Les événements du présent vont venir remplacer ceux du passé dans le but de reconstruire une image positive. La rétrospection permet aussi de rendre compte de certaines choses et avec le temps, en analysant le chemin parcouru, se conforter dans un changement d'attitude.

Il a plusieurs fois été évoqué ci-dessus la prise de distance avec leur passé dans leur vécu. Cette idée de retour sur soi et les réflexions qui y sont liées sont présentes dans toutes les parties. Nous l'avons rencontré dans le regret avec l'école, et en lien avec cela les études et donc l'insertion sur le marché du travail. Il en est de même dans le cadre des relations où ils ont pu se rendre compte du dévouement et de la sympathie à leurs égards dans le cadre des mesures judiciaires.

CONCLUSION DE PARTIE

Pour conclure, nous pouvons rendre compte de l'importance du processus de désétiquetage dans tous les points présentés ci-dessus. Au plus l'individu s'est senti valorisé dans les différentes sphères : Éducation, professionnelle, relationnelle (famille, couple, autre), sport et musique, au plus les chances de s'en sortir et d'abandonner la délinquance augmentent. Nous retrouvons en plus de cela, essentiellement l'intensité des relations ainsi qu'une remise en confiance de leurs capacités comme facteurs favorisant la sortie.

En parallèle à ces domaines permettant la reconstruction de leur soi, nous retrouvons la nécessité d'être acteur de leur propre changement comme garantie de la pérennisation du processus d'abandon. Autrui pouvant être considéré comme un propulseur, la décision finale reviendra toujours à l'individu.

De plus, nous retrouvons l'importance de mettre en place des activités dans le quotidien des jeunes, cela pouvant limiter deux obstacles dans le parcours. D'un côté, nous pouvons voir cela comme une alternative à l'ennui ressenti dans le vécu de délinquant et par après, nous pouvons également considérer que lorsque les individus prennent part à ces occupations, ils s'éloignent de la délinquance. Nous avons pu voir avec les entretiens que ces activités constituent des parenthèses et amènent du sens dans leurs trajectoires. La singularité des parcours renvoie à différents types d'activités, allant de formations professionnelles, au sport, aux ateliers musicaux, aux voyages ...

Finalement, à travers le récit, nous pouvons remarquer en tant que chercheur le processus cognitif qui a accompagné le jeune dans ses démarches, comment lui a vécu son parcours sans uniquement se centrer sur les événements en tant que tels. Avec le recul, les personnes interviewées ont pu avec l'entretien, réaliser un travail de conscience de soi. Il est bien évident que tous les détails de leurs vies n'ont pas été mentionnés et que certaines dimensions restent inexplorées. Les parcours relatés représentent une vue d'ensemble et ont permis de rendre compte au mieux des trajectoires et des déterminants à la sortie de la carrière délinquante du jeune stigmatisé en vue de sa réinsertion sociale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire s'attache à la question des déterminants à la sortie de la délinquance des mineurs avec un regard particulier sur la réinsertion sociale. J'y ai développé une problématisation qui se traduisait comme suite :

« Comment envisager les déterminants à la réinsertion sociale dans le cadre des sorties de carrière des mineurs catégorisés comme délinquants ? »

À travers ce questionnement j'ai eu la volonté de donner la parole aux jeunes ayant expérimenté ces transformations afin de pouvoir illustrer, via une approche biographique et comparative, les points de théories recueillis.

Les apports de ce mémoire au niveau des résultats sont multiples.

Premièrement, il permet de mettre en évidence que pour envisager la réinsertion sociale, il est impératif d'observer les différents secteurs qui rentrent en tension dans ce concept. À cet effet nous pouvons penser les liens familiaux, professionnels, relationnels comme déterminants à ce phénomène. Kazemian et Lebel, ainsi que d'autres auteurs, concluaient d'ailleurs de l'importance du maintien familial dans le but de limiter les récidives. De même, Maruna et Lebel, nous informaient aussi que le fait de vivre dans des conditions difficiles ou ne pas avoir de soutien de sa famille réduisent d'autant plus les chances de sortie.

La pratique d'activité est également déterminante pour limiter l'ennui et le risque de récidive et peut déboucher sur un changement identitaire lorsque le jeune est reconnu dans ses pratiques et pour ses compétences. Au travers de ces parenthèses et lorsqu'elles ont lieu à l'extérieure des institutions, l'individu pourrait également se retrouver dans un rapport d'égalité avec les autres participants, limitant cette dichotomie « eux » / « nous ».

Par la suite de manière paradoxale, nous pouvons nous rendre compte que la catégorisation de mineurs délinquants présente à la fois un déterminant à la commission de comportements déviants, mais aussi à la sortie de ceux-ci. Le jeune se considère souvent comme délinquant à la suite de l'assignation de ce statut par des instances publiques ou par la société. Dans le cas où ce statut n'a pas été attribué, nous remarquons que la sortie sera plus facile, car ils pourraient ne pas considérer leurs actes comme en décalage avec leur cadre de vie et il n'y a pas lieu d'opérer à une transformation

identitaire. Nous pouvons par exemple le voir au travers du vécu de Corentin qui est celui pour qui la sortie s'avère la plus incertaine, car il n'a jamais été considéré comme délinquant par la justice.

Dans cette optique, nous considérons qu'un des déterminants principaux à la sortie et à la réinsertion sociale serait la transformation identitaire à la suite d'une première stigmatisation de délinquant. L'objectif au travers des tous les possibles déterminants mentionnés dans ce travail, est de jouer un rôle dans l'estime que les individus ont d'eux même et d'opérer à un changement de statut leur permettant une revalorisation positive de leur image et une reprise de confiance en eux. Cette transformation constitue un garant dans le processus de sortie et c'est à la suite de cela que l'individu pourra envisager sa réinsertion. Nous pouvons par exemple reprendre l'importance de personnes tierces qui deviennent des modèles d'identification dans le processus de désétiquetage, même si, comme évoqué, le choix sera toujours et avant tout individuel.

Par après, une stabilité dans les sphères telles quel l'emploi, la famille et la conjugalité sont admis tout au long de ce travail comme d'autres garants à la réinsertion sociale et limite la récidive. De plus, le degré d'intégration dans ces points va amener aux individus une certaine sécurité laissant présager un futur plus clément. À cet effet, Maruna et Lebel, ainsi que la majorité des auteurs présentés et des entretiens recensés, nous informent que le fait de vivre dans des conditions difficiles ou ne pas avoir de soutien de sa famille réduit d'autant plus les chances de sortie. Une réserve est tout de même à mentionner que dans la majorité des cas, une volonté de changement doit se faire en parallèle.

Afin de permettre une meilleure révélation des chances de sortie des mineurs, j'ai eu la volonté de constituer un schème reprenant une sorte de classification des déterminants tout au long du processus. En me basant sur la notion de « tournant » de Glen Elder, j'ai eu la volonté d'ajouter la notion de « tournant de reconsidération », rendant compte des différentes transformations dont l'individu fait preuve tout au long de son parcours en gardant l'idée que cela s'inscrit dans un processus d'abandon. Nous pouvons à cet effet présenter 4 modèles de revendications qui seraient de types : cognitifs (afin de favoriser la confiance en soi), situationnels (mariage, situation familiale, emploi, sorti des milieux délinquants), institutionnels (sortie de prison, participation à des programmes spécifiques ...) ou encore identitaire. Même si un élément unique ou la lassitude peuvent dans de rare

cas, suffire à provoquer la volonté de changement et l'abandon de carrière délinquante, nous pourrions envisager qu'au plus l'individu à expérimenté ces différentes revendications dans les sphères énoncées, au plus les chances de sortie à long terme et de réinsertion sociale augmentent.

Comme toute recherche, la réalisation de ce mémoire a présenté quelques limites et difficultés qu'il est important de mentionner. En premier lieu, j'aimerais citer mon échantillon de recherche. Lors de l'élaboration de ma thématique, j'avais eu la volonté de mener un nombre important d'entretiens, en allant à la rencontre de jeunes venant de tous horizons, ainsi que différents membres faisant partie de leur réseau social et des professionnels des institutions qui les encadrent. Néanmoins, à la vue des réalités du terrain, je me suis rendue compte de la complexité de mener ces différents entretiens et notamment de trouver des profils correspondant à mes recherches. De plus, la proportion envisagée était trop importante aux vues du temps et du contexte sanitaire entourant la réalisation de ce mémoire. Dans cette même idée, j'ai souvent eu l'ambition de voir trop large dans mes recherches et il a donc été nécessaire, à plusieurs reprises, d'opérer à des restructurations afin de limiter ma problématique.

Néanmoins, cela m'a permis d'ouvrir la réflexion à une série de questionnements qui pourraient être repris dans le cadre d'autres recherches. J'ai eu la volonté dans ce mémoire de me concentrer sur la délinquance plus « conventionnelle », mais nous retrouvons aussi, l'existence de la délinquance en col blanc qui relève plus d'une criminalité financière et étant souvent réalisée par des personnes haut placées de la société. Il serait intéressant de voir si ce type de délinquance présente les mêmes déterminants à une possible sortie, de voir si dans ces cas-là, une stigmatisation peut aussi avoir lieu et si nous retrouvons aussi une nécessité de réinsertion sociale.

Un autre point qu'il serait opportun d'analyser serait, comme j'en avais eu la volonté, de questionner les professionnels du milieu sur les données résultantes de mes recherches. Étant donné leur position au sein des institutions, ces derniers pourraient amener d'autres points qui n'ont pas spécialement été mentionnés ou encore venir nuancer ceux cités. Nous pouvons à titre d'exemple mentionner l'emploi de l'humour qui n'a pas été évoqué ici, mais qui permet aussi de faciliter les parcours.

Ce mémoire a été le fruit de nombreuses réflexions en lien avec une thématique qui me tient à cœur depuis longtemps. À l'avenir, je souhaiterais orienter ma carrière dans le secteur de la protection et de l'Aide à la jeunesse. Les résultats présentés ici constitueront un bon outil de référence, tant théorique qu'empirique. Le contenu mentionné amène un éclairage sur la notion de mineurs catégorisés comme délinquants, mais aussi sur la sortie de la carrière délinquante et sur la réinsertion sociale.

Bien que des pistes de solutions soient avancées, il n'en demeure pas moins que le processus d'abandon peut s'avérer extrêmement long et de nombreuses tentatives peuvent échouer avant de réellement se considérer comme « sorti » et réinséré dans la société. De même, il ne s'agit pas de prétendre, comme déjà évoqué, à une solution exclusive à la sortie de la délinquance des mineurs, la singularité de chacun étant aussi à prendre en compte.

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques :

- Bernier L & al « Pratique du récit de vie : retour sur l'artiste et l'œuvre à faire. » Cahiers de recherche sociologique, 5 (2), 1987
- Born.M « Continuité de la délinquance entre l'adolescence et l'âge adulte. Criminologie, 35 (1), 2002
- Bourdieu P. L'illusion biographique. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 62-63, juin 1986. L'illusion biographique.
- Cuisson, J-F « Réinsertion sociale des délinquants âgés : défis à relever », Thèses et mémoires électroniques de l'Université de Montréal, 2004
- de Larminat. X. « Les configurations du désengagement délinquant au carrefour des dispositions, des interactions et des institutions », Alice Gaïa éd., *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*. Médecine & Hygiène, 2019
- Fenneteau H. 2015 « L'enquête : Entretien et questionnaire » 3^e édition, Dunod, Paris,
- Leblanc M, « La carrière criminelle : définition et prédiction. » Criminologie, 19, 2, 1986
- Fillieule O, "Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement", Revue française de science politique, /1-2, vol. 51,2001
- Michallet B. « Résilience : Perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques » E. Frontières,2010, Volume 22, Numéro 1–2, automne 2009
- Perrin-Joly C.& al, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », Recherches sociologiques et anthropologiques, 49-2 | 2018
- Pires Alvaro P & al « Système pénal et trajectoire sociale » in : Déviance et société. Vol 5 - N°4, 1981
- Salès-Wuillemin E. 2006, « La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale. » DUNOD, PsychoSup, 2006,
- Sauvayre R. « Les méthodes de l'entretien en sciences sociales » Dunod, Paris,2013

- Shapland J et A. Bottoms « 4. Délinquance, victimisations et désistance : parcours de vie de jeunes hommes adultes suivis dans le cadre d’une étude sur les sorties de délinquance à Sheffield **[1]** », Alice Gaïa éd., *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*. Médecine & Hygiène, 2019

Ouvrages :

- Becker H-S, “Outsider”, The free press, A division of macmillan PublshingCo., Inc, NewYork. 1963
- Bertaux D, « Le récit de vie » (4e éd.). Malakoff : Dunod Éditeur, 2016
- Calverley A et Farrall S« Individu, famille et communauté : des sorties “ethnoculturelles” de la délinquance » », in M.Mohammed (dir) “Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes” Paris, E. La Découverte, 2012,
- Dubar C et Nicourd S,« Les biographies en sociologie », Collection repères, sociologie. Éditions La Découverte, Paris, numéro 684, 2017,
- Farral S. “brève histoire de la recherche sur la fin des carrières délinquantes”, in M.Mohammed (dir) “Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes” Paris, E. La Découverte, 2012,
- Kazemian L. et Farrington D.P. « Recherches sur les sorties de la délinquance : Quelques limites et questions non résolues », in M.Mohammed (dir) “Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes” Paris, E. La Découverte, 2012,
- Kazemian L et LeBel T« Réinsertion et sorties de délinquance », in M.Mohammed (dir) “Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes” Paris, E. La Découverte, 2012
- Lombroso C « Criminal Man », G.P Putnam’s sons, New York, London, The Knickerbocker Press, 1911
- Maruna S. et LeBel T.P., « Approche socio psychologique des sorties de la délinquance », in M.Mohammed (dir) “Les sorties de la délinquance: Théories,méthode, enquêtes” Paris, E. La Découverte, 2012
- McNeill F, “Probation et sortie de la délinquance : qu’est-ce qui fonctionne et qu’est-ce qui est équitable », in M.Mohammed (dir) “Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes” Paris, E. La Découverte, 2012
- Mohammed M(dir) “Les sorties de la délinquance : Théories,méthode, enquêtes” Paris, E. La Découverte, 2012

- Ogien A.(dir) « IV. Les sous-cultures déviantes », *Sociologie de la déviance*. Presses Universitaires de France, 2012,
- Pyrooz D et Decker S-H « Motifs et modalités de retrait d'un gang. » in M. Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance : Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012,
- Sampson J.R. et H.Laud J. "Théorie du parcours de vie et étude à long terme des parcours délinquants.", in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012
- Shuterland E et Cressay D. in A.Ogien. « II. L'association différentielle », *Sociologie de la déviance*. Sous la direction de Ogien Albert. Presses Universitaires de France, 2012
- Truong F. : "Loyautés radicales, l'islam et les "mauvais garçons" de la nation". Éditions de la découverte, Paris, 2017
- Vaughan B, « Subjectivité, récit et abandon de la délinquance » in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquance: Théories, méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012

Sites internet :

- Fradois G & al. "Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes », Lectures [En ligne], les comptes rendus, 2012, mis en ligne le 30 avril 2012, consulté le 24 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/8285>
- Morrissette J. « Une perspective interactionniste », Sociologies, Premiers textes, mis en ligne le 04 février 2010, consulté le 10 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3028>

Supports de cours :

- Collart P., cours de « déviance, violence et sexualité » Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2019
- Sanchez Rodriguez A, Cours de "Psicologia criminal y de la delincuencia", 2020, Université de Salamanque, Espagne basé sur le Manuel: R.Illescas, S., y V.Garrido Genovés, "Diferencias individuales y aprendizaje" Capítulo 8, Principios de Criminología. 4º Edición. Valencia : Tirant lo Blanch, 2013.

Bandes sonores :

- Falone C, Samarc'ondes, Projet d'expression radiophonique de l'AMO Samarcande. Séquence : « « IPPJ », « Rêves d'avenirs », « Arts martiaux pour me soulager », « Un bon rappeur c'est », « Le juge est maître de ma vie », « De la charité pour les jeunes et l'emploi », « aimer sa famille », « la famille c'est important », »des reproches à ma mère »

Témoignages :

- Arthur 34 ans
- Benjamin 27 ans
- Corentin 37 ans
- Thiry S. « 27 années de prison : témoignage », Louvain-la-Neuve, 7 octobre 2020

ANNEXES

Annexes 1: Tableau

TABLEAU 1. — RÉSUMÉ DESCRIPTIF DES VARIABLES
DU RETRAIT DE BANDE PERTINENTES

Données démographiques	
Âge, sexe et race / appartenance ethnique	Les sujets ont déclaré eux-mêmes leur appartenance ethnique. Vu le grand nombre de Latinos dans le sud-ouest des États-Unis, nous leur avons demandé spécifiquement s'ils étaient d'ascendance latino.
Données sur le retrait de bande	
Organisation de la bande	Nous avons demandé aux sujets comment le réseau de leur ancienne bande était organisé. Cette mesure a été obtenue en additionnant une série de sept items binaires concernant l'organisation (ex. « La bande se réunit-elle régulièrement ? »)
Présence de bandes dans le quartier	Nous avons demandé aux sujets s'il y avait des bandes dans le quartier qu'ils habitaient au moment de l'étude. Cette mesure a été obtenue en additionnant une série de cinq items sur la présence de bandes dans leur quartier (ex. « Y a-t-il des problèmes, dans le quartier, à cause des bandes ? »).
Durée du retrait	Nous avons demandé aux sujets l'année et le mois de leur départ de la bande. Cet item a été obtenu en comparant la date de retrait et celle de l'entretien. Pour les sujets qui n'ont pu citer un mois (n = 9), nous avons pris le milieu de l'année citée.
Liens avec la bande	Cet item avait trait à la nature des liens ou des relations que les sujets avaient conservés avec le réseau de leur ancienne bande. Ces liens comportaient deux dimensions, sociale et affective. Nous avons posé six questions appelant une réponse affirmative/négative, dont les réponses ont ensuite été additionnées pour créer une numérisation d'une mesure catégorielle (ex. « Répondriez-vous si l'on manquait de respect à la bande ? »).
Motifs du retrait	Les réponses à cet item ont été classées en motifs « de répulsion/expulsion » et « d'attraction ». Les motifs d'attraction correspondaient à un changement dans le contrôle social ou à un tournant tel qu'une petite amie, un emploi ou un incident violent. Les motifs de répulsion/expulsion correspondaient à des embrayages ou des transformations de nature plus cognitive, les répondants déclarant qu'ils en avaient assez du mode de vie de bande ou voulaient éviter des ennuis tels que les violences.
Modalités du retrait	Les réponses à cet item ont été classées en « circonstancielle » ou « non-circonstancielle ». Les modalités circonstancielle correspondaient à des événements délictuels signifiant la séparation, tels que se faire tabasser ou devoir commettre un délit pour quitter la bande. Les modalités non circonstancielle correspondaient à une absence d'événement délictuel. Ceci implique que les jeunes « sont partis, c'est tout » et n'ont rien fait, ou qu'ils sont partis sans essayer de représailles.
Délits ultérieurs	
Délit grave	Cet item est fondé sur l'arrestation la plus récente du répondant (ce pour quoi il a été arrêté). Nous avons examiné la raison la plus grave de cette arrestation et lui avons attribué un 'dummy-code' qui indique si le délit était grave (ex. violence ou atteinte aux biens) ou moins grave (ex. détention de psychotropes, non-respect des obligations liées à la mise à l'épreuve).
Brimades / représailles	On a demandé aux répondants s'ils avaient subi l'une de quatre sortes de violence au cours du mois écoulé (ex. « dépouillé » ou « agressé »). Nous avons considéré les réponses comme une mesure binaire des brimades violentes.

D.Pyroz et S.H.Decker. « Motifs et modalités de retrait d'un gang. » in in M.Mohammed (dir) "Les sorties de la délinquances: Théories,méthode, enquêtes" Paris, E. La Découverte, 2012, p170

Ce tableau est en lien avec la partie « *Retrait d'un gang : La sortie de délinquance en groupe* » à la page 43.

Les déterminants à la sortie de la délinquance en vue d'une réinsertion sociale : analyse des mineurs catégorisés comme délinquants.

Promoteur : Carrié Fabien

Les problématiques liées à la délinquance questionnent depuis longtemps nos sociétés. De nombreuses théories ont vu le jour dans l'optique d'en analyser la genèse et la persistance. Nous noterons à titre d'exemple le concept de carrière délinquante.

Dans ce mémoire, nous allons tenter d'aller plus loin et d'explorer les cas où les mineurs catégorisés comme délinquants sortiraient de ce processus et seraient réintégrés socialement. La question de l'existence de certains déterminismes à cette sortie est parfois remise en compte. Nous remarquons que le milieu de vie, l'âge, l'éducation ainsi que certaines variables sociocognitives (tel que la confiance en soi, l'auto-estime...) peuvent avoir de l'influence et sont autant de points à considérer pour envisager la sortie.

De même certaines variables externes comme la vie de famille, un emploi ... peuvent aussi jouer un rôle sur l'abandon.

Ces points sont à étudier comme un ensemble de variables faisant partie d'un processus auquel les jeunes font face.